LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 69 — NUMÉRO 119 — CHICOUTIMI, MERCREDI, 2 FÉVRIER 1955 — PRIX: CINQ CENTS

LES DEUX MAGASINS POIVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI PRÉSENTENT L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE JONQUIÈRE

Semaine de l'inventaire CHEZ Lesueur EN BAS DE LA CÔTE CHICOUTIMI
Température Beau et très froid.

EDITORIAL

Observons le jour du Seigneur

Un journal comme le nôtre ne peut passer sous silence la Semaine du Dimanche qui a lieu du 30 janvier au 6 février. Dans toutes les églises canadiennes, dimanche dernier, les pasteurs ont rappelé la grande loi du précepte dominical. Ils ont rappelé que Dieu s'est réservé un jour par semaine sur sept et qu'Il veut que nous lui donnions en entier. La messe est le seul précepte qu'impose l'Eglise. Il est évident que le seul fait d'être présent à l'église ne remplit pas le précepte, il faut apporter la piété que cet acte exige. Et nos pasteurs insistent en disant que c'est toute la journée qui doit être sanctifiée.

L'Eglise recommande l'assistance aux vêpres et à la bénédiction du Très Saint Sacrement. Ces exercices ne sont pas obligatoires, mais ils font partie de l'obligation de sanctifier le jour du Seigneur, de prier avec l'Eglise.

Rappelons ici les observations du R.P. Joseph-P. Archambault, s.j., aumônier de la Ligue du dimanche: "Un dimanche chrétien protège le foyer en affermit les bases. Ce qui presque toujours ébranle la famille et la conduit à sa ruine, c'est l'égoïsme. On ne pense qu'à jouir, on recule devant le moindre sacrifice. D'où des négligences dans ses devoirs d'époux et de parents, des mésententes, des querelles, l'affaiblissement progressif de l'amour conjugal. La famille s'en va à l'abandon, elle se désagrège. Mais que ses membres assistent ensemble chaque dimanche à la sainte messe, qu'ils s'unissent au divin sacrifice, qu'ils reçoivent dans leur coeur l'auguste victime... ah! combien à ce contact leur égoïsme fondra! Ils accepteront volontiers les charges, parfois lourdes, du foyer. Leur affection mutuelle, leur générosité en seront la meilleure protection. Elles le défendront contre tous les assauts".

Et le R.P. Archambault de poursuivre: "Un dimanche chrétien fidèlement observé resserre les liens entre les parents et les enfants. Une famille forte doit être une famille unie, mais pas de famille unie sans des contacts fréquents entre ses membres. Pour s'aimer, il faut se connaître et pour se connaître et se rencontrer, causer ensemble. Hélas, la vie moderne rend de plus en plus difficiles ces réunions familiales. A chacun, elle impose une besogne qui le tient éloigné du foyer une grande partie du jour, qui permet rarement à tous de s'y trouver ensemble. Seul le dimanche peut remédier à cette situation anormale. Toute la famille y a droit. Le travail cesse jusqu'au lendemain. On se retrouve pour une journée complète, dans un repos bienfaisant et l'incomparable atmosphère familiale. C'est le temps des causeries intimes, des confidences, des conseils échangés, des projets élaborés. La famille se regroupe, reprend contact, resserre ses liens".

Rappelons-nous que la violation du jour du Seigneur appelle le châtiment de Dieu. Et rappelons-nous aussi la parole d'un grand catholique, Louis Veuillot qui répétait sans cesse: une société qui est mûre pour la corruption est mûre pour la révolution. Un dimanche païen, un dimanche sans foi conduit au matérialisme sous toutes ses formes.

Chicoutimi n'est pas adéquatement protégée contre les conflagrations

ESQUISSE DES AGRANDISSEMENTS ENTREPRIS PAR LES RELIGIEUSES DE N.-D. DU BON CONSEIL

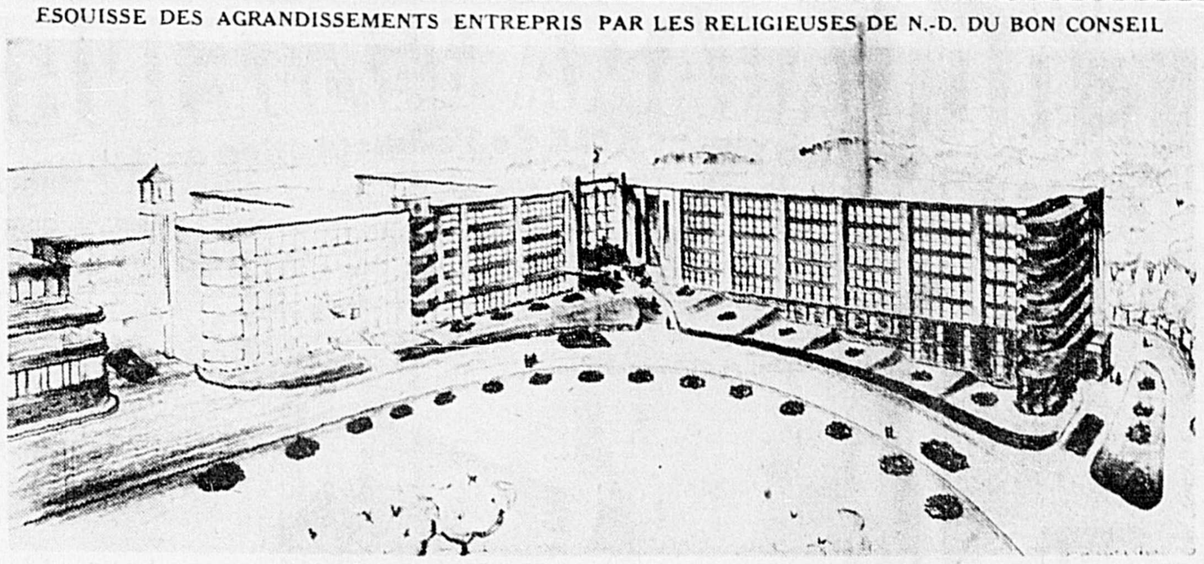

Les architectes Lamontagne et Gravel qui se spécialisent dans la construction de bâtiments religieux et d'édifices pour les institutions ont préparé cette esquisse des travaux d'agrandissements qui seront entrepris cette année par les Religieuses de Notre-Dame du Bon Conseil, à Chicoutimi. Ces dernières ont décidé d'agrandir, comme on peut le voir, considérablement la plupart des constructions qui abritent leurs oeuvres, près de l'Evêché de Chicoutimi. En effet cette institution religieuse a l'intention de construire quatre ailes de façon à décongestionner les locaux actuels qui sont littéralement remplis au maximum et répondre aux demandes qui se font de plus en plus nombreuses de la part des jeunes filles du diocèse. Un prolongement sera d'abord fait à l'école normale actuelle vers l'évêché et une aile descendra sur une longueur de 195 pieds vers la rue Racine. Cette aile disposée à angle droit avec le prolongement servira à loger l'Institut Familial. Deux autres ailes s'abouteront à l'arrière de l'Ecole Normale. L'une servira de chapelle et de salle de promotion et l'autre comprendra salles de récréations, salles de cours et un dortoir. Sitôt cette expansion d'envergure terminée, l'Ecole Normale qui reçoit actuellement 110 élèves pourra accepter 150 pensionnaires. L'Institut Familial pour sa part verra ses possibilités s'accroître de 60 à 80 élèves. L'Ecole d'Application pourra admettre 10 autres jeunes écolières. La chapelle aura une capacité de 450 personnes et la salle de promotion sera assez grande pour recevoir 800 spectateurs. Inutile de dire que cet agrandissement sera totalement à l'épreuve du feu. Les architectes Lamontagne et Gravel ont la tâche de préparer les plans. Sitôt qu'ils seront prêts, les soumissions seront demandées. Les travaux doivent débuter au printemps. C'est la cinquième expansion que prend l'oeuvre des religieuses du Bon-Conseil à Chicoutimi durant ses soixante années d'existence. Nul doute que cette nouvelle réjouira la population saguenéenne. Elle permet de constater que l'une des oeuvres de chez nous prend une expansion considérable. En effet le présent projet doublera les édifices actuels de la communauté des Soeurs du Bon-Conseil, lesquels sont déjà considérables. Elle mettra comme le sceau à soixante ans de vie que marque une progression continue, l'un des meilleurs gages de succès.

Si la ville doit s'agrandir, un deuxième poste de pompier sera nécessaire. — La police ne suffit plus à répondre à toutes les demandes. — En cas de conflagration, les pompiers auraient besoin d'une échelle aérienne.

En faisant rapport sur les activités du service des pompiers et de la police dont il a la responsabilité, le chef Albert Gravel rappelle aux autorités municipales qu'il deviendra indispensable d'avoir un deuxième poste de pompier avec pompe et tout l'équipement nécessaire. Il ne considère pas que Chicoutimi soit adéquatement équipée pour combattre une conflagration.

"Il y aura lieu de considérer d'augmenter le personnel pour se rendre à toutes les demandes qu'on nous adresse, dit le chef Gravel. Il est actuellement évident, ajoute-t-il, que les constables ne vont pamais dans un grand nombre de rues, on se contente de surveiller les endroits les plus stratégiques, la patrouille fait cependant sa tournée régulière".

"Je dois aussi porter à votre connaissance que notre plus longue échelle a 55 pieds, ce qui est absolument insuffisant, insiste le chef Gravel, pour combattre un incendie important. Depuis plusieurs années, dit le chef, je revendique une échelle aérienne pour notre département et cette année, je me permets d'insister de nouveau. Je considère que réellement nous n'avons pas tout l'équipement nécessaire pour combattre une conflagration."

"Qu'il me soit permis, dit en terminant le chef Gravel, de rendre hommage à tous les membres de notre force constabulaire pour leur travail consciencieux et leur dévouement. Tous les hommes sont toujours disposés à collaborer et une entente parfaite règne au sein de notre département."

Voici un résumé du rapport du Chef aux autorités municipales pour les activités des services qu'il dirigeait au cours de 1954.

CORPS DE POLICE

Le total des arrestations faites en 1954 est de 1,081. Ce chiffre se compare à celui de 903 en 1953, 1,147 en 1952, 750 en 1946, 484 en 1954, 642 en 1944 et 1,745 en 1943. Ce nombre considérable d'arrestations est entièrement dû aux cas de protection. Il s'agit là de passants qui viennent se réfugier au poste de police.

(Suite à la page 6)

Ce que l'on entend dans les coulisses

Le chef de police et des pompiers de Chicoutimi, M. Albert Gravel, de même que plusieurs de ses hommes sont à l'emploi de la Cité depuis de nombreuses années. Le chef Gravel célèbrera le 5 septembre prochain son vingt-cinquième anniversaire de service, tandis que le sous-chef, M. Ludger Bouchard marquera sa 26ième année et que le capitaine Antonio Lévesque terminera, le 16 août, sa 34ième année à l'emploi de la cité. Pour sa part, le sergent Ernest Desmeules fêtera son 23ième anniversaire dans le corps de police auquel il appartient. Le sergent Clément Dufour et l'investigateur Marcel Vaillancourt auront 11 ans de service et les constables Roland Morin et Léon Simard atteindront aussi leur 10ième année de service. Lorsqu'on connait tous les dangers auxquels se sont exposés au cours des longues années de service ces fidèles agents de la paix et ces formidables sapeurs il faut savoir leur rendre hommage. Et avant de songer à les destituer de leurs fonctions, il faut penser un peu à leurs longs états de services méritoires employés à la protection de nos foyers.

* * *

La vague de froid qui déferle sur l'est du Québec ne serait pas sur le point de se dissiper. Plusieurs sont d'opinion que le froid persistera jusqu'à la pleine lune, le six février. En attendant plusieurs grelottent et ne se montrent le nez à l'extérieur qu'avec beaucoup de réticence. Plusieurs automobilistes ont abandonné leur voiture dans un endroit de stationnement où il leur a été impossible de faire tourner le moteur. D'autres ont remisé leur véhicule pour le reste de l'hiver afin de ménager le moteur qui tourne si difficilement aux températures sous zéro. Le nombre de pannes enregistrées depuis le début de cette vague de froid est maintenant incalculable. Ceux qui font le plus pitié, ce sont ceux qui n'ont pas de chapeaux à se mettre sur la tête et qui doivent quand même sortir. Et ces pauvres jeunes filles qui n'ont pas autre chose pour se couvrir les jambes que des bas de nylon...!

* * *

La délinquence féminine n'est pas très élevée à Chicoutimi. En effet, sur un total de 1,081 arrestations et "protections" on n'a arrêté que 24 femmes mariées et 12 filles. Sur les 1,081 personnes arrêtées ou prises en protection, il y avait 304 hommes mariés et 751 célibataires, 27 personnes illétrées, trois protestants, six Anglais, six Indiens, (mais pas Sasakamoose), quatre Nègres, quatre Polonais, quatre Allemands, deux Irlandais, un Ecossais et un Italien. Quant aux délits commis ce sont: 303 cas d'ivresse; 55 qui ont troublé la paix; 30 cas de vagabondage; 15 vols simples; deux interventions dans les devoirs de la police; 10 vols avec effraction et 666 cas de protection.

* * *

Divers: La police a tué en 1954, 78 chiens à la demande des propriétaires... La Cour municipale a rapporté la somme de $2,838.30... La somme de $1,170 a été perçue en amendes pour les infractions contre le règlement de la circulation No 309... On a perçu la somme de $1,260.30 à la balance municipale pour la pesée des camions... La police a payé la somme de $79.47 en nourriture aux personnes prises sous leur protection ou enfermées dans les cellules à l'hôtel de ville... En 1954, la patrouille de la police a parcouru 40,326 milles, soit une moyenne de 3,360 milles par mois... Sur un total de 246 appels reçus par les pompiers, il y eut 22 fausses alarmes... 69 feux de cheminées... 31 feux de tuyaux... 31 courts circuits... 12 feux causés par des cendres chaudes... un par cigarette fumée au lit... 1 par tuyau dégelé par torche... 25 causes inconnues... 19 gicleurs défectueux... trois feux de cour... un poêle à l'huile surchauffé... deux poêles électriques oubliés... trois cheminées défectueuses... neuf négligences des occupants... trois fournaises surchauffées... trois feux d'herbes... deux torches à gasoline... cinq explosions d'huile... deux explosions de fournaises... deux feux de gasoline... un feu de dépotoir.

Le mercure descend à soixante sous zéro au Lac Bouchette, hier

Une vague de froid que l'on n'a pas vu depuis une douzaine d'années. — La fréquentation scolaire n'est pas changée à Alma. — Les pompiers de la ville d'Alma répondent à plusieurs appels.

La vague de froid qui sévit actuellement dans notre région est probablement une des plus dures qu'on ait vu depuis longtemps. Le froid persiste et le mercure enregistre des records un peu partout. C'est ainsi qu'hier matin, mardi, les stations météorologiques officielles de Saguenay Power indiquaient 40 degrés sous zéro à l'Isle-Maligne, 41 aux Passes Dangereuses et 51 au Lac Manouan. Par les autorités du Télégraphe du Canadien National nous apprenions également hier matin que le mercure était descendu à 55 sous zéro au Lac-Edouard et à **60 sous zéro au Lac-Bouchette.** C'est le plus gros froid qu'on ait vu dans la région depuis une douzaine d'années.

A Alma, située sur les bords de la Petite Décharge, le mercure est descendu à 40 sous zéro plusieurs jours de suite et hier matin plusieurs thermomètres ont été bloqués alors que le mercure a marqué 50 sous zéro et ne pouvait descendre plus bas. Les automobilistes en particulier ont souffert de cette vague de froid et les garages ont eu fort à faire ces derniers jours à remorquer un grand nombre de véhicules.

Malgré le froid qui sévit depuis plusieurs jours la fréquentation scolaire n'a pas diminuée. En effet, M. Louis-Philippe Bédard, directeur des Etudes à Alma a fait une tournée des écoles hier matin et a félicité les enfants du bel esprit qu'ils manifestent en ne man-

(Suite à la page 6)

Dure collision sur le Boul. Talbot

Un accident de la route qui aurait pu être beaucoup plus sérieux est survenu, hier matin, sur le Boulevard Talbot, en face du Casse-Croute. L'automobile de M. Roland Bergeron, à l'emploi de la maison Joseph Blackburn Enr., de Chicoutimi, dans laquelle avaient pris place, M. Ls-Ph. Fournier, M. Roger Leduc et M. Lucien Muger, est entrée sous la plate-forme d'un camion tiré par une remorque. Le chauffeur de la voiture qui allait à une quinzaine de milles à l'heure au moment de l'accident, avait la vue obstruée par la brume très dense à cet endroit.

Les occupants de l'automobile furent transportés immédiatement à l'Hôtel-Dieu St-Vallier où ils reçurent les premiers soins. MM. Fournier et Munger ont dû demeurer à l'hôpital en attendant de connaitre les résultats des Rayons-X. Pour leur part, MM. Bergeron et Leduc purent regagner leur domicile quelques heures après l'hospitalisation.

La voiture de M. Bergeron est une perte presque totale tandis que les dommages au camion sont assez considérables.

St-Honoré n'est pas assez protégé

St-Honoré (DNC) — Un incendie a détruit de fond en comble la demeure de M. Edmour Duchesne sise au numéro 68 de la rue Petit, du côté nord du village.

C'est une perte d'une dizaine de milliers de dollars, couverte en partie par des assurances, nous informe-t-on.

Cet incendie est une belle occa-

(Suite à la page 6)

La campagne de recrutement de la Chambre de Commerce de Jonquière va bon train

Jonquière (DNC) — La campagne de recrutement de la Chambre de Commerce de Jonquière, qui a débuté dimanche soir, à la radio, alors que S. H. le maire Dr. Henri Vaillancourt en inaugurait officiellement l'ouverture, suivi par M. Gérard Dumais, président actuel de cet organisme, et par M. Gustave Bouchard, président du comité formé à cette fin, bat son plein et l'objectif de 300 membres qu'on s'était fixé sera vraisemblablement atteint.

D'autres causeries seront prononcées, d'une égale importance les unes comme les autres, au cours de la semaine, alors qu'un représentant de chacune des classes de la société viendra expliquer à la population la nécessité, pour une ville comme Jonquière, de posséder une chambre de commerce bien organisée, et exposer les facteurs qui militent en faveur de l'agrandissement de ses cadres.

"Est-ce qu'une chambre de commerce sénior doit exister dans une

(Suite à la page 6)

Petit Carnet

Québec est carnavalesque...

Il fait froid à pierre fendre.

Laissez votre auto dans le garage.

Le chef Gravel parle sagement.

Les thermomètres ne "dérougissent" pas.

Le Progrès du Saguenay connaitra un grand essor.

Un diplomate, c'est un homme qui ne dit jamais oui ni non.

Votre journal est votre meilleur ami.

Vous pouvez en tout temps venir nous visiter.

C'est pas chaud des bas de nylon mamzelle.

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui des autres.

Et hop, il tourne au rond-point.

Et dire qu'il y a des veinards qui se font chauffer à Miami.

Il chante en public et connait des succès privés.

UN JUBILE

Mtre Jean-Charles Gagne, premier bâtonnier du Barreau du Saguenay et avocat conseil de la ville de Chicoutimi qui fête cette année le cinquantième anniversaire de son admission au Barreau.

M. Ernest Jomphe se gèle les deux mains et un pied

M. Ernest Jomphe, chauffeur de taxi de Chicoutimi-Nord, a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi à la suite d'engelures qu'il s'est infligées au cours d'un voyage effectué dans les chantiers de Bellerive, durant la journée d'hier.

M. Jomphe transportait des hommes à l'emploi de John Murdock dans les chantiers de Bellerive. Alors qu'il revenait seul, M. Jomphe dû diriger son véhicule sur le côté de la route, très étroite à cet endroit, pour laisser le passage à une autre voiture. Malheureusement, l'automobile de M. Jomphe resta en panne. Alors, celuici se dirigea vers le premier camp qui se trouvait à 7 milles de l'endroit. Au cours de ce long trajet, par un froid au-dessus de la normale, M. Jomphe se gela les deux mains et un pied. Quand il arriva au camp, il s'affaisa sur le plancher. Transporté immédiatement à l'hôpital de Chicoutimi, M. Jomphe reçut les soins urgents que réclamait son état. Ce matin, on nous informait que la victime souffrait passablement mais que son état s'améliorait sensiblement.

Poste confié à M. l'abbé L.-E. Otis

Par décision de Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi, M. l'abbé Louis-Eugène Otis, docteur en philosophie, vient d'être nommé aumônier du Chapitre Chicoutimi-Arvida des Techniciens professionnels de la Province de Québec. M. l'abbé Otis est également conseiller moral de l'A.P.I.

L'un des nôtres, le R.P. Ovide Blackburn est ordonné prêtre dans la ville d'Ottawa

Son Excellence Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, a conféré l'ordination sacerdotale samedi, 29 janvier, à 11 scolastiques de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) parmi lesquels se trouvaient, le R. P. Ovide Blackburn, de Chicoutimi. La cérémonie eut lieu au Scolasticat Notre-Dame d'Afrique, à Eastview, dans la banlieue d'Ottawa. Les TT. RR. PP. Joseph Larochelle, P.B., provincial de la Province canadienne, et Alfred Richard, P.B., provincial de la Province américaine, assistaient l'Archevêque.

Le R.P. Blackburn est le fils de M. et Mme Raoul Blackburn, 350 rue Bégin, à Chicoutimi. Il est né le 10 mars 1929 et fit ses études primaires à l'école St-François-Xavier et à l'Académie Commerciale, de Chicoutimi. En 1942, il entrait au Petit Séminaire de Chicoutimi où il obtenait en juin 1950 son baccalauréat ès arts. Le 4 août de la même année, le R.P. Blackburn faisait son entrés au noviciat des Pères Blancs, à St-Martin, près de Montréal, ou il y passa un an. Dans la suite, le R. P. Blackburn se dirigeait vers le Scolasticat de la même Société, à Eastview où il demeura depuis.

Le lendemain de son ordination, le R. P. Blackburn célébra sa première messe au Scolasticat des Pères Monfortains à Eastview. Il était assisté de son oncle, le R.P. J. Lemire, supérieur de cette institution. M. Guy Blackburn, frère du jeune lévite, servait la messe. Assistaient à cette touchante cérémonie, outre le père et la mère du nouvel ordonné, M. et Mme Arthur Dufour, le Frère Edouard, capucin, Mlle Lemire, M. F. Lemire, M. Label, tous oncles et tantes, de même un cousin, M. Pierre Davinais, de Montréal.

Le R.P. Ovide Blackburn célébrera, dimanche prochain, à 10 heures, en la Cathédrale, sa première messe dans sa ville natale. A l'issue de l'office divin, un grand banquet sera servi aux parents à l'Hôtel Chicoutimi. Après avoir passé quelques jours dans sa famille, le R. P. Blackburn retournera à Eastview.

Muckle et Paquet acquittés par le juge Gérard Simard

Josaphat Muckle et Earl Paquet ont été acquittés hier matin, par le juge Gérard Simard, de Québec, de l'accusation portée contre eux. Les prévenus étaient accusés de parjure à la suite d'un témoignage rendu en avril 1954 devant un tribunal d'arbitrage formé de l'honorable juge Alleyn, de Me Roger Thibodeau et de Me Bernard Sarazin, lorsd 'un litige survenu entre, d'une part, le Syndicat des employés de l'Aluminium et d'autre part l'Aluminum Company of Canada Ltd, concernant plus spécialement les griefs de Narcisse Rouleau qui avait demandé d'être promu chef de section.

Au cours du procès qui a donné lieu à de violentes ripostes de la part des procureurs des parties en cause, la couronne était représentée par Me Jean-Charles Simard assisté de Me Gérard Corriveau,

(Suite à la page 6)

Bel exemple de charité

Alma (DNC) — Au cours de la journée, par la voix du poste CFGT, nous avons fait appel à la population pour venir en aide à la famille de M. Valérien Gagnon, du rang 9 d'Alma, qui a été éprouvé par un incendie hier après-midi et qui a perdu sa maison ainsi que tout son contenu. M. Gagnon, qui est père de 10 enfants, dont le plus vieux à 10 ans, a reçu un beau témoignage de toute notre population qui s'est montrée très généreuse. En effet, immédiatement après notre premier appel à la radio, on a expédié dans les presbytères quantité de vêtements et autres marchandises pour les sinistrés. Nos marchands en particulier, se sont montrés d'une grande générosité.

Réorganisation de la Ligue des Proprios à Kénogami

La réorganisation de la Ligue des proprios aura lieu à Kénogami jeudi soir à la salle des concerts de l'hôtel de ville, à huit heures et trente, le 3 février. Pour la circonstance, Me René Boudreault juge municipal de Jonquière donnera une conférence au cours de laquelle il expliquera les rouages et les buts d'une telle association. M. maire et MM. les échevins de Kénogami ont été cordialement invités de même que tous les propriétaires de Kénogami.

LES ORPHELINS VISITENT LEURS AMIS

Samedi soir, les orphelins de St-Frs-Régis, de Bagotville ont rendu visite à leurs bienfaiteurs, en l'occurence la population de la Baie entière. C'est au cours de cette soirée qu'ils ont reçu de nombreux présents. Cette réunion fraternelle avait été organisée par les Chevaliers de Colomb de la Baie. La présente vignette laisse voir les invités d'honneur qui assistaient à cette soirée. Sur la première rangée, de gauche à droite, on remarque les quelques dignitaires suivants: Monsieur l'abbé Charles-Auguste Boily, curé de St-Marc, Mme Armand Bergeron, M. Armand Bergeron, député de district dans la chevalerie, Mme Arthur Marquis, M. Arthur Marquis, grand chevalier, Mgr J.-W. Dufour, représentant de Son Excellence Mgr l'évêque, M. l'abbé Lucien Savard, curé de G.-Baie, M. l'abbé J.-Eudes Levesque, aumônier de l'Orphelinat St-Frs-Régis, le R. P. Rochette, supérieur de l'Orphelinat, M. l'abbé Robert Blackburn, vicaire de G.-Baie, M. l'abbé Fernand Maltais, vicaire de St-Marc de Bagotville, M. Jos-Henri Bouchard, président de la commission scolaire de G.-Baie et Mme Bouchard apparaissent sur la deuxième rangée.

CAMPAGNE DE LA CH. DE COMMERCE DE JONQUIERE

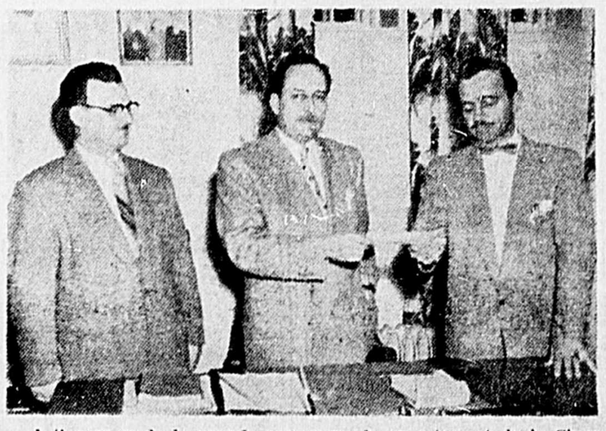

A l'occasion de la grande campagne de recrutement de la Chambre de commerce ainée de Jonquière, le premier magistrat de cette ville, S. H. le Maire (Dr) Henri Vaillancourt, remettait dimanche, dans son bureau privé, à M. Gustave Bouchard, président du comité de recrutement, son chèque personnel, renouvelant ainsi son adhésion à l'un de nos organismes les plus importants et les plus actifs. A droite de S. H. le maire Vaillancourt, nous remarquons le président de la Chambre de Commerce de Jonquière, M. Gérard Dumais. (Jonquière, DNC)

11 enfants dont le père de 5 d'entre eux ont perdu la vie dans un déplorable incendie

Amsterdam, N.-Y. (PA) — Onze enfants et le père de cinq d'entre eux ont perdu la vie, la nuit dernière, dans un incendie qui détruisait un immeuble de 11 logis. Huit des corps ont été recouvrés durant la matinée dont sept d'enfants.

Cinq autres personnes ont été blessées, dont une grièvement.

Un nombre indéterminé, mais considérable d'autres locataires ont pu s'échapper en vêtement de nuit par un froid au-dessous de zéro, qu'accompagnait une tempête de neige.

Une femme d'âge moyen a tiré sa mère invalide de 84 ans par les pieds pour échapper à l'asphyxie. Un policier est parvenu à enfoncer trois portes à coups de pied avant que la fumée ne le force à retraiter.

L'incendie, que la police attribue au réservoir débordant d'un poêle à l'huile, fut activé par les explosions de quatre barils d'huile au sous-sol.

Le feu accomplit son oeuvre si rapidement qu'à l'arrivée des pompiers les flammes jaillissaient de plusieurs fenêtres. Le toit s'effondra et certaines sections tombèrent jusqu'à la cave. La maison avait deux étages.

La plupart des locataires de cet édifice étaient, croit-on, Porto-Ricains. Quatre enfants n'avaient pas encore été retrouvés à midi: deux de la famille Heaton, dont deux autres ont péri, et deux de la famille Motyka, qui compte déjà deux victimes certaines. Les autres corps recouvrés sont ceux de M. Juan Rivera, 42 ans, et de ses cinq enfants, dont l'âge varie de 14 ans à un an.

La rue Ste-Catherine de Montréal deviendra probablement à sens unique

Montréal (PC) — La rue la plus achalandée de la métropole, la rue Ste-Catherine, deviendra peut-être sous peu à sens unique allant de l'ouest à l'est, si le maire Drapeau réussit à faire adopter par le Conseil municipal le projet qu'il lui soumettra prochainement à ce sujet.

Le maire a en effet annoncé hier qu'il prépare un plan en vertu duquel la principale artère commerciale de la métropole deviendrait une rue à sens unique. Une autre voie serait pratiquée de l'est à l'ouest par le percement de la rue Burnside.

La rue Burnside ne s'étend présentement que sur une longueur de sept rues transversales, et l'ancien Conseil municipal avait voté des crédits de $4,365,000 pour sa prolongation. Ces crédits n'ont cependant pas encore été approuvés par la Commission provinciale des affaires municipales.

Le maire Drapeau a révélé, au cours d'une conférence de presse, que cette rue devrait être ouverte, jusqu'à l'est, ce qui permettrait à la ville d'établir deux artères principales dans les deux sens.

Le maire Drapeau a en outre indiqué que ce serait, à son avis, une bonne idée si la Commission des Transports de Montréal utilisait des autobus à deux étages sur la rue Ste-Catherine, lorsqu'elle en enlèvera les tramways, en 1956.

Selon lui, les personnes utilisant ces autobus pour une courte distance pourraient demeurer au premier palier, tandis que les personnes effectuant un long trajet pourraient monter au deuxième palier.

La Commission des transports a déjà annoncé qu'elle a l'intention de faire disparaître plusieurs lignes de tramways pour les remplacer par des services d'autobus.

Le pays de l'amiante possède son propre brouillard industriel et a entrepris une lutte contre cela

Thetford-Mines (PC) — Le pays de l'amiante possède son propre brouillard industriel et a entrepris une lutte de sept ans contre cette menace.

Pour se débarrasser de ce brouillard, "vous n'avez qu'à dépenser quelques millions de dollars et à pouvoir compter sur de vastes espaces environnants à ciel ouvert", affirme M. Maurice Lachance, ingénieur préposé au contrôle de la poussière dans la région québecoise de l'amiante.

Cette industrie, dit l'ingénieur, a dépensé des millions de dollars pour réduire de moitié le coefficient de poussière.

Les compagnies d'amiante affectent actuellement quelque $4,000,000 à l'exécution du programme d'assainissement et estiment que la poussière d'amiante sera complètement éliminée dès l'an prochain.

Selon un porte-parole, 90 pourcent de cet argent va à l'appareillage, dont une partie a été mise sur pieds par des ingénieurs dans les mines d'amiante de la région. L'autre 10 pour cent est affecté à la ventilation des mines.

Avant même que le brouillard industriel ne provoque de réactions publiques en des endroits tels que Londres ou San Francisco, les gens s'effrayaient de la poussière qui flottait dans l'air au-dessus des villes de Thetford-Mines, d'Asbestos et de Black Lake, dit M. Lachance.

A l'inverse de la plupart des citadins canadiens, les habitants du pays de l'amiante respirent un air pur et frais.

"Dans tous les centres industriels, déclare M. Lachance, la contamination de l'air est une menace pour la santé. Dans certaines villes, l'accumulation des gaz toxiques, des vapeurs, de la fumée et des particules de poussière est épouvantable. Au pays de l'amiante, nous sommes chanceux de ne rencontrer que de la poussière. Il n'a pas de fonderies chez nous, et les vastes espaces libres que nous habitons facilitent notre tâche.

"Au cours des sept dernières années, nous sommes parvenus à réduire de moitié la teneur en poussière dans ces secteurs déterminés. Dans un an environ, le contrôle de la poussière devrait être encore plus efficace par suite de la mise en oeuvre d'une machinerie nouvelle, de l'aération moderne et d'un équipement scientifique.

Dans l'exercice de ses fonctions M. Lachance visite les 11 mines de la région, effectuant à chaque endroit de 30 à 40 dénombrements de poussière dans des secteurs déterminés, pour soumettre ensuite ses recommandations à la direction.

Assemblée des Dames fermières à Normandin

Normandin (DNC) — Récemment les Dames Fermières du cercle Ste-Claire de Normandin tenaient leur assemblée mensuelle.

Ses gendres et filles, MM. Eugène Roy présidente, l'assemblée fut présidée par Mme Lydoric Duguet.

Après les affaires coutumières l'on fassa aux affaires nouvelles sous l'item aides aux missions et l'exposition.

Concernant ce dernier item plusieurs prix furent décernés et des félicitations furent adressées envers les concurentes.

Comme programme récréatif l'on présenta la répétition du concert qui avait eu lieu le 24 décembre au soir par la chorale du cercle Ste-Claire.

Le concert fut très gouté des membres qui surent le prouver par leurs applaudissements.

On veut que le Canada élargisse ses tarifs d'importation touchant les pommes de terre américaines

Ottawa (PC) — On a insisté hier, en Chambre des Communes, pour que le gouvernement élargisse ses tarifs d'importation touchant les pommes de terre américaines si les Etats-Unis continuent d'imposer des charges douanières aux exportations canadiennes.

M. Angus MacLean PC—Queens, lui-même cultivateur de pommes de terre et résident de l'Ile-du-Prince-Edouard, s'est dit d'avis que le gouvernement devrait tenter de convaincre les Etats-Unis de permettre autant d'importation libre de patates des Maritimes sur ses marchés de l'est que ses propres exportations dans l'ouest du Canada.

Si les Etats-Unis n'acceptent pas cet arrangement, a-t-il suggéré, le Canada devrait alors imposer un tarif valable à l'année longue sur les patates de table américaines. Le taux devrait être de 37 cents et demi par cent livres, tarif actuellement en vigueur six semaines par année, entre le 15 juin et le 31 juillet.

Parlant lors du débat sur le discours du Trône, M. MacLean a fait remarquer que cette charge permettrait aux cultivateurs des Maritimes de faire concurrence aux importations américaines jusqu'à la hauteur de Regina.

Les Canadiens à l'Ouest d'Ottawa paieraient alors un peu plus qu'aujourd'hui pour leurs pommes de terre mais ils n'auraient pas plus sujet de se plaindre que les gens des Maritimes eux-mêmes qui doivent payer plus cher les produits manufacturés du fait des tarifs protectionnistes accordés aux industries du Québec et de l'Ontario.

M. MacLean a reçu l'appui de M. Gage-W. Montgomery PC—Victoria-Carleton qui a révélé que les exportateurs de patates américaines réalisaient un bénéfice de $30 de plus par wagon, sur les marchés montréalais, par suite du taux du change du dollar. Selon lui, cette politique commerciale est injuste.

Deux esquimaux suivront des cours de technique à Toronto sur le maniement des tracteurs

Toronto (PC) — Deux Esquimaux se sont présentés, hier matin, à une boutique d'usinage de Toronto, où ils apprendront tout ce qui peut s'apprendre au sujet des tracteurs. Plus d'attelages de chiens pour eux.

Jusqu'ici ces indigènes, Peter Thatcher et Elijah Tokok, n'ont jamais manié de machineries plus compliquées qu'un moteur hors-bord. Mais ils ont l'inclination naturelle de l'Esquimau pour la mécanique et le gouvernement fédéral espère qu'ils pourront en apprendre suffisamment en quelques mois pour jouer un rôle de premier plan dans la plus gigantesque entreprise de déménagement de tout l'Arctique.

En effet, d'ici deux ans, le village d'Aklavik, dans les Territoires du Nord-Ouest, sera déplacé d'une distance de 33 milles de sa situation actuelle. Le plan comporte le retour de Peter et d'Elijah pour l'exploitation et la réparation des machines lourdes qui serviront à ce déménagement.

A l'emplacement actuel, la nature du sol empêche la construction d'égouts et d'autres améliorations.

Quarante-cinq Esquimaux sont candidats au cours de mécanique, sous les auspices du gouvernement fédéral. Peter et Elijah ont été les premiers choisis et il sont arrivés à Toronto par train, lundi soir, après avoir voyagé par air d'Aklavik à Edmonton.

Dans l'Arctique, Peter, 24 ans, célibataire, coupait de la glace pour la Marine, quand il ne trappait pas au rat-musqué. Elijah, 36 ans, père de cinq enfants, passait ses étés à chasser la baleine et ses hivers comme gardien de l'hôpital et de l'école d'Aklavik.

Aklavik, à 1,100 milles au nord-ouest d'Edmonton et à 100 milles à l'intérieur du cercle Polaire, sert de quartier général aux services des signaux de l'Armée, à la Marine, à la police et à l'administration civile. Il y a là environ 150 Esquimaux et 250 Blancs.

Peter et Elijah ont été accueillis à Toronto par le très rév. Donald B. Marsh, évêque anglican de l'Arctique. Il leur a fait faire une tournée de magasinage et d'inspection. Il se dit convaincu qu'ils n'auront aucune peine à suivre le cours.

"L'Esquimau, dit-il, appartient à une race pratique par nature. J'en ai connu un qui s'était acquis une réputation d'horloger sans avoir pris une seule leçon. Ce sont tous de vrais sorciers avec la machinerie — et il le leur faut l'être".

AVEZ-VOUS UN BÉBÉ A LA MAISON?

Votre bébé est-il un bébé content?

Quand vous choisissez les *NOUVEAUX* Aliments Eprouvés AYLMER pour Bébé, vous pouvez avoir *meilleur* que Bébé absorbe des aliments suffisamment variés qui l'aideront à acquérir de bonnes habitudes d'alimentation. Les Aliments Eprouvés AYLMER pour Bébé sont cuits sous pression pour en conserver toute la saveur et la valeur nutritive puis soigneusement filtrés pour en faire une nourriture bien appropriée à la fonction digestive.

GRATUIT en échange de 12 étiquettes de boites D'ALIMENTS *Eprouvés* AYLMER POUR BÉBÉ

Une image pour la pouponnière

L'image formidable d'un animal AYLMER, 12" x 14", tout en couleur est à vous en échange de ce coupon et de 12 étiquettes des boîtes d'Aliments Eprouvés AYLMER pour Bébé.

☐ ZÈBRE ☐ LION
☐ MOUFFETTE ☐ ÉLÉPHANT
☐ ÉCUREUIL ☐ OURS
☐ RENARD ☐ LAMA
☐ TAMIAS ☐ LAPIN
☐ CERF ☐ GIRAFE

Choisissez l'animal dont vous désirez recevoir le portrait.

Ecrivez vos nom et *adresse* en *lettres carrées* et joignez-les à 12 étiquettes d'Aliments AYLMER pour Bébé que vous envertez à:

Dept. de Publicité Canners Ltd., Hamilton, Ontario

ES ALIMENTS *Eprouvés* AYLMER POUR BÉBÉ

Tout NATURELLEMENT Meilleurs

5M-54

M. Smallwood donne son opinion sur les ententes fiscales

St-Jean, Terre-Neuve (PC) — Le premier ministre Joseph Smallwood a déclaré hier qu'il ne croit pas que l'offre récente du premier ministre St-Laurent de reviser les relations fiscales avec les provinces soit "d'un intérêt particulier à Terre-Neuve."

"Cette proposition n'est pas, je pense, d'un intérêt particulier pour Terre-Neuve, mais nous formulons nos opinions plus clairement et définitivement à la conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu," a dit M. Smallwood.

L'offre de M. St-Laurent comporte un réduction de 10 pour cent de l'impôt fédéral sur le revenu pour les contribuables de toute province qui préférerait établir un impôt sur le revenu comme substitut aux présentes ententes fiscales, selon lesquelles les provinces louent leurs droits de taxation directe en échange d'octrois fédéraux. Toutes les provinces ont de telles ententes avec Ottawa à l'exception de Québec.

M. Fridolin Simard, maire d'Amos, qui a été élu président de l'Association des Constructeurs de Routes de la Province de Québec à l'assemblée annuelle tenue à Québec. M. Simard qui est président de Simard & Frères & Cie Ltée est aussi vice-président de la chambre de commerce de la province de Québec et vice-président de l'Union des Municipalités de la province de Québec.

le FOODARAMA de STEINBERG'S

Le plus GRAND SPECTACLE de l'alimentation au MONDE!

LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE se déroule chaque jour chez Steinberg... C'EST LE SPECTACLE DE L'ALIMENTATION. Et vous composez l'auditoire! C'est bien pour VOUS que le marché Steinberg offre tant de variétés d'aliments, tant de commodités, tant de bas prix, tant de confort et d'atmosphère.

GRATUIT! UNE TARTE DE LA PART DE STAFFORD . . . VOUS RECEVREZ LA SOMME DE 25c, CONTRE 2 ETIQUETTES DE

GARNITURE A TARTE AUX FRUITS STAFFORD

Postez les étiquettes à Stafford Food Limited, 37 Anna Ave, Toronto 3 Vous recevrez 25c. par le retour du courrier

Garnitures aux ananas, bleuets, cerises, pommes, raisin, pêches et framboises.

MARQUE LA MARINA — QUALITE SURCHOIX
ANANAS TRANCHES bte 20 oz 25¢

SWIFT
FROMAGE PARTY TIME 2 ROUL. DE 8 ONCES 39¢

ECONOMISEZ 8¢ SUR L'ACHAT DE LA MARQUE SCOTIANGOLD
JUS de POMMES
VOUS OBTENEZ 6 BOITES 20 OZ 79¢

MARQUE FAMEUSE WESTON
JUJUBES JUBILEE JELLS
TRES BAS PRIX PAQUET 16 OZ 29¢

DE MARQUE WESTON
BISCUITS-SANDWICHS
BRUNS A LA CUSTARDE
S FONDENT DANS A BOUCHE — PQT. DE 16 ONCES 31¢

ECONOMISEZ 5¢
BLE D'INDE NIBLETS DORE SURCHOIX
Grains entiers — Scellé à vide
5 BOITES 14 OZ POUR SEULEMENT $1.00
PRIX REGULIER - 2 BOITES 35¢

GRATIS
$1.00 de provisions GRATUITES
au client de Steinberg qui achète pour au moins $10.00
CE CERTIFICAT EST VALIDE EN TOUT TEMPS
Vous recevrez un autre certificat valant aussi $1.00 quand vous ferez un achat d'au moins $10.00
CES CERTIFICATS SONT ECHANGEABLES AUX MARCHES STEINBERG DE CHICOUTIMI, rue Racine et d'ARVIDA, Place Davis.

LE COUPON VAUT 20¢ SUR L'ACHAT DU DETERGENT LIQUIDE LUX
Avec le coupon BOUTLE. 12 OZ 23¢ (Prix rég. 43¢)
Avec le coupon BOUTLE. 24 OZ 59¢ (Prix rég. 79¢)

LE COUPON VAUT 10¢ SUR L'ACHAT DU DETERGENT BLEU SURF
Avec le coupon GROSSE BOITE 32¢ (Prix rég. 42¢)
Avec le coupon BOITE GEANTE 73¢ (Prix rég. 83¢)

ORCHARD KING — DE CHOIX
Fèves jaunes 2 BTES 20 OZ 29¢

ORCHARD KING — SURCHOIX
Jus de tomates 2 BTES 20 OZ 29¢

CREAM-O — 100% PUR
Café Instantané PQT 2 OZ 67¢

Economisez 10¢ — Tender Leaf Orange Pekoe
Sacs de thé (PRIX REG. 85¢) 60 AU PAQUET 75¢

MACEDOINE
MADELEINE DE VERCHERE (8 DIFFERENTS LEGUMES)
A TRES BAS PRIX 3 BOITES 15 OZ 35¢
(PRIX REGULIER — 2 BOITES 25¢)

SUCCULENTES VEDETTES!

BOLOGNE HYGRADE
PETIT — TRES TRES SUCCULENT AUBAINE CHACUN 49¢

SAUMON EN TRANCHE
AU GOUT SAVOUREUX — LB 59¢

BOEUF HACHE
HACHE FRAIS D'HEURE EN HEURE — LIVRE 29¢

Vedettes du "Foodarama" au comptoir des viandes

ROTI DE PALERON Livre 39¢
VIANDE TENDRE — DE COUPE SANS PERTE

ROTIS DE MARQUE ROUGE — LE MEILLEUR BOEUF QUE VOUS PUISSIEZ ACHETER

ROTI DE CROUPE Livre 69¢
COUPE — SANS PERTE — ECONOMIQUE

LES AUBAINES DU "FOODARAMA" EN FRUITS ET LEGUMES FRAIS!

ELLES DEBORDENT DE JUS ET DE VITAMINES!
ORANGES DE FLORIDE
FRAICHES ET JUTEUSES
3 douzaines 69¢

CHOU VERT FRAIS
Importé de Floride — Se sert de mille façons appétissantes — BAS PRIX SPECIAL — LB 6¢

POMMES CORTLAND
IDEALES POUR CUIRE OU MANGER NATURE — DANS SAC DE POLYTHENE — QUEBEC 5 lbs 49¢

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations

Steinberg's LIMITÉE — CHICOUTIMI

NOS REPRESENTANTS :
CHICOUTIMI : 4-4474; le soir 4-5074.
A JONQUIERE-KENOGAMI : Nouvelles : Thomas Duhaime, 36, Louis-Hébert, tél.: 2-2424. Service des porteurs : C.-H. Villeneuve, 211, St-Dominique, tél.: 2-5001.
A ALMA : Paul Tremblay, 81, rue du Sacré-Coeur, Alma, tél.: 1241.
A LA BAIE DES HA! HA! : Fernand Desmeules, 6, Victoria, Bagotville, tél.: 938.
A ARVIDA : M. Georges Falaise, 189, Régina, tél.: 8-5714.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI, MERCREDI, 2 FÉVRIER 1955

Le Progrès du Saguenay, l'unique quotidien de chez nous est celui que vous devez lire chez vous

Débat sur la gratuité des manuels scolaires à l'Assemblée législative

Discussion en marge de l'examen du budget du Département de l'Instruction publique. — Les octrois statutaires et le relèvement des traitements statutaires viennent sur le tapis. — Comparaison avec l'Ontario. — Réponse du premier ministre aux critiques de l'Opposition.

Québec (PC) — L'examen du budget du Département de l'Instruction publique a provoqué hier à l'Assemblée législative un débat particulièrement animé au cours duquel l'Opposition libérale a réclamé la gratuité des manuels scolaires, l'établissement d'octrois statutaires aux commissions scolaires et le relèvement des traitements aux instituteurs.

En réponse aux critiques suivant lesquelles son gouvernement néglige l'éducation dans la province, le premier ministre Duplessis a notamment déclaré: "Pas un état de l'Amérique du Nord n'a fait autant pour l'éducation que la province de Québec... Le gouvernement a donné aux écoliers au-delà de 10,000 nouvelles classes et il n'y a, actuellement aucune région de la province qui n'ait son école pour répondre à ses besoins."

Les libéraux ont déploré le système actuel en vertu duquel le montant des octrois accordés aux Commissions scolaires est fixé par le Conseil des ministres sur réception des demandes qui sont examinées par le Département del 'Instruction publique.

Les députés de l'Opposition sont d'avis qu'il conviendrait d'adopter, comme en Ontario, le système des octrois statutaires afin de permettre à chacune des commissions de préparer son budget en conséquence. Mais M. Duplessis estime que les besoins réels varient suivants les commissions et qu'il serait inopportun de considérer tous les cas de la même façon.

M. Georges Lapalme, chef de l'Opposition, a expliqué qu'il ne proposait pas de mettre tout le monde dans le même moule, mais de déterminer des octrois statutaires suivant l'importance de la population de chaque district. Il serait également possible, selon lui, de consentir des octrois spéciaux lorsque des besoins particuliers se font sentir.

M. Emillien Lafrance, député libéral de Richmond, a cité des chiffres selon lesquels l'Ontario consacre 32 pour cent de son budget à l'éducation, tandis que le Québec n'en consacre que 19 pour cent. Il a également soutenu que 75 pour cent des écoliers de langue française ne dépassent pas la 7e année. C'est là une situation qu'il juge alarmante, imputable en partie, selon lui, au fait que la loi de l'éducation obligatoire n'est pas appliquée.

Le gouverneur général, l'h. t. h. Vincent Massey, a juridiquement consacré la fusion entre la banque de Toronto, vieille d'un siècle, et la banque du Dominion, fondée il y a 86 ans, par l'entremise d'un arrêté ministériel qu'il a signé à la fin de l'après-midi. L'arrêté avait reçu l'approbation du Cabinet plus tôt au cours de la journée.

La banque Toronto-Dominion entre en activité avec un capital combiné de $1,132,000,000, quelque 450 succursales et $45,000,000 en équité d'actionnaires. Elle occupe ainsi la quatrième place parmi les banques à charte dont le nombre est maintenant réduit à 10.

La majorité des succursales des deux banques se trouvent en Ontario.

Le député fédéral de Hull s'oppose à l'établissement de tribunaux pour les causes de divorce dans Québec

Ottawa (PC) — Le Québec n'acceptera jamais l'établissement de tribunaux de divorce dans cette province, a déclaré hier M. Alexis Caron, député libéral de Hull et maire de cette ville.

Participant au débat sur le discours du Trône, M. Caron a dit que la province de Québec croit que le mariage relève des autorités religieuses et non pas de l'autorité civile. Le mariage est considéré comme un Sacrement de l'Eglise catholique et non pas comme relevant du contrôle du gouvernement.

C'est pourquoi les Québecois maintiendront toujours que les divorces dans le Québec ne peuvent être réglés par les tribunaux civils.

Actuellement, les causes de divorce dans le Québec et Terre-Neuve sont réglées par des bills adoptés par le Parlement. Les divorces de catholiques sont reconnus par les tribunaux civils, mais non pas par l'Eglise.

M. Caron, un catholique, a dit que les Québecois qui désirent le divorce et préfèrent soumettre leurs causes aux tribunaux de divorce peuvent toujours déménager dans une autre province.

Les témoins appelés devant le comité sénatorial des divorces ne sont pas toujours honorables. Certains sont des "faux témoins" qui ne disent pas la vérité. Mais ce n'est pas une raison pour donner à la province de Québec ses propres tribunaux de divorce.

Le Sénat américain approuve rapidement le traité de l'OTSEA

Washington (PC) — Le Sénat a approuvé hier par une majorité écrasante le traité de défense du sud-est asiatique, la nouvelle organisation de huit nations destinée à protéger l'Extrême-Orient contre l'agression et la subversion communistes.

Procédant avec une rapidité inaccoutumée, le Sénat a ratifié le traité après 100 minutes de débat seulement et une seule voix s'est opposée au projet.

Un sénateur a déclaré que les Etats-Unis devraient "se mêler de leurs propres affaires et éviter de s'immiscer dans les problèmes étrangers en Europe et en Asie."

Les leaders démocrates et républicains ont fait l'union pour appuyer l'OTSEA comme un autre pas dans l'évolution d'un système de sécurité collective dans l'ouest du Pacifique et le sud-est asiatique.

Le sénateur Mike Mansfield, démocrate, membre du comité des relations étrangères, a dit "la nécessité du pacte de sécurité collective devient plus évidente chaque jour alors que les tendances agressives des communistes se précisent".

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, la Thaïlande et les Philippines ont signé le traité lors d'une conférence tenue à Manille en septembre dernier.

L'OTSEA avait déjà été approuvée par 14 à 1 par le comité des relations étrangères. Le comité demanda la ratification du Sénat avant que les ministres des Affaires étrangères des huit nations se réunissent à Bangkok, Thaïlande, le 23 février pour discuter de l'application du traité.

Le 1er ministre de Saskatchewan craint les ententes fiscales

Régina (PC) — Le premier ministre T.-C. Douglas a déclaré hier soir que les concessions fiscales consenties par le gouvernement fédéral à la province de Québec sont un danger pour l'unité nationale qui détruira éventuellement les ententes fiscales fédérales-provinciales.

Dans un discours sur les affaires provinciales diffusé sur un réseau de postes de radio de la Saskatchewan, le premier ministre a dénoncé la proposition fédérale de réduire l'impôt sur le revenu de 10 pour cent pour les contribuables de toute province qui établira l'impôt sur le revenu.

M. Douglas a décrit la proposition comme étant "la plus abjecte reddition dans l'histoire canadienne."

"Le gouvernement fédéral s'est engagé dans un sentier qui nous ramène aux anciens jours des rivalités provinciales et de l'impuissance fédérale," a dit M. Douglas.

La proposition, dit-il, "fait reculer l'horloge d'un quart de siècle."

C'est un "apaisement pathétique" qui équivaut à du "favoritisme".

La proposition fédérale a été offerte par le premier ministre St-Laurent comme moyen de régler la dispute fiscale avec le Québec, la seule province percevant son propre impôt sur le revenu.

Écho des Communes

Ottawa (PC) — L'hon. Earl Rowe, chef intérimaire de l'opposition, a déclaré hier soir que le plan d'assurance-santé contributoire proposé par le parti progressiste-conservateur n'entraverait pas le fonctionnement des plans privés des compagnies d'assurance.

Participant au débat sur le discours du trône aux Communes, M. Rowe a dit que le plan ne serait pas de la médecine d'Etat ou un "plan socialiste". Il n'empêcherait pas la Croix-Bleue ou d'autres compagnies d'assurance de maintenir des plans d'assurance-santé.

* * *

Ottawa (PC) — Le gouvernement a mis fin hier au pouvoir que détenait depuis neuf ans la Société centrale d'hypothèque et de logement de fixer les prix de vente maximums pour les maisons construites par des entrepreneurs commerciaux ayant obtenu des prêts maximums.

Désormais, le constructeur pourra, pour la première fois depuis 1946, obtenir le prêt maximum en vertu de la loi nationale de l'habitation et vendre sa maison au prix qu'il pourra obtenir.

* * *

Ottawa (PC) — Le ministère de la Défense nationale devra faire face éventuellement à un problème important qu'on tente déjà de résoudre. C'est celui de réduire la production des avions tout en maintenant les lignes d'assemblage en état de fonctionnement, en cas d'urgence.

Un porte-parole gouvernemental a révélé à ce propos que la Défense nationale sera peut-être obligée, à un moment donné, d'acheter des appareils dont le CARC n'aura pas besoin afin de maintenir les lignes d'assemblage en état de rendement.

Proclamation de l'empereur Hirohito

Tokyo (Reuter) — L'empereur Hirohito a proclamé hier la sixième élection générale au Japon. Le scrutin aura lieu le 27 février prochain et on prévoit qu'environ 1,000 candidats se disputeront les 467 sièges du gouvernement. Les observateurs prédisent pour le moment que le parti démocrate dirigé par le premier ministre Hatoyama sera le plus populaire, mais on ne croit pas qu'il puisse remporter une majorité absolue.

Les premiers ministres du Commonwealth appuient les E.-U. dans la crise formosane

Londres (Reuter) — Les premiers ministres du Commonwealth, à l'exception de l'Inde, ont convenu hier à leur conférence de "l'importance vitale" d'appuyer les Etats-Unis dans la crise formosane, a dit hier soir un porte-parole du gouvernement britannique.

En rapportant une "très grande part d'unanimité" dans les vues des premiers ministres concernant le problème de Formose, le porte-parole souligna que "l'on sait généralement que l'Inde adopte un point de vue légèrement différent".

A la séance du matin de la conférence, le secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Eden, a déclaré aux délégués que le prochain geste appartient à la Chine communiste, maintenant qu'elle a été invitée à participer au débat du conseil de sécurité des Nations Unies concernant un cessez-le-feu dans le détroit de Formose.

Le porte-parole a déclaré aux journalistes qu'il est "prématurée" de demander si les premiers ministres ont étudié un projet substitut au cas où les communistes chinois rejetteraient l'invitation de l'ONU. Toutefois, on a appris plus tôt de sources dignes de foi que le premier ministre Nehru avait soumis un plan d'une conférence en dehors des cadres des Nations Unies. Une telle conférence, comme celle de Genève l'été dernier, permettrait des négociations plus à l'aise, aurait expliqué Nehru.

De leur côté, les délégués canadiens ont nié que le Canada ait proposé une telle conférence, bien que la question ait pu être soulevée dans les entretiens non officiels entre délégués canadiens et indiens.

Cependant, Nehru, qui considère avec tolérance les revendications de Pékin sur les îles nationalistes, a conféré durant une demi-heure avec Huan Hsiang, chargé d'affaires communistes chinois à Londres, à la demande de ce dernier. On croit savoir que le principal sujet de l'entretien a été Formose.

Plus tard, Nehru a déjeuné avec M. Eden et le premier ministre St-Laurent. Il les aurait informés des vues communistes sur la crise de Formose. On croit que Nehru fera rapport aujourd'hui à la conférence de ses pourparlers avec Hsiang.

10 morts dans un accident d'aviation

Nagpur, Inde (Reuter) — Un appareil des lignes aériennes Indian Airlines s'est écrasé hier près de la piste de l'aéroport de Nagpur, entraînant la mort des 10 personnes voyageant à son bord. L'accident s'est produit quelques instants après que l'avion eût décollé de la piste de la Nouvelle-Delhi.

Grève possible à Radio-Canada

Montréal (PC) — Quelque 650 techniciens de la radio et de la télévision voteront aujourd'hui pour décider s'ils feront la grève pour appuyer leurs demandes dans leur dispute avec la Société Radio-Canada.

Les employés sont membres de l'Association nationale des employés et techniciens en radiophonie COI-CCT. Une grève paralyserait presque les réseaux de radio et de télévision de Radio-Canada.

La principale demande du syndicat dans cette dispute de contrat est une hausse de l'échelle de salaires. L'échelle varie actuellement de $44.25 à $96.40 et le syndicat veut la porter de $53.77 à $161.54. Un tribunal d'arbitrage, dans un rapport majoritaire, a rejeté cette demande et a repoussé la plupart des autres demandes du syndicat.

M. Claude Duparc, président du local montréalais du syndicat, a dit que quelque 350 employés à Montréal seront convoqués à une réunion d'urgence ce soir, alors qu'un vote sera pris. Des réunions semblables auront lieu dans les grandes villes du pays, dit-il.

Si une grève est déclenchée, la direction des postes de Radio-Canada devra assumer elle-même le travail technique ou fermer les postes, a dit M. Duparc. Il doute que la société du gouvernement puisse produire des spectacles de télévision sans assistance technique.

M. Duparc a ajouté que les résultats du vote de grève seront probablement connus à midi jeudi.

10,000 PIEDS D'ALTITUDE EN 83 SECONDES

Un avion à réaction FJ-3 s'est élevé à 10,000 pieds dans les airs en moins de 83 secondes, au cours d'un test effectué à Hiramar, Californie. La vignette supérieure nous fait voir le colonel John L. Butts à gauche en train de comparer les records de vitesse en compagnie du colonel R.H. Moore. La photo inférieure illustre l'appareil conduit par Moore en train d'effectuer son envolée vertigineuse. (Photo P.C.)

Mendès-France joue forte partie

Paris (Reuter) — M. Pierre Mendès-France président du conseil français, subira une épreuve de force critique aujourd'hui quand s'ouvrira à l'Assemblée nationale un débat sur la politique du gouvernement en Afrique du Nord. L'existence du gouvernement sera en jeu car M. Mendès-France a posé la question de confiance.

Lors du dernier vote sur sa politique en Tunisie, en Algérie et au Maroc, le gouvernement avait remporté la victoire par 294 à 265, le 11 décembre.

Mais il ne détient pas de majorité certaine à l'Assemblée et bien des événements se sont produits depuis ce débat. Certains membres du groupe gaulliste et du parti radical, par exemple, ont manifesté de l'hostilité concernant le programme libéral d'autonomie mis de l'avant par le gouvernement pour la Tunisie. Les négociations à cette fin sont pratiquement terminées. Cette hostilité, ajoutée à l'opposition du Mouvement Républicain Populaire et des conservateurs, pourrait causer la chute de Mendès-France.

Mais deux facteurs pourraient sauver le gouvernement:

La plupart des adversaires du gouvernement, particulièrement le MRP, veulent maintenir Mendès-France au pouvoir jusqu'à ce que les traités de Paris soient entièrement ratifiés de sorte qu'il puisse porter la responsabilité personnelle du réarmement allemand aux élections de 1956.

De plus, les adversaires MRP du président du conseil réalisent que s'ils renversent le gouvernement à la veille de la signature d'un traité franco-tunisien, ils auront officiellement répudié les négociations tunisiennes, qu'ils approuvent en fait.

Soldats canadiens descendus à Seattle

Seattle (PA) — Un groupe de 149 soldats canadiens sont descendus hier à Seattle. Ils revenaient de Corée à bord du S.S. General M.M. Patrick, de la Marine américaine. La plupart d'entre eux ont servi un an dans le corps des électriciens de l'Armée canadienne. L'un d'eux le soldat Alvin Arsenault, 21 ans, de Charlottetown, a déclaré: "Nous avons fait un bon voyage et nous avons tous hâte de rentrer chez nous".

Avis du Service national de Placement

Ottawa (PC) — Le Service national de placement a fait savoir à ses représentants régionaux qu'il est important de prévenir les personnes en quête de travail de ne pas tenter d'obtenir un emploi de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent pour le moment. On a révélé que plusieurs chômeurs se dirigent vers les endroits où les travaux de la canalisation doivent commencer ou sont déjà en cours. Ils ont été déçus car il y a peu de travail pour le moment dans ce domaine.

Un député exhibe une paire de chaussettes au Parlement dans un débat sur la douane

Ottawa (PC) — Une paire de chaussettes blanches a été exhibée aux Communes hier après-midi, alors que le député progressiste-conservateur du comté de London, Ontario, M. Robert W. Mitchell, soutenait que certains produits de mercerie fabriqués aux Etats-Unis sont vendus au Canada comme des marchandises de fabrication canadienne.

Il a affirmé qu'il avait acheté les chaussettes en question en pensant qu'elles étaient de fabrication canadienne, mais qu'elles avaient bel et bien été confectionnées aux Etats-Unis.

M. Mitchell a en outre soutenu que l'étiquette attachée aux chaussettes indiquait qu'elles étaient confectionnées d'un alliage de coton et nylon, et qu'elles étaient renforcés aux extrémités. Cette étiquetage était, selon lui, mensonger car le seul nylon utilisé dans la confection des chaussettes avait servi au renforcement des extrémités.

"L'absence d'un sceau indiquant le pays d'origine sur les marchandises, a-t-il poursuivi, permet à certains commerçants de passer des produits de fabrication japonaise, américaine ou espagnole, à des clients désireux de n'acheter que des marchandises canadiennes."

"C'est illogique, a-t-il ajouté. Nous tentons d'éduquer les Canadiens en leur enseignant à acheter des marchandises fabriquées chez eux et nous permettons en même temps à nos concitoyens de vendre des produits de fabrication américaine en disant: Oh! voyez c'est de la marchandse canadienne, prouvez-nous le contraire."

M. Mitchell a ensuite incité le gouvernement à reviser ses tarifs douaniers afin de protéger l'industrie textile du Canada, qui se trouve dans une situation critique, et à instaurer un système d'identification des marchandises d'importation.

Selon lui, les taux actuels de la douane sur les tissus et les textiles ont été établis afin de protéger les cotons à bon marché. Des changements tellement importants, survenus depuis l'établissement de notre tarif, font qu'il ne garantit plus une protection adéquate aux industriels canadiens.

M. Mitchell était l'un des nombreux député qui ont pris part hier au débat sur l'adresse en réponse au discours du trne.

M. J.-M. Deschêne, député libéral du comté d'Athabaska, en Alberta, a invité autant de Canadiens que possible à visiter sa province, au cours des mois d'été, alors qu'on célébrera le cinquantième anniversaire de l'entrée de l'Alberta dans la Confédération.

L'AMD demande de donner du beurre à la ménagère

Toronto (PC) — L'Association des Marchands détaillants du Canada a suggéré que le gouvernement fédéral réduise son surplus de beurre en ajoutant aux chèques d'allocations familiales des coupons pour achat de beurre à prix réduit.

La semaine dernière, le gouvernement annonçait son intention de vendre aux hôpitaux et autres institutions 20,000,000 de livres de beurre, à prix réduit, sur un surplus de 70,000,000 de livres.

Dans un télégramme à M. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, l'Association dit que le contribuable canadien "devrait bénéficier de toute vente à prix réduit". Elle ajoute que le programme actuel du gouvernement ne réduira pas suffisamment le surplus de beurre avant la saison de forte production commençant au printemps.

Révélation du consulat allemand à Montréal

Montréal (PC) — Le consulat allemand à Montréal a révélé hier soir que l'on a fait parvenir hier soir au Dr Otto Strasser le passeport qui lui permettra de retourner dans sa patrie dont il s'est exilé depuis 1934. Le Dr Strasser avait été l'un des principaux collaborateurs de Hitler, lors de son avènement, mais il avait dû fuir son pays, lors de la purge de 1934. Il était venu chercher refuge au Canada en 1941 et il habite depuis Paradise, en Nouvelle-Ecosse. Il a annoncé qu'il rentrera dans son pays aussi tôt que possible.

Des tornades sèment la mort dans la vallée du Mississipi: 23 victimes

Memphis, Tennessee (PA) — Des tornades et de violentes bourrasques ont balayé hier la vallée environnante du Mississipi et l'Est de l'Arkansas, entrainant la mort d'au moins 23 personnes.

C'est dans le delta agricole de la région du Commerce, au Mississipi, à 30 milles au sud de Memphis, que la tempête a causé le plus de dommages.

On y compte 20 morts et 45 maisons démolies.

Un autre ouragan a démoli une école rurale près de Olive-Branch, à 20 milles à l'est de Commerce, et trois des 23 élèves qui s'y trouvaient ont été tués. On manque cependant de détails sur ce dernier sinistre.

Des vents violents ont également atteint Forest City, dans l'Arkansas, à 40 milles à l'ouest de Memphis. On y a révélé des dégâts considérables mais on n'y signale aucune perte de vie.

Des ambulances des villes avoisinantes ont été nolisées afin de transporter les blessés dans les hôpitaux.

L'interruption des services de communication a rendu difficile la transmission des rapports de la tornade.

On a compté 16 morts dans les hôpitaux et les salons funéraires de Tunica, Mississippi, mais il était impossible de savoir si ces victimes sont au nombre des 20 personnes dont on a révélé la mort à Commerce.

80 missionnaires catholiques en Chine

Hong Kong (PA) — Le Centre catholique de Hong-Kong a révélé hier que 80 missionnaires catholiques se trouvent encore en Chine communiste. Ils comprennent quatre évêques, un préfet apostolique et 24 religieuses. Les autres sont des prêtres et des frères enseignants.

Démission de 6 membres du "Transition"

Vancouver (PC) — Les six membres de l'équipe de rédaction du magazine Transition, publié au pénitencier de la Colombie-Britannique, ont annoncé leur démission, à la suite d'une dispute au sujet de la censure imposée par les autorités de la prison. Le gouverneur-adjoint, M. F.C. Cummuns, a révélé que l'équipe a préféré démissionner plutôt que ne pas publier un article auquel on s'opposait.

POUR VENIR EN AIDE AUX NAUFRAGES DE LA MER

La marine britannique vient de mettre à la disposition des équipes de secours un hélicoptère qui viendra au secours des naufragés de la mer. L'appareil comme on peut le constater sur cette photo, est muni d'un filet qui peut rapatrier une personne pour être conduite ensuite dans un lieu sûr. C'est là, une invention du Lieutenant colonel John Sproule R.N. Plus de cent essais ont été effectués à date et aucun n'a été raté. (Photo P.C.)

ON DEMANDE
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
POUR le SAGUENAY et LAC ST-JEAN
Pour tous les produits d'un fabricant réputé de "spread" et de viandes fumées de haute qualité. Un camion fermé est essentiel. Ecrire à OVILA BERNARD, 1430 — 9ième AVENUE, GRAND'MERE, P.Q.

COURS de PROSPECTION
DU 8 MARS AU 5 AVRIL 1955
COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines de Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.
CONDITIONS: $15. Aucun examen d'admission.
Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'entente, Québec.
L'inscription doit se faire avant le 1er mars

En résumé

Washington (PA) — Les chefs militaires ont demandé hier de prolonger de quatre ans la loi du service militaire qu'ils considèrent comme une "nécessité" dans le programme de défense des Etats-Unis.

Alors que le comité des services armés de la Chambre des représentants commençait à étudier la question, il semblait que le Congrès approuvera la continuation du service sélectif pour quatre ans au-delà du 30 juin, date d'expiration.

o-o-o

Nations-Unies, N.Y. (PA) — Les délégués au conseil de sécurité ont convenu non officiellement hier de donner à la Chine communiste un délai d'une semaine pour décider si elle participera aux débats qui se dérouleront ici aux sujet d'un cessez-le-feu dans le détroit de Formose.

Le secrétaire-général, M. Dag Hammarskjold, a envoyé lundi soir à Pékin une invitation du conseil au premier ministre Chou En-Lai.

o-o-o

Winnipeg (PC) — A l'ouverture de la deuxième session de la 24ème Législature du Manitoba, hier, la lecture du discours du Trône a intensifié la crainte de voir se hausser la taxe que cette province impose sur l'essence, lorsqu'on y a référé à une "importante législation" touchant la loi de la taxe sur l'essence.

Cette taxe est, au Manitoba, plus basse que partout ailleurs au Canada, soit de neuf cents le gallon.

o-o-o

Montréal (PC) — Me Raymond Daoust, avocat de Gérard Abel, jeune homme de 19 ans condamné à être pendu pour le meurtre en mars dernier d'un autre jeune homme, a déclaré hier soir que l'appel de son client a été retardé au terme de mars de la Cour d'Appel de Québec.

o-o-o

Moncton, N.B. (PC) — Un incendie a ravagé hier soir la section nord-est de l'entrepôt de la compagnie T. Eaton et le chef des pompiers Murray McKie évalue les dommages à "des centaines de milliers de dollars".

L'immeuble est situé dans le centre industriel Victory à Moncton et est séparé du magasin de détail et du comptoir postal de la compagnie.

o-o-o

Londres (PA) — Le ministre britannique de la Défense, M. Harold MacMillan, a exposé hier des plans prévoyant une armée aéroportée qui servirait à livrer les petites guerres en Asie, au Moyen-Orient ou en Afrique. Elle aurait en quelque sorte le rôle d'une "brigade des incendies".

Il a exposé à la conférence des premiers ministres du Commonwealth un programme comportant une réserve stratégique mobile de deux divisions, qui seraient stationnés en Grande-Bretagne.

Aux Théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE CAPITOLE
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3097
AUJOURD'HUI DEMAIN VENDREDI — SAMEDI
Grand Programme SPECIAL:
JULIUS CAESAR
avec JAMES MASON, LOUIS CALHERN, GREER GARSON et DEBORAH KERR
— aussi —
LA PLUS BELLE FILLE DU MONDE
avec FRANCOISE ARNOULD et PAUL BERNARD
Soirée: 75¢ — Matinée: 50¢ (Taxe incluse)

THÉÂTRE IMPÉRIAL
CHICOUTIMI
Tél.: 4-5469
AUJOURD'HUI DEMAIN ET VENDREDI
CAPITAINE SCARLET
version française en couleurs
avec RICHARD GREENE et LEONORA AMAR
— aussi —
LE QUATRIEME HOMME
version française
avec JOHN PAYNE et COLLEEN GRAY

THÉÂTRE CARTIER
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3138
AUJOURD'HUI
Programme double en primeur sur ECRAN GEANT:
GORILLA AT LARGE
production en couleurs
avec ANN BANCROFT et CAMERON MITCHELL
(85 minutes) 1h. p.m., 4h. 25 p.m., 7h. 55 p.m.
— aussi —
UNE NATION EN MARCHE
version française
avec JOEL McREA et FRANCES DEE
(107 minutes) 2h. 45 p.m., 6h. 15 p.m., 9h. 45 p.m.
Nouvelles d'Actualité

FONDÉ EN 1867

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT, AU SERVICE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN

PUBLIÉ À CHICOUTIMI PAR L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY LIMITÉE.

516 AVENUE LABRECQUE

TÉLÉPHONE 4-4474 LÉOPOLD TREMBLAY GÉRANT GÉNÉRAL

MEMBRE DE L'A.B.C. ET DE LA C.D.N.A.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay, sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe (Ministère des Postes Ottawa)

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS	
Livraison par camelots :	$13.00	$6.50	$3.25	$0.25 par sem.
Livraison par la poste :	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00 par mois
" " aux Etats-Unis :	$16.00	$8.00		
Autres pays étrangers :	$13.00			

CHICOUTIMI, MERCREDI, 2 FÉVRIER 1955

Texte du récent discours de M. F. Girard député de Lapointe d'après le Hansard

M. Fernand Girard (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je voudrais revenir sur la question du bilinguisme au Canada. C'est un sujet délicat, je l'avoue, mais si essentiel à la bonne entente entre les deux grandes races du pays que je crois devoir y revenir. Même au risque d'émousser les susceptibilités, il faudra y revenir jusqu'au jour où le véritable bilinguisme aura été respecté bilatéralement par les deux groupes ethniques qui composent ce pays.

J'appuie l'opportunité de parler d'un tel sujet sur une déclaration en ce sens énoncée par Son Excellence le Gouverneur général, le très honorable Vincent Massey, qui écrit dans son livre **On Being Canadian**, à la parge 20:

(Traduction)

La bonne entente s'exprime des deux côtés, mais l'unité nationale ne peut se fonder sur un simple échange de compliments. Entre amis, les véritables compliments consistent en une honnête expression d'opinions à la lumière d'une compréhension mutuelle.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, je pense que personne ne mettra en doute que le bilinguisme ne soit le principal trait d'union qui réunit les deux grandes races qui composent le caractère biculturel de notre entité nationale. C'est donc dire que de l'état de santé de ce bilinguisme au Canada dépend, dans une large mesure, la vitalité de l'unité nationale au pays.

Me serait-il permis alors de citer quelques chiffres en vue de démontrer où en est le bilinguisme et dans quel état se trouve cette route qui conduit à la bonne entente. Les chiffres que je donne sont tirés du recensement fédéral de 1951 et je les prends dans une analyse publiée dans la revue **Relations**, édition du mois d'avril 1954, page 111 et suivantes. De ces chiffres, il ressort que la population bilingue du Canada en 1951 était de 12.3 p. 100, alors qu'elle était 12.8 p. 100 en '41.

Il appert donc que le bilinguisme est insuffisant au pays, en dépit du caractère bilingue de notre constitution. En deuxième lieu, il a marqué une légère diminution depuis les dix dernières années, ce qui contredit les affirmations, trop souvent répétées, que le bilinguisme gagne du terrain au Canada.

Bien plus, ces quelques bilingues sont originaires de la province de Québec, dans la proportion de 60 p. 100, et la grande majorité des bilingues des autres provinces sont d'origine française. Toujours selon les chiffres du recensement fédéral de 1951, seulement 3.8 p. 100 des Canadiens d'origine anglaise sont bilingues.

De ces quelques chiffres, il ressort une constatation malheureuse; il n'existe pas, à proprement parler, de véritable bilinguisme au Canada tel que voulu par l'esprit et la lettre de la Confédération, puisqu'à peu d'exceptions près, le seul bilinguisme pratiqué a été une concession pure et simple de la minorité envers la majorité. Toujours selon le même recensement, les Canadiens français, qui sont bilingues dans la proportion de 31 p. 100, fournissent 77.5 p. 100 de tous les bilingues du pays, alors que les Canadiens anglais, qui ne sont bilingues que dans la proportion de 3.8 p. 100 de leur population, fournissent 14.6 p. 100 de tout le bilinguisme canadien.

La conclusion tragique de cet état de choses établit que le seul effort véritable de bonne entente a été accompli par les Canadiens français, qui constituent le seul groupe à avoir pratiqué un bilinguisme digne de mention.

Eh bien, monsieur l'Orateur, au lieu de nous réjouir d'avoir accompli le plus méritant effort, nous devrions presque nous en attrister, car lorsqu'il n'est pratiqué que d'un seul côté, le bilinguisme devient une forme élégante d'assimilation; et, avant de continuer à le prêcher chez nos compatriotes, nous en sommes rendus à la nécessité d'exiger la contrepartie, chez nos compatriotes de langue anglaise, autrement, je le répète, notre bilinguisme deviendra une méthode polie d'anglicisation.

Peut-être m'objectera-t-on le vieux cliché, si souvent réédité que notre bilinguisme nous a valu une supériorité pratique dans l'évolution sociale de la vie de la nation. Là encore, monsieur l'Orateur, les chiffres démentent cette affirmation avec laquelle on a trop souvent trompé les nôtres.

Pour nous en convaincre, voyons ce que nous a valu notre bilinguisme, au coeur même de la vie canadienne, c'est-à-dire, dans le fonctionnarisme fédéral.

Dédaignant les affirmations trop gratuites, j'ai tenté moi-même de compiler des chiffres donnant une image aussi exacte que possible de notre représentation, au sein du fonctionnaire fédéral. J'ai donc consulté le rapport de compte public de l'année 1954, et j'y ai scruté la liste des noms des hauts fonctionnaires de divers départements, soit ceux qui gagnent plus de $5,000 par année. Après avoir fait le total du nombre d'employés supérieurs de chaque département, j'ai ensuite fait le comptage des noms des Canadiens français, et j'ai établi une moyenne pour chaque département. Peut-être m'objectera-t-on que cette méthode ne peut être précise, puisqu'il y a sans doute des gens dont le nom a une consonnance anglaise, qui sont portés par des Canadiens français et vice versa, et que je n'aurais pas inclus dans ma moyenne; je réponds tout de suite à cette objection en citant le recensement fédéral de 1951, qui nous donne la proportion de ceux des deux groupes ethniques qui ont changé de langue.

Il y avait au Canada, en 1951, 61,291 Britanniques d'origine, qui ont donné le français comme langue maternelle, et 342,678 français d'origine, qui ont donné l'anglais comme langue maternelle. Ce qui signifie que la puissance d'assimilation joue contre nous, à plus de 5 contre 1, ce qui prouve que la marge d'erreur, qu'aurait pu entraîner la consonnace des noms, dans mon comptage des hauts fonctionnaires, joue contre le groupe français.

Voici donc, selon le rapport des comptes publics publié par le ministère des Finances, édition de 1954, la représentation des Canadiens français, dans chaque département, qui y figure au compte public de 1954.

Proportion des Canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral

Salaire au dessus de $5,000
(Chiffres tirés des comptes publics) 1954

DEPARTEMENTS	Nom. des sala-riés	Nom. des can. franç.	% des can. franç.
Agriculture	1058	102	9.6%
Auditeur géné.	23	4	17.3%
Citoyen. et Im.	115	20	17.3%
Service Civil	96	22	22.9%
Production de défense	221	20	9.0%
Affaires exté.	220	50	22.7%
Finance	154	30	19.4%
Pêcheries	113	7	6.1%
Justice	90	20	22.2%
Travaux pub.	226	48	21.2%
Mines	370	22	5.9%
Déf. nationale	523	45	8.6%
Office national du film	101	17	16.8%
Santé nationale	133	47	14.1%
Recherches nationales	329	17	5.1%
Revenu nat.	1220	221	18.1%
Nord. Can. Ress. nat.	121	10	8.2%
Postes	219	43	19.6%
Imprimerie	15	5	33⅓%
Travaux pub.	211	40	18.4%
Police montée	138	18	13.2%
Secrétariat d'E.	97	50	51.5%
Commerce et Industrie	297	17	5.7%
Transport	613	46	7.5%
Anciens comb.	563	58	10.3%
TOTAL	7,466	979	13.1%

Il est à noter qu'au secrétariat d'Etat le pourcentage est très élevé parce qu'il y a beaucoup de traducteurs.

Voilà, monsieur l'Orateur, ce que le bilinguisme a valu aux Canadiens français, voilà la part qui revient aux nôtres: 13.1 p. 100. Si, en regard de cela on tient compte du fait que les Canadiens français représentent 30 p. 100 de toute la population du pays, qu'ils sont le seul groupe à peu près bilingue, et qu'ils n'obtiennent que 13 p. 100 des postes importants, au sein même de ce gouvernement, qui a la mission de protéger les deux cultures de ce pays et de faire fleurir notre bilinguisme constitutionnel, a-t-on raison de s'inquiéter?

Bien plus, saviez-vous que les Canadiens anglais, d'origine britannique, toujours selon le recensement fédéral de 1951, ne représentent que 47.9 p. 100 de toute la population du pays? Avec 47.9 p. 100 de la population du pays, dans un pays bilingue par sa constitution, nos citoyens de langue anglaise obtiennent au delà de 83 p. 100 des postes importants du seul fonctionnarisme, et les Canadiens français, qui représentent 30 p. 100 de la population de tout le pays, n'en obtiennent que 13 p. 100. Avec une marge minime de 17 p. 100 dans la population, il y a dans l'attribution des hauts postes, un écart de 70 p. 100. Je dis que les Canadiens anglais obtiennent au delà de 83 p. 100, parce que je laisse une marge de 4 p. 100 des postes qui pourraient être confiés à des Canadiens d'autres origines, bien que lors de ma compilation, ils ne soient apparus en bien petit nombre, guère plus de 1 p. 100 ou 2 p. 100, mais j'ai préféré garder des chiffres conservateurs (j'emploie conservateur dans le bon sens du mot).

Est-ce donc là le barème de justice avec lequel le gouvernement fédéral entend traiter les deux groupes éthniques qui ont des droits égaux dans sa confédération, avec 47 p. 100 de la population d'origine britannique, qui détient plus de 83 p. 100 des postes de commande, et 30.8 p. 100 d'origine française qui ne reçoit que 13.1 p. 100.

Dans toutes les autres sphères de la vie canadienne, en dehors du Gouvernement, la situation des droits du français n'est guère plus florissante. Si le bilinguisme ne vaut que pour devenir garçon d'ascenseur, téléphoniste, et autres, il devient alors insultant pour nous d'en faire état. Je passe sous silence la situation du bilinguisme dans l'armée, où les nôtres sont systématiquement anglicisés, sous peine de végéter et de se faire plaquer de déclaration malheureuse, comme celle de l'officier de marine E. Adam, à Québec, l'an dernier, qui osait déclarer en public que les Canadiens français ne pouvaient espérer occuper de hauts postes dans la marine, s'ils ne savaient pas l'anglais.

Dans le choix des immigrés qu'on a amenés au pays, a-t-on respecté la proportion des deux groupes ethniques? Non pas, et cela, en dépit des prescriptions de la constitution canadienne. Et pourtant, monsieur l'Orateur, chaque fois qu'il se porte des accusations sur ceux qui brisent l'unité nationale, c'est nous qui sommes le bouc émissaire.

Quand nous protestons contre l'appellation anglaise de l'hôtel Queen Elizabeth, que le National-Canadien construit à Montréal, au coeur même du Québec, royaume de 30 p. 100 des citoyens de ce pays, nous brisons l'unité nationale. Quand nous nous déclarons surpris qu'on donne à un citoyen anglais le poste de président de la Commission du service civil, qui appartient de droit à M. Boudreault, qui avait gagné ses épaulettes, nous brisons l'unité nationale. Quand nous exigeons du français dans ce pays bilingue, nous brisons l'unité nationale. Quand nous protestons contre une garde-malade qui exige l'anglais uniquement, dans un hôpital en majorité française, et situé dans le Québec, nous sommes des fanatiques, nous brisons l'unité nationale. Quand nous réclamons un drapeau national, non pas avec une fleur de lys, mais un drapeau canadien, sans signe distinctif, alors que certains de nos concitoyens le réclament avec un **Union Jack**, c'est nous qui brisons l'unité nationale. Quand nous réclamons un ambassadeur auprès du vatican, au nom de presque la moitié de la population canadienne, qui est catholique, c'est nous qui nuisons à l'unité nationale. Quand nous demandons une enquête *sur le bilinguisme*, elle nous est refusée parce qu'elle serait nuisible à l'unité nationale.

Mais qu'est-ce donc, monsieur l'Orateur, que cette unité nationale? Est-ce à dire que la vérité et la justice seraient incompatibles avec l'unité nationale? Cette unité nationale serait-elle un écran de fumée qui modère nos ardeurs chaque fois que nous marchons vers la reconnaissance, non pas de nos désirs particuliers, mais des prescriptions de la Confédération.

Chez certains de nos concitoyens anglais, on semble trop souvent nous considérer comme un mal nécessaire qu'on tolère de mauvaise grâce. L'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) a traduit cet état d'esprit la semaine dernière, lorsqu'il a exposé des commentaires indignes d'un représentant de la Chambre, à l'endroit du Québec. Qu'il permette alors à un député de cette "autre nation" de lui dire qu'il trouvera dans son propre comté, à Maillardville, une preuve de notre largeur d'esprit,

(suite à la 7e page)

M. CLEMENT ALBERT

Household Finance Corporation of Canada annonce la récente nomination de M. Clément Albert au poste de gérant de leur succursale de Chicoutimi. M. Albert a été au service de diverses succursales HFC dans la Province de Québec. Juste avant sa promotion à la tête de la succursale de Chicoutimi, il était gérant adjoint de l'une des succursales HFC de Montréal.

Funérailles de M. Lauréat Gauthier

C'est à regret que nous avons appris le décès de M. Lauréat Gauthier, époux de dame Rose-Hélène Larouche, décédé dernièrement dans les chantiers de St-Raymond à l'âge de 46 ans.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Louis-Philippe Larouche, vicaire à la Cathédrale de Chicoutimi, assisté de MM. les abbés Gaston Larouche et Maurice Savard qui agissaient comme diacre et sous-diacre. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils: Paul, Gilles, Roger, Clément, Gaston, Christian et Martin; ses filles: Claire, Hélène, Angèle, Michelle, et Louise. Le défunt faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur. Il était aussi le frère de la Révérende Soeur St-Gustave des Soeurs du Bon Conseil de Chicoutimi.

A la famille éprouvée, notre journal offre ses sincères condoléances.

AVIS

Est décédée, le 29 janvier, à Chicoutimi, dame Marie Duchaine, épouse de Napoléon Tremblay, demeurant au numéro 383, rue Racine-est, Chicoutimi. Tous ceux qui sont débiteurs ou créanciers de la dite succession, voudront bien s'adresser le plus tôt possible au notaire Emile Gagnon, 369 rue Racine est, Chicoutimi.

Mon voyage en Europe

Par Mme Rose Gauthier-Bergeron

(2) Mon voyage en Europe (suite)

Dimanche le 22, il y avait messe à dix heures. Le même soir, grand souper de gala. La soirée a fini très tard. J'ai eu beaucoup de plaisir. Aujourd'hui, j'ai fait la connaissance de deux messieurs de Rimouski. Tous deux sont très amusants.

Enfin, nous commençons, ce soir, à faire nos malles, car nous approchons de l'Europe. Nous verrons bientôt la côte de l'Irlande. Cet après-midi nous avons vu un chalutier. C'est étrange... Depuis six jours nous n'avions vu rien d'autre que la mer. — Je n'aime pas trop la vie sur le bateau, — surtout quand il balance comme celui-ci. Ça devient fatigant à la longue et nous ressentons le besoin de changer d'atmosphère.

Cependant, je crois que ce soir, près des côtes, nous aurons une mer plus calme et j'espère que je pourrai mieux dormir, sans être trop secouée, comme ça été le cas depuis quelques jours.

Enfin, après six jours d'attente, nous arrivons au Hâvre. Je le vois déjà un peu: une pointe de rocher, des quais où il y a des bateaux amarrés, quelques immeubles dont plusieurs ont été rasés par les bombes.

Avant de descendre, nous sommes assemblés dans une grande salle où les inspecteurs sont postés pour vérifier les passeports. Cela a bien duré 20 minutes. Nous débarquons enfin pour prendre aussitôt le train du Hâvre pour Paris. C'est un ancien train qui chauffe au charbon et dont les fenêtres ne sont guère étanches. Lorsque nous traversons les tunnels, nous sommes à demi asphyxiés.

J'ai bien faim. J'aurais dû m'apporter quelques fruits du paquebot, car le trajet est assez long entre le Havre et Paris.

PARIS

Enfin, nous descendons du train à 8 hres et demie. Les porteurs étant tous employés, je dois porter mes valises. Oh! ce n'est certes pas drôle que de voyager seule. Je dis que je suis seule, mais je ne le suis pas en réalité, car la demoiselle de Montréal a fait le voyage dans le même train, quoique pas dans le même compartiment. Nous nous sommes revues et avons pris un taxi ensemble. Ce qu'ils sont petits, les taxis de Paris. Je crois que ce sont des miniatures à côté de ceux du Canada.

Mon Dieu que c'est noir Paris. Et, ils appellent cela la 'Ville Lumière'', cette ville que je voulais tant connaître. A mon arrivée elle ne me semble qu'une ville d'ombres. Mais aujourd'hui, alors que j'avance vers le coeur de la ville et que je la vois en plein jour, c'est plus différent. Je me plais à admirer ces rues symétriques et je pense que le plan de la ville a dû être étudié longtemps avant de faire de cette cité un tel chef d'oeuvre d'architecture.

Mademoiselle Connelly est descendue au même hôtel que moi, à l'Hôtel Dumuny, rue du Mont Thabor. Pour mon premier repas à Paris, je ne me considère pas très chanceuse. Nous sommes au restaurant "A la bonne fourchette", sur la rue St-Honoré. La pour nous couper l'appétit, un couple très élégant, ayant avec eux un chien qui a eu un accident...

C'est maintenant le moment de voir les grands magasins où nous voyons de très belles choses. Les vitrines sont merveilleuses. Je crois qu'il n'y a pas d'autres villes où tout se fait avec ce goût parfait. Ensuite, nous allons voir: "Si Versailles m'était conté.." un film de Sacha Guitry. Merveilleux!

Maintenant nous sommes dans un restaurant de la rue de la Michaunière, "Aux gorges du Tharme". Nous y prenons un très bon souper et nous y faisons la connaissance du directeur de la Banque Canadienne et de son épouse. Je dois les revoir.

VERSAILLES

Je ne suis pas très bien ce matin. Je n'ai pas dormi de la nuit; j'ai fait de l'insomnie, ce qui m'arrive d'ailleurs assez souvent. Je me suis levée à onze heures. J'ai dîné et je suis parti à deux heures pour Versailles, visiter le château. Je l'ai trouvé splendide; d'ailleurs, tous les châteaux de France sont beaux, mais je crois que Versailles est celui qui réflète avec plus de majesté les splendeurs du siècle de Louis XIV. C'est merveilleux! Ses salons de glaces, ses plafonds ronds et peints comme les églises, ses galeries de portraits, ses galeries de batailles.. Qu'est-ce qu'on ne pouvait pas réaliser dans ce temps-là!

Louis XIII avait bâti le château assez imposant. Mais son fils, quand il prit le trône, fit ajouter à l'édifice des ailes. Elles sont immenses. Il faut plusieurs heures pour en faire le tour, et on ne voit pas tout. Il y a les terrasses, les fontaines. J'ai vu la petite pièce d'eau où Marie-Antoinette patinait l'hiver. Je suis monté au balcon où elle avait été obligée d'apparaître pour appaiser le peuple avant la révolution. J'ai passé par l'escalier où LaFayette est venu la chercher pour la soustraire au peuple. Sa chambre est splendide! Les murs sont couverts de tapisseries de soie blanche, à motifs fleuris rose. Le meuble à bijoux est aussi gros qu'un bureau de chambre à coucher. C'est un véritable chef-d'oeuvre! Les lustres sont de cristal. Le plancher est couvert de tapis d'au moins trois cents ans qui se sont très bien conservés.

Comme j'étais allé voir le film "Si Versailles m'était conté", je n'étais pas trop ignorante sur ce sujet. Heureusement, car le guide ne donne les explications qu'en anglais et en espagnol. C'est à n'y rien comprendre. Comme je me tenais éloignée du groupe et comme je regardais par les fenêtres, le guide a semblé se rendre compte de mon embarras et a commencé à parler en français. Il était temps, car j'allais lui faire une scène dans le château. Pour aller à Versailles, nous avons traversé la forêt de St-Cloud, et pour revenir nous avons longé les abords du bois de Boulogne.

(à suivre)

N.-Dames de Lourdes du Lac-Bouchette

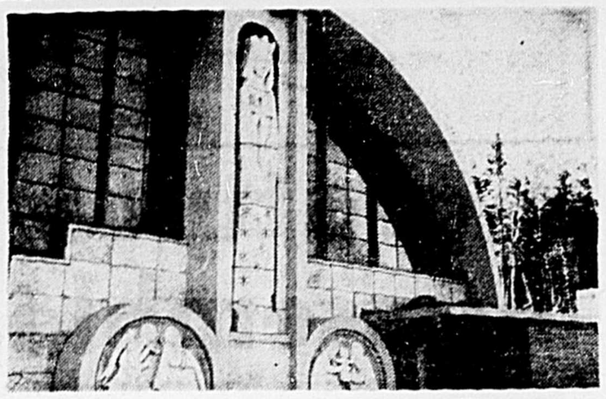

A l'occasion de la fête de N.-Dame de Lourdes qui sera célébré le 11 février, le sanctuaire du Lac Bouchette nous a fait parvenir une série d'articles écrits par un théologien sur la vie glorieuse et souffrante de la mère de Dieu. Durant les jours entourant la fête de N.-Dame, nous publierons donc une douzaine d'articles montrant les aspects complexes de mariologie.

ARTICLE 1: MARIE DANS LE PLAN DE DIEU

"Dieu m'a possédée au commencement de ses voies, avant ses oeuvres les plus anciennes. J'ai été prévue dès l'éternité, dès le commencement, avant les origines de la terre".
(Prov. VIII 22-23).

Ces paroles du livre des Proverbes qui regardent directement la Sagesse éternelle, le Fils de Dieu, sont appliquées par l'Eglise dans sa liturgie à la bienheureuse Vierge Marie. Elles nous indiquent la place insigne qui revient à Marie dans le plan divin et nous dévoilent par le fait même la haute dignité de la Sainte Vierge.

Qu'il y ait un plan des choses créées personne ne s'en étonnera. Au contraire nous savons qu'un être intelligent ne réalise jamais une oeuvre importante sans établir au préalable un plan détaillé de ce qu'il entend faire. Aussi bien Dieu, infiniment intelligent et sage, forme donc avant de créer le monde un plan d'amour dans lequel toutes les choses qui seront créées trouveront leur place et leur raison d'être. Ce plan éternellement dressé dans la pensée divine se réalisera normalement par l'histoire des siècles à travers l'espace et le temps. De sorte qu'aucun être, qu'il s'agisse des anges, ou des hommes ou des choses, n'existe dont la venue n'ait été prévue, dont la place n'ait été marquée, dont le rôle n'ait été prédestiné. Et la dignité, la grandeur vraie de tous et de chacun se mesurent dès lors sur l'importance des rôles que Dieu leur a respectivement attribués pour l'accomplissement de ses desseins tel que prévus dans son éternelle pensée.

Quel est donc ce plan merveilleux qui a présidé et présidera jusqu'à la fin des temps à l'histoire du monde?

Le voici tel que conçu par les théologiens franciscains à la suite du docteur subtil et combien intuitif qui a nom: Jean Dun Scot.

Dieu Trinité qui est amour s'aime d'un amour infini et il trouve dans l'épanchement de cet amour, dans la trinité de ses Personnes, toute sa gloire et toute sa félicité. Or Dieu, qui peut tout, peut s'il le veut répandre cet amour hors de lui, en faire bénéficier d'autres êtres qu'il lui est possible de créer. Il peut même produire un être qui soit capable de recevoir cet amour en totalité et puisse en retour le lui rendre en plénitude, tel qu'il le reçoit.

Or voici que du sein de l'Adorable Trinité, si l'on peut s'exprimer ainsi, le Fils de Dieu offre à Dieu le Père de lui rendre une gloire qu'il recevra comme infinie et forme avec lui et le Saint-Esprit ce Chef-d'oeuvre que la Trinité veut se donner: Le Christ Jésus, le Verbe fait chair, l'Homme-Dieu. L'Incarnation est décrétée.

Dieu pourrait avec raison s'arrêter là. Mais non, à ce Fils qu'il lui serait loisible de créer dans la *plénitude* de l'âge adulte, il décide de donner une mère digne de lui, qui le portera dans son sein virginal mieux que toute autre mère ici-bas et qui aura pour mission de le mettre au monde pour la plus grande joie de l'humanité. Cette mère, élevée dès lors au dessus des anges, gloire insigne de la race humaine, Dieu la veut avec et pour son divin Fils devant naître dans la chair. Son plan de l'Incarnation amoureuse comporte cette merveille inouïe de la maternité divine. Il ne veut pas d'un ordre de choses dont elle serait absente et il entend qu'après son Fils et à cause de lui elle soit, cette mère, le plus pur joyau de son oeuvre.

Voilà la fonction et la gloire essentielle de Marie. Tous les autres privilèges, immunités, grâces, gloires telles que l'Immaculée Conception, la Méditation, l'Assomption, tout dépend de cette dignité capitale de Mère de Dieu car rien, on le conçoit facilement, ne saurait *être trop* beau ou trop grand pour celle qui donnera la vie au Christ et qui présentera au monde le roi immortel des siècles.

Fait à remarquer, c'est dans un seul et même décret que le Christ et sa Mère ont été voulus selon ces mots du Pape Pie XI dans sa bulle de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. "Dieu qui est ineffable, disait le Souverain Pontife, . . . choisit et prépare, dès le

(suite à la 7e page)

BIENVENUE AU PRESIDENT D'HAITI

Le président Eisenhower souhaite la bienvenue au Président d'Haïti, M. Paul E. Magloire, lors de son arrivée à Washington pour une visite officielle. Le président et M. Magloire ont pris le dîner à la Maison Blanche. Au centre, nous remarquons Johns Simons, chef d'état. (Photo P.C.)

Jeanne Mance et ses dévouées compagnes au chevet des malades et des blessés de la garnison de Ville-Marie. Leurs soins étaient un *gage de sécurité* pour la colonie naissante.

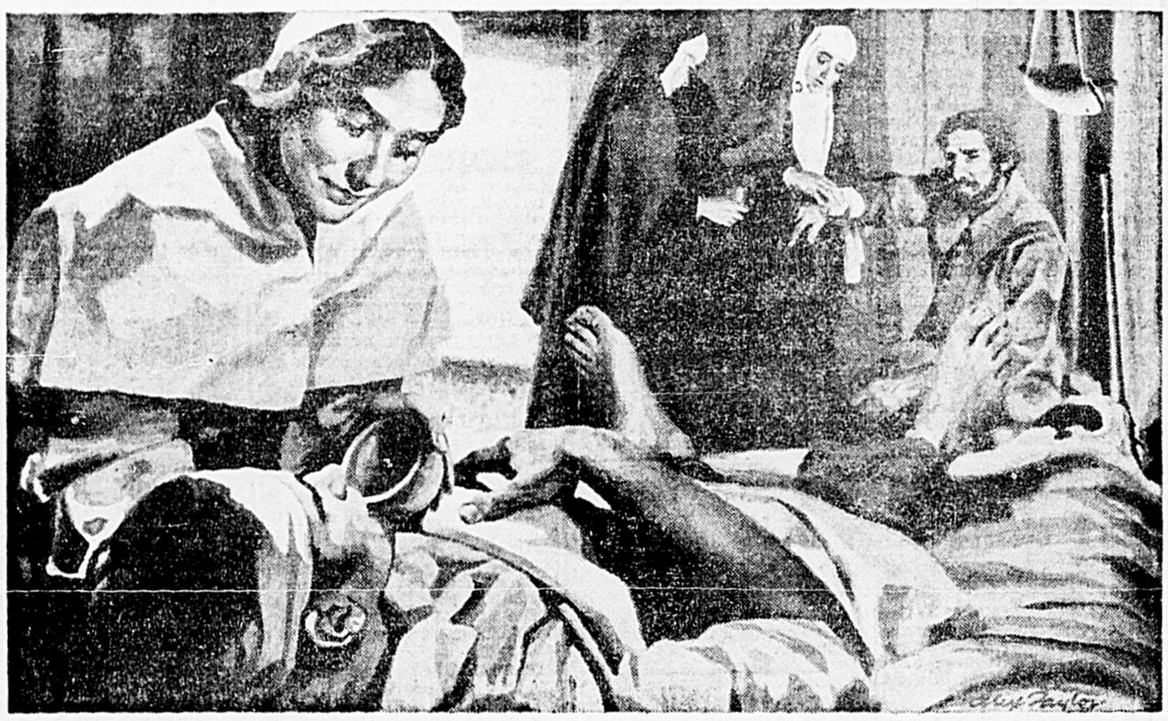

GAGE DE SÉCURITÉ

Le Service de Santé de l'Armée canadienne assure le bien-être physique du personnel militaire, prend des mesures préventives contre la maladie, voit à l'évacuation rapide des hommes blessés au combat ou victimes d'accidents. A n'en pas douter, le personnel médical de l'Armée est un *gage de sécurité* pour la nation.

Tout jeune homme — ou toute jeune fille — qui se sent des dispositions pour le soin des malades, qui a la vocation de dévouement et de sollicitude qui est de rigueur au chevet des patients, peut se tailler une carrière intéressante au sein du Service de Santé de l'Armée canadienne.

La Santé militaire forme son personnel. Son matériel et ses méthodes sont les plus modernes qui soient. Elle enseigne des spécialités techniques qui sont fort en demande dans les hôpitaux et les cliniques industrielles de la vie civile. Vous pouvez vous former et vous perfectionner dans l'Armée et bénéficier d'une bonne solde, de nombreux avantages et d'une pension à la retraite.

Au centre de recrutement de votre région, on se fera un plaisir de vous renseigner sur les perspectives d'une carrière dans le Service de Santé de l'Armée.

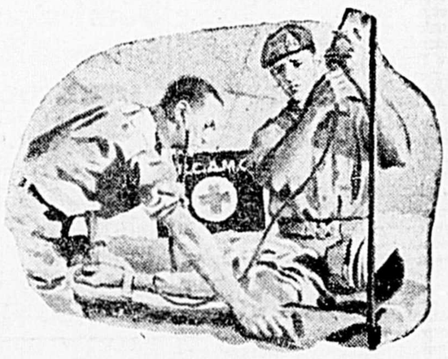

Les infirmiers et autres aides médicaux du Service de Santé de l'Armée canadienne aident les médecins à soigner malades et blessés dans les postes de secours et les hôpitaux, tant au pays qu'à l'étranger. Ce personnel médical compétent est un *gage de sécurité* pour le Canada.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 3, 3 Côte de la Citadelle, Québec. Tél.: 4-5940
OU
Centre de recrutement, Le Régiment du Saguenay, Chicoutimi. Tél.: 4-3712

AL-75

ADRESSEZ-VOUS AU:

Manège Militaire

24 OUEST, RUE RACINE — CHICOUTIMI
BUREAU OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 10.00 A.M. A 6.00 P.M.

TEL.: 4-3712

A58-9757

Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif, dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

Jeudi, 3 février 1955

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (Le Bélier) — Les activités seront nombreuses aujourd'hui. Et vous pourrez faire d'excellents profits dans beaucoup de cas si vous agissez promptement.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI — (Le Taureau) — Vous atteindrez le but désiré si vous vous concentrez exclusivement sur les choses importantes. Dans vos rapports avec vos amis soyez honnête.

DU 21 MAI AU 21 JUIN — (Les Gémeaux) — Ayez de l'initiative et donnez le meilleur de vous-même à votre travail. Si vous rencontrez des difficultés dans le domaine du coeur, soyez prudent et écoutez votre bon sens.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET — (Le Cancer) — Les influences vous encouragent. Si vous avez quelques points qui vous préoccupent, réfléchissez bien et demandez la coopération de vos amis.

DU 24 JUILLET AU 22 AOUT — (Le Lion) — La journée sera pleine d'offres alléchantes. Soyez raisonnable et étudiez bien chaque question. Que le succès des autres vous réjouisse, et ne provoque point de discorde.

DU 23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (La Vierge) — Les affaires confidentielles sont en faveur aujourd'hui. Occupez-vous spécialement de vos nouvelles rencontres. Pratiquez les sports, attention à votre santé.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (La Balance) — Avez une attention spéciale à vos affaires financières. Soyez un compagnon de travail enthousiaste et honnête. Les enfants sont en faveur aujourd'hui.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (Le Scorpion) — Les vibrations sont en votre faveur aujourd'hui. Avec de la confiance vous ferez un progrès remarquable. Ayez plus d'originalité dans vos méthodes.

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE — (Le Sagittaire) — Ne négligez pas vos nouvelles amitiés. L'économie devra être votre mot d'ordre pour aujourd'hui. Réjouissez-vous du succès de vos compagnons.

DU 23 DECEMBRE AU 21 JANVIER — (Le Capricorne) — Les résultats d'aujourd'hui dépendront en grande partie de vos efforts. Prenez vos décisions avec précision et promptement.

DU 22 JANVIER AU 20 FEVRIER — (Le Verseau) — Les rayons sont amicaux. Suivez les conseils que l'on vous aura donnés durant le jour. Ayez confiance en la divine Providence et en vous-même.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS — (Les Poissons) — Exposer vos projets à ceux qui peuvent vous aider à les réaliser. Dans le domaine du coeur, il ne faudrait pas trop espérer sur l'aide de vos amis.

Pour ceux qui sont nés aujourd'hui: vous avez un caractère très changeant et attachant. Vous manquez peut-être un peu de sérieux lorsqu'il s'agit de prendre des décision graves, ou lorsqu'il faut résoudre un problème difficile. Vous rendez souvent service aux autres et vous vous attirez beaucoup d'amis. Soyez persévérant dans vos entreprises et gardez une plus grande place dans votre vie pour la religion.

Jour de naissance de Horace Greeley, homme d'Etat américain; journaliste; Mendelssohn, compositeur.

Suggestions Colligées par Mme Jean Gerber (Mère de 5 enfants)

En feuilletant un magazine, l'autre jour, j'ai trouvé cette pensée intéressante. Ce qu'il y a de plus merveilleux chez les bébés est "qu'ils ont une manière unique d'éduquer leurs parents . . . et de leur apprendre quoi faire pour eux". C'est bien vrai! Qui, sinon votre petit, saurait vous apprendre à si bien répondre à ses besoins?

* * *

Principe de base. Forcer bébé n'augmentera ni n'améliorera son appétit. Les petits *varient* d'un repas à l'autre. Et la plupart des bébés savent à leur façon ce qu'il leur faut. Principe de bonnes habitudes alimentaires: variez les menus de bébé, tout comme vous variez vos propres menus.

* * *

L'appétit de Bébé sera plus régulier si vous lui servez une variété d'aliments savoureux. La maison Gerber offre plus de 32 variétés de fruits, légumes, soupes, viandes et desserts passés au tamis. Vous pouvez donc alterner la couleur et les aliments que vous lui donnez. Ces Aliments Gerber Passés au Tamis ont une saveur agréable et naturelle, une consistance lisse et délectable, et sont traités pour assurer une teneur élevée en éléments nutritifs nécessaires aux bébés qui se développent.

* * *

Charme de la musique. Un expert en photographie nous suggère: "Quand vous voulez photographier votre bébé, trouvez de la musique douce à la radio. Cela agit merveilleusement sur ses expressions."

* * *

P pour protéines . . . "l'élément-bâtisseur" basique pour les petits corps. Les Viandes Gerber Passées au Tamis fournissent les protéines complètes si nécessaires au développement des muscles et du corps. Préparées avec des morceaux choisis, elles ne se composent que de viande pure à laquelle juste assez de bouillon a été ajouté pour qu'elles aient une consistance lisse et soient faciles à avaler. Aussi digestible que le lait car elles sont spécialement traitées pour contenir moins de graisse et de fibres, elles sont toutes les sept bien connues pour leur saveur naturelle qui stimule l'appétit des petits. Aliments Gerber pour Bébés, Niagara Falls, Canada.

Entretien du cuir

(PC) — L'entretien du cuir est assez simple. Pour les planchers, il suffit de les laver au savon et à l'eau et de les cirer comme à l'ordinaire. Mais les garnitures d'ameublement ne devraient pas recevoir de cire ni être traitées avec d'autre chose que du savon et de l'eau.

EN UN CLIN D'OEIL!

Sur ce joli modèle de tablier, imprimé à l'aide d'un fer chaud le bouquet de fleurs comme ci-dessus, au corsage.

Patron 7160: grandeurs: petits (10,12); médium (14,16), grand (18, 20).

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'aurez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (0.25) en argent, avec votre, votre adresse, le no. du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave Labrecque, Chicoutimi.

Le nouveau catalogue d'Alice Brooks ne coûte que 0.25.

Quel est l'animal le plus rapide pour de courtes distances?

— Le guépard, plus petit que la panthère, est un animal du genre chat. Il est doux et s'apprivoise facilement.

EN PREVISION DU PRINTEMPS

Les sacs à main que la mode apporte aux élégantes du printemps est d'un goût delicat et exotique. Pour celles qui projettent de faire des voyages au cours de la saison chaude, un sac à main comme celui-ci sera vraiment l'accessoire le plus utile et le plus joli. Il est en paille crochetée, garnie de point de polka.

Recette du jour

POUDING CARAMELISE

2 tasses de lait
½ tasse de sucre
6 c. à tb. de farine
1 c. à tb. de beurre

Faire chauffer le lait, séparer les oeufs, battre les jaunes avec ¼ de tasse de sucre puis la farine. Délayer avec le lait chaud. Ajouter le beurre. Faire cuire au bain-marie jusqu'à épaississement. Laisser refroidir et incorporer délicatement les blancs battus. D'autre part, faire caraméliser le reste su sucre, ¼ de tasse, ajouter 2 c. à tb. d'eau bouillante pour faire dissoudre le caramel. Verser dans un plat à pouding beurré et y mettre la préparation. Cuire 30 à 35 minutes au bain-marie au four de 350° F., c'est-à-dire placer le plat à pouding dans une lèchefrite qui contient de l'eau chaude. Servir chaud ou froid. 6 services.

Grande autorité du folklore au Canada

(PC) — Depuis les falaises du Cap-Breton jusqu'aux petits villages de pêcheurs de la côte, Mlle Helen Creighton s'en est allée promener et elle est revenue avec un trésor de petits faits historiques qu'on ne trouve dans aucun manuel d'histoire.

Elle tente de s'approcher de l'âme du peuple, de connaître ses joies et ses peines, ses orages et ses crises que seules les chansons et les histoires locales ont transmi jusqu'à nous.

Ce travail entrepris il y a 25 ans est une lutte contre le temps. La radio et maintenant la télévision ont presque partout pris la place des chansonniers qui égayaient les soirées dans les petits villages.

De la fenêtre de sa demeure, située au sommet d'une colline à Halifax, Mlle Creighton contemple les majestueux paquebots qui s'avancent vers le port, alors que des voix enregistrées, tout près d'elle, lui parlent de ce temps, pas tellement lointain, où des barques, des voiliers et des brigantins naviguaient gracieusement dans ces mêmes eaux.

Mais ceci n'est possible que l'hiver. Pendant l'été, elle doit découvrir des centaines de milles à travers la province, sur les grandes routes modernes comme sur les anciens chemins de terre.

Mlle Creighton, qui paraît plus jeune que ses 54 ans, a déjà publié trois de ses travaux: "Chants et ballades de la Nouvelle-Ecosse," paru en 1932, "Douze chansons de la Nouvelle-Ecosse," imprimé huit ans plus tard, et "Chants traditionnels de la Nouvelle-Ecosse, dont la publication date de 1950. Un recueil de chansons est actuellement en préparation.

L'été dernier, elle fit un voyage au Nouveau-Brunswick et enregistra 90 chansons dans une seule semaine.

Voici comment elle procède. Avec sa grâce coutumière et sa bonne humeur, elle s'introduit dans un cuisine ou un hangar, selon le cas, et entame une conversation avec les gens de l'endroit. Ils se laissent facilement persuader d'interpréter quelques airs du pays. "Ils adorent tous chanter," ajoute notre folkloriste.

Les mélodies se ressemblent souvent, mais l'histoire racontée varie avec chaque région. L'interprète le plus âgé qu'elle ait rencontré est un noir de 99 ans, et le plus jeune, un garçonnet de huit ans qui chantait en gaélique.

Plusieurs de ces chansons sont venues du Royaume-Uni et celles qui racontent les exploits de Robin Hood semblent être les plus populaires.

C'est dans son propre comté de Halifax qu'elle trouve le terrain le plus fertile pour sa cueillette. "Les vieux loups de mer qui vivent dans les petits villages qui bordent la côte ont une réserve inépuisable d'histoires et de contes."

Mlle Creighton, reconnue comme l'une des plus grandes autorités dans le domaine du folklore au Canada, entra au service du Musée national en 1948 et depuis, elle a enregistré ou recopié 1,479 chansons différentes en anglais, français, allemand, gaélique, indien et même en idialecte nègre.

Sac à divers usages

(PC) — Toutes les ménagères connaissent déjà l'utilité des sacs à chaussures que l'on suspend derrière les portes d'une penderie. Elles permettent un accès facile aux souliers et épargnent de l'espace.

Des sacs ainsi divisés peuvent servir également à ranger n'importe quels autres menus articles, tels que mouchoirs, bas, brosses à linge, fleurs artificielles ou autres garnitures du genre.

COUSEZ VITE

Demi-grandeur, une robe dans un style joli et nouveau. Même la couturière peut accoutumée réussira un petit chef-d'oeuvre avec ce patron.

Patron 4523: grandeurs 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 4⅝ vges de 35-pces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'aurez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (0.35) en argent, avec votre nom, votre adresse, le no. du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave Labrecque, Chicoutimi.

Conseils de Lily Dache sur les chapeaux

(PC) — Pour être véritablement élégante, la femme doit faire en sorte que sa coiffure et son maquillage s'harmonisent avec ses chapeaux, ainsi que le recommande Lily Dache, célèbre dessinatrice de New-York. "Que sert-il" dit-elle, "de porter le plus beau chapeau du monde si la chevelure est mal placée?" Il en est de même du maquillage, poursuit la dessinatrice; s'il n'est pas appliqué avec art, il gâchera l'aspect d'ensemble de la tête.

Lily Dache a prodigué ces conseils au cours de la récente présentation de sa magnifique collection printanière. Développant ce sujet, la réputée modiste a invité toutes les femmes à tenir compte, dans le choix d'un chapeau, non seulement de leur coiffure, mais aussi de la couleur de celui-ci par rapport à leur teint. La teinte d'un couvre-chef, affirme-t-elle, peut avoir beaucoup d'effet sur la coloration de l'épiderme.

D'après la dessinatrice, un chapeau devait laisser dépasser au moins une petite quantité de cheveux pour conférer à la tête une apparence harmonieuse. Le turban ne fait pas exception à cette règle et c'est pourquoi tous les turbans montrés par Dache cette année ont une ligne fuyante. La

(suite à la 7e page)

CARNET SOCIAL

Monsieur Augustin Girard, professeur à l'Ecole Normale du Bon-Pasteur, est parti aujourd'hui pour Québec, où il passera quelques jours.

— o —

Monsieur Clément Gravel est parti hier pour Canton Bégin où il passera quelques jours.

x x x

M. l'abbé Joseph Durand a béni dernièrement en la Basilique de Montréal le mariage de Rita, LL., fille de M. et Mme Alphonse Bérubé, de Cacouna, avec le docteur Raoul Hippolyte, autrefois attaché à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, fils de Me Hippolyte et de Mme Hippolyte, de Port-Arthur. A l'issue d'une réception, le docteur et madame Hippolyte prirent l'avion pour les Etats-Unis.

x x x

M. Joseph Tremblay et Mme Tremblay, née Claire Gilbert, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur deuxième fils; il est né le 14 janvier à l'Hôpital général du Saguenay et a été baptisé le 22 janvier à l'église St-Jacques d'Arvida. Parrain et marraine: M. et Mme Guy Perron d'Alma, oncle et tante de l'enfant, porteuse Mme R. Gilbert, grand'maman de l'enfant.

* * *

ST-METHODE (DNC)

Le 23 janvier a été baptisé, Joseph-Alfred, fils de M. Louis-Joseph Bédard et de Mme Bédard, née Françoise Guénard. Parrain: M. Alfred Jobin; marraine, Mme Joseph Thivierge.

— o —

A été baptisé le 23 janvier, Joseph-Fernand-Yvon, fils de M. Sylvio Gérard et de Mme Gérard, née Laure-Alma Doucet. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Gérard, oncle et tante de l'enfant.

— o —

Le 30 janvier a été baptisée Marie-Céline-Normande, fille de M. Henri Vallée et de Mme Vallée, née Rose Petitclerc. Parrain, M. Robert Lessard; marraine, Mlle Cécile Vallée, soeur del 'enfant.

— o —

A été baptisée le 30 janvier, Marie-Line-Brigitte, fille de M. Roch Roberge et de Mme Roberge, née Simone Darveau. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Gagnon.

— o —

Le 30 janvier a été baptisé Joseph-Jean-Henri-Roger, fils de M. Lionel Séguin et de Mme Séguin, née Blanche Bouchard. Parrain et marraine; M. et Mme Henri Martel, oncle et tante de l'enfant.

Le Progrès du Saguenay publie gratuitement et avec plaisir tous les événements sociaux, baptêmes, réunions, mariages, anniversaires, déplacements. Adressez-vous à:
Le Carnet Social
316 Ave Labrecque
Chicoutimi, Tél.: 4-4474

Mal à la gorge?

employez du **SODA**

Comme gargarisme pour désinfecter la gorge et déloger les amas de mucus, dissolvez deux c. à thé de soda à pâte dans un verre d'eau.

BROCHURE DE RECETTES GRATUITE donne autres usages médicaux. Church & Dwight Ltd., Sun Life Bldg., Montréal.

CHEZ MADEMOISELLE

GRAND BALAYAGE FINAL

JEUDI MATIN à 9 hres.

SOULIERS de TOILETTE

1500 PAIRES
DE STYLES RECENTS
ET
DE QUALITE GARANTIE

1er GROUPE
VALEUR DE 4.95 à 7.95 POUR **$2.00**

LOT DE **200 BOURSES** CUIR • CORDE • SUEDE **2.00 3.00 4.00**

MODELES NOUVEAUX • TEINTES VARIEES

2ème GROUPE
VALEUR DE 8.95 à 10.95 POUR **$3.00**

DES VALEURS QUE VOUS DEVEZ VOIR DES **JEUDI matin...**

COULEURS VARIEES
TALONS HAUTS
CUBAINS ou BAS

3ème GROUPE
VALEUR DE 10.95 à 13.95 POUR **$4.00**

LE SALON DE CHAUSSURES **MADEMOISELLE**
208 RACINE est
TEL. CHICOUTIMI 4-4740
EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE

LOUISE et LOUIS — par Seeg

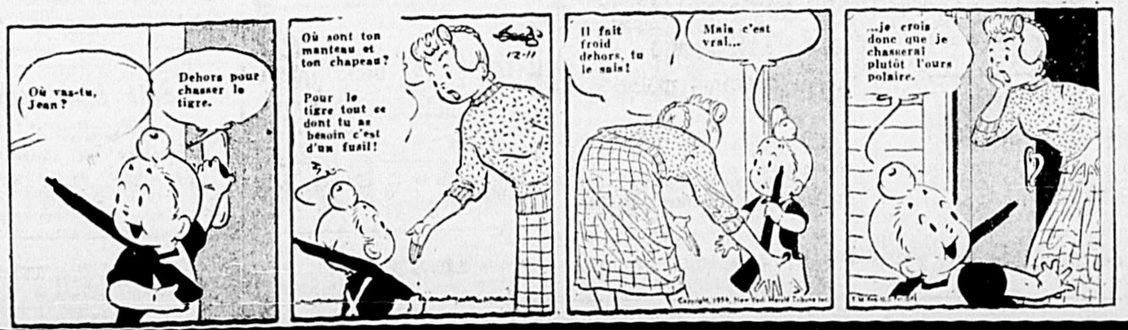

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS
DES PETITES ANNONCES
LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Minimum par insertion (17 mots) 50c pour tout mot additionnel .03c.

Avis de décès, de funérailles, de messes de naissances, de services anniversaires de remerciements, etc.: $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4.30 hres la veille de la publication

A LOUER

LOGEMENT à louer, chauffé, 4 appartements, maison seule. S'adresser à 79 Blvd St-Jean-Baptiste, Rivière-du-Moulin, téléphone: 4-5266.

Chicoutimi . . .

(Suite de la page 1)

Le plus grand nombre des hommes arrêtés étaient des célibataires, soit 751 célibataires et 304 hommes mariés. Quatorze femmes et douze filles, ont été aussi arrêtées au cours de l'année.

Des détails sur les activités de ce département sont annexés au présent rapport.

J'annexe aussi un résumé des dépenses de taxis ainsi qu'un relevé du millage parcouru par la patrouille.

SERVICE DES INCENDIES

La brigade a eu au cours de l'année 1954 à répondre à 246 appels, en comparaison de 251 en 1953, 279 en 1952, 272 en 1951, 291 en 1950, 223 en 1949, 247 en 1948, 257 en 1947, 244 en 1946, 233 en 1945, 231 en 1944, et 225 en 1943. Les pertes causées par l'incendie et payées par les assurances ont été de $170,416.15, ce qui se compare à $127,944.72 en 1953, $58,872.14 en 1952, $63,265.11 en 1951, $69,745.28 en 1950, $65,822.84 en 1949, $49,966.42 en 1948, $48,558.76 en 1947, $14,819.36 en 1946, $632,116.70 en 1945, $262,538.45 en 1944 et $14,554 en 1943.

INVESTIGATEUR

Au cours de l'année qui vient de se terminer, votre Conseil a apporté une amélioration importante en instituant la charge d'investigateur. Le préposé, M. Marcel Vaillancourt, s'acquitte très bien de sa tâche et la population va pouvoir ainsi bénéficier d'un nouveau service qui s'avère déjà très utile.

Semaine de Sécurité Routière

Au nombre des activités de l'année, il y a lieu d'ajouter la part active prise à la Semaine de Sécurité Routière qui a été tenue du 1er au 8 juin.

Le résultat du travail fut le suivant:

Automobiles en mauvais ordre 159; Rapportées après réparation 109; non rapportées 50.

Nombre d'autos vérifiés par nos policiers: 2147; 3,000 timbres ont été distribués à $0.05, soit $150.

La journée du bicycle, 71 ont été pris sans licence ou sans lumière. 2 rouleaux de ruban lumineux ont été vendu et posés.

Remise au Comité de la Sécurité Routière par notre département: $289.50.

De plus, 23 chauffeurs ont été pris sans licence.

Le travail des pompiers en 54

Au cours de 1954, les pompiers de Chicoutimi ont eu à combattre des incendies dans 252 logements privés, 11 garages, 11 hangars, 12 manufactures, 10 automobiles, six magasins, deux camions, six édifices publics, 9 dépotoirs, 12 feux de champs, une église, une cour à bois, un hôtel, une école, une fonderie, un réservoir d'huile, une pelle mécannique, un yacht, une niveleuse etc. Sur 246 appels, il y en eut 157 entre six heures du matin et 7 heures du soir. Les 89 autres furent faits de nuit. 98 furent des appels par systèmes d'alarmes et 148 par appels téléphoniques.

Le mercure . . .

(Suite de la page 1)

quant pas l'école malgré le froid. M. le directeur des études s'est déclaré très fier des parents qui comprennent leurs devoirs et voient à ce que leurs enfants suivent leurs classes malgré le froid. A St-Georges, malgré une température de 43 sous zéro, les 150 enfants de cette école étaient présents à la classe. A l'Ecole Ste-Bernadette, cependant, on a dû faire évacuer l'école de quatre classes, parce que, malgré un chauffage intense, on ne parvenait pas à maintenir une température normale pour les 125 enfants. Cette école ouvrira de nouveau demain si l'on peut réussir à la chauffer convenablement.

Les pompiers d'Alma ont répondu à trois appels depuis hier soir. Un premier vers dix heures, hier soir, sur la rue Gagné, alors qu'une cheminée trop chaude menaçait de mettre le feu aux boisures. Grâce à la présence d'esprit et à la prudence du propriétaire, on a pu éviter un incendie qui aurait pu avoir des suites graves à cause du froid intense qui paralyse le travail des pompiers. Ce matin, vers huit heures, les pompiers ont été appelés au no 477 de la rue St-Joseph, à l'épicerie du Comptoir Economique, propriété de Mme Benoit Guénard. C'est un locataire, M. Almas Maltais, qui a alerté les pompiers vers huit heures parce que son logement était rempli d'une fumée âcre. A l'arrivée de la brigade des incendies, l'on constata qu'une fournaise à l'huile s'était carbonisée dans l'épicerie et avait occasionné cette fumée dans tout l'édifice.

Hier midi, vers 12h. 45, les pompiers ont été appelés de nouveau au même endroit mais à leur arrivée la maison était déjà toute en flammes. On dut employer plusieurs boyaux pour combattre cet incendie dont on ne connait pas l'origine. Ce n'est que vers 3 heures que les hommes de la brigade purent regagner leur caserne. Plusieurs pompiers ont souffert quelque peu du froid et sont revenus avec des engelures aux mains et aux pieds. La propriété qui appartenait à M. Rosario Côté est une perte complète.

Les pompiers venaient à peine de regagner leur caserne qu'ils furent appelés pour un commencement d'incendie au Café Bikini, propriété de M. Germain Harvey, sur la rue Sacré-Coeur à Alma. Il s'agissait d'un feu de tuyaux qui n'a causé aucun dégât.

Nommez un oiseau qui chasse les moineaux.
— L'étourneau.

Lourds dégâts causés par le feu à Ottawa

Ottawa (PC) — Un incendie a ravagé hier un bloc de huit maisons mitoyennes à l'angle des rues Hill et Wellington, à Ottawa. Environ 75 personnes ont été chassées de leurs logis, par suite de cet incendie, mais personne n'a été blessé, on ignore par contre la cause des flammes de même que le montant des dommages.

La campagne . . .

(Suite de la page 1)

ville et pourquoi doit-elle exister? Je n'hésite pas à répondre immédiatement à cette question, en affirmant qu'il est nécessaire dans une ville moderne que les autorités municipales et scolaires soient aidées dans l'administration de la chose publique par une chambre de commerce active et créatrice."

Voilà dans quels termes s'exprimait S. H. le maire Dr. Henri Vaillancourt, dimanche soir, au début de sa causerie radiophonique. Et il poursuivait en faisant l'historique des chambres de commerce, établies de nos jours dans le monde entier. Pour cela, il remonta aux époques éloignées qui nous ramènent au siècle de Louis XIV, alors que la Chambre de Commerce de Paris avait déjà une grande emprise et une influence bienfaisante sur les activités du peuple parisien. Il cita également en exemple les Board of Trade qui ont largement orienté et activé le développement dél'Angleterre. Pour terminer cet exposé historique, il faisait valoir que chaque ville importante des Etats-Unis et du Canada possède sa propre chambre de commerce, aujourd'hui.

"Il me semble, conciuait-il, que ce témoignage du passé sur l'existence des chambres de commerce et le fait qu'elles existent partout dans le monde aujourd'hui, me permettent d'affirmer que la nécessité de l'existence et du maintien de notre chambre de commerce à Jonquière est maintenant chose évidente."

Comme maire de la ville de Jonquière actuellement et ayant déjà complété un stage à l'hôtel de ville comme tel, de 1950 à 1952, le Dr. Vaillancourt s'est dit heureux d'avoir pu apprécier la collaboration étroite qu'il a reçue des membres de la Chambre de Commerce, et leur rendit un témoignage public de gratitude pour les nombreux services qu'ils ont rendus à notre ville et pour les belles réalisations auxquelles ils ont participé, et qui ont concouru à améliorer d'autant le bien-être de notre population.

Au terme de sa causerie, le maire de Jonquière lançait un appel à tous ses concitoyens, à quelle que classe qu'ils appartiennent, leur demandant de joindre les rangs de notre chambre de commerce, à l'occasion de cette campagne de recrutement, et cela en vue de rassembler toutes les bonnes volontés qui ont à coeur de voir grandir leur ville et de faire de Jonquière un centre prospère, ou nous pourrons jouir, à l'instar des autres villes, de tous les avantages que la vie moderne peut mettre à notre disposition.

Qui a d'abord adopté le suffrage féminin, l'Angleterre ou les Etats-Unis?
— L'Angleterre en 1918; les Etats-Unis en 1920.

$170,416.15 en assurances-feu payées en 1954

Dans son rapport annuel sur le service des incendies, le chef Albert Gravel, nous donne des précisions sur les assurances que possédaient les sinistrés et le montant payé par les compagnies d'assurances.

Suivant ce rapport, les sinistrés possédaient un montant total de $330,100 d'assurances sur les propriétés, $64,950 sur leurs mobiliers, $29,200 sur le stock, $6,000 sur les véhicules-autos et $13,000 sur la machinerie pour un total de $443,250.

On estime à $170,416.15 le montant total des assurances payées par les compagnies pour des pertes subies par le feu. Une somme de $128,374.50 a été payée pour des pertes sur la propriété et $25,375.97 sur le mobilier. Les compagnies d'assurances ont remboursé $7,665.68 pour le pertes en stocks, $6,000 pour les pertes sur les véhicules-auto et $3,000 sur la machinerie.

Quatre officiers de police blessés

Lille, France (Reuter) — Quatre officiers de police ont été blessés hier au cours d'une démonstration organisée par 10,000 agriculteurs du nord de la France, en vue de protester contre la politique agricole du gouvernement. La police a dû utiliser des bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants qui tentaient de se rendre aux bureaux du gouvernement à Lille.

Muckle . . .

(Suite de la page 1)

de Québec, tandis que la défense était représentée par Me Jules Landry, de Chicoutimi, et Me Guillaume Geoffrion, de Montréal.

Plusieurs témoins se sont fait entendre dans cette cause et plusieurs incidents avaient été soulevés de part et d'autre au cours des débats. Avant de rendre son jugement, le juge Simard relata assez brièvement les témoignages des personnes qui sont venues se faire entendre dans la boîte aux témoins pour ensuite en faire une analyse claire et précise. Il lut ensuite le texte de la loi sur lequel est fondée une accusation de parjure.

Le juge Simard déclara que les accusations logées contre Muckle et Paquet ne comprenaient pas les cinq éléments nécessaires pour une accusation de parjure. A la suite de ces déclarations et l'analyse des témoignages qui durèrent près de 2 hres, l'honorable juge Gérard Simard déclara que les acusations portées contre Josaphat Muckle et Earl Paquet étaient mal fondées en droit et en fait et que par conséquent les plaintes étaient renvoyées et les accusés libérés.

Le Progrès du Saguenay est un bon medium de publicité

NOUVEL APPAREIL A RAYONS-X

Une machine à Rayons-X vient d'être mise en service dans les forces armées des Etats-Unis. L'appareil, d'une pesanteur de 48 livres, est activé par une force radio-active et est capable d'opérer sans électricité. Cette photo a été prise au cours d'une démonstration de la nouvelle machine faite par le capitaine John B. Storer du corps médical de l'armée, qui presse le bouton qui met en opération l'appareil. Le patient pour le besoin de la cause est le capitaine Coleman. (Photo P.C.)

Changements à la Garde St-Dominique

Jonquière (DNC) — Le lieutenant Lucien Guérin vient d'être porté à la présidence du comité de finances et loisirs de la Garde St-Dominique de Jonquière. Cette décision a été prise lors de la première assemblée du bureau de la garde tenue en cette nouvelle année.

La réunion débuta par la récitation de la prière, et immédiatement après, il y eut appel des présences par le sergent-major Raoul Tremblay. Profitant de la première occasion présentée au début de l'année, le président de la garde, le capitaine Oswald Bilodeau, offrit à tous ses meilleurs voeux de bonne, sainte et heureuse année.

Les membres procédèrent ensuite à une élection partielle. En effet, à la suite de la démission du sergent-major Raoul Tremblay au titre de président du comité des finances et des loisirs, on décida de confier le poste au lieutenant Lucien Guérin.

Par suite de cette élection, le comité des finances et loisirs se compose comme suit: président, le lieutenant Lucien Guérin, premier vice-président, le sergent Henri Lavance, deuxième vice-président, le soldat Elie Nadeau. Rappelons que le soldat Nadeau agit également comme président du comité des jeux et publiciste de la Garde St-Dominique.

Au cours de la réunion, il fut également décidé de convoquer une assemblée spéciale afin de former les comités d'organisation pour le 25ième anniversaire de fondation de la garde. Le mot d'ordre de l'année a également été donné, soit: "Fêtons notre 25ième anniversaire et que chaque membre soit de plus en plus fier et convaincu de l'importance de la part que prennent ces organismes à la vie paroissiale."

Soulignons également que même s'il a offert sa démission à la tête du comité des finances et des loisirs de la garde, le sergent-major Raoul Tremblay restera dans l'organisation du comité chargé de mettre au point les fêtes du 25ième anniversaire de fondation de la garde St-Dominique.

Assistaient à cette importante assemblée: le capt. Oswald Bilodeau, président, le lieut. Antonio Desrochers, vice-prés., le com.-major Raymond Perron, le lieut. Zélada Guérin, sec.-corr., le soldat J.-C. Thériault, ass.-sec.-corr., le soldat Lucien Tremblay, sec.-trés., le sergent-major Raoul Tremblay, ex-président du comité des finances et loisirs, le lieut.-quartier-maître Lucien Guérin et le président du comité des jeux et publiciste, le soldat Elie Nadeau.

Réunion des Gardes, à Alma

Les Gardes Paroissiales de tout le diocèse se réuniront à Alma, dimanche prochain le 6 février. Ce congrès réunira une centaine de membres de ces unités puisqu'il y aura environ quatre représentants de chacune des 25 unités formant la Fédération diocésaine. Voici le programme de cette importante journée: à 9 heures, enregistrement des délégués à l'Hôtel de ville d'Alma; à 9 h. 30, séance des comités, (il y aura trois comités: les présidents, les commandants et les secrétaires-trésoriers); à 11 h. 30 il y aura messe en l'église St-Joseph suivie d'un dîner causerie à l'Hôtel Villa Saguenay. Le conférencier invité à ce dîner sera M. Léopold Grenon, orienteur professionnel. A deux heures de l'après-midi, il y aura assemblée plénière dans la grande salle de l'Hôtel de Ville d'Alma.

St-Honoré . . .

(Suite de la page 1)

sion de réflexion, sur les mesures à prendre pour la défense contre le feu.

Des projets de construction d'aqueduc sont en marche, mais la réalisation de l'un comme de l'autre semble vouer à un échec.

Avec un village comme le nôtre, il semble urgent que des mesures soient prises incessamment afin de procurer aux citoyens une protection adéquate.

Heureusement que lors des derniers feux, le vent ne s'est pas mis de la partie, car nous aurions certainement à déplorer une conflagration.

Un avion s'écrase et fait deux morts

Winnipeg (PC) — Un aspirant-pilote de l'OTAN et son instructeur originaire de Toronto ont perdu la vie hier lorsque leur appareil d'entrainement T-33 a fait explosion en plein vol et s'est écrasé sur une ferme près de Roland, au Manitoba.

Avis Postal

Le Maître de Poste de Chicoutimi informe le public qu'étant donné le départ plus à bonne heure le soir de l'avion, les dépêches destinées au service aérien Bagotville-Québec-Montréal quittent maintenant le Bureau de Poste principal vers 6.30 p.m.; on est donc prié de déposer ses correspondances plus tôt que d'habitude, si l'on veut jouir de ce service.

Il rappelle également que toutes les dépêches destinées aux régions du Lac St-Jean et Roberval via le train Québec-Chicoutimi quittent le bureau à 6.00 p.m.

Il demande donc toute la coopération du public pour déposer ses correspondances au bureau de poste pas plus tard que 5.30 de l'après-midi afin de donner le temps nécessaire au personnel de classer ces correspondances avant leur expédition.

Maître de Poste

Certificats de la Ligue de Sécurité

Monsieur Gérard Baribeau, administrateur régional du Jeune Commerce était à l'honneur hier à Montréal, alors qu'il a reçu des mains de Me Roger Lacoste, président de la Ligue de Sécurité Routière de la Province de Québec, deux certificats d'honneur au nom de deux Chambres des Jeunes de notre région. Cette imposante cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel Queens, en présence de tous les membres de la Fédération du Jeune Commerce.

La Ligue de Sécurité Routière de la Province a distribué 12 de ces certificats à travers la Province et notre région en a reçu deux, ce qui est un grand honneur. Un premier certificat a été décerné au chef Antoine Lavoie d'Alma, qui était président du comité de sécurité routière du Jeune Commerce d'Alma et l'autre à M. Jacques McNicoll, de St-Gédéon, président du même comité à St-Gédéon.

Ces deux certificats seront remis aux récipiendaires le 9 février prochain, à Notre-Dame d'Hébertville, lors de la réunion de la Fédération régionale du Jeune Commerce, sous la présidence de M. Gérard Baribeau.

Election de MM. Muckle et Filion à Arvida

Arvida (DNC) — Dans une proportion de 85% les contribuables d'Arvida se sont prévalus de leur droit de vote hier entre 9 heures a.m. et 6 hres p.m. pour faire le choix des échevins.

MM. Emile Muckle et Félicien Filion, deux échevins sortant de charge ont été réélus. Ils eurent à faire la lutte respectivement à M. Ovila Dufour, contremaître-général à l'Aluminum Company of Canada, et à M. Uldéric Bergeron contremaître à l'entretien électrique des usines d'Arvida. M. Muckle a triomphé de son adversaire par une majorité de 93 voix tandis que M. Fillion a remporté pour sa part une majorité de 94 voix sur son opposant.

Au siège No 5, M. Albert Girard contremaître à Alcan, a été élu avec une majorité de 31 voix. MM Edmond Martel, sortant de charge, et Laurent Rousseau lui faisaient la lutte.

M. Louis Montpetit, mécanicien à l'Aluminum Co., a défait M. Félix Roy, sortant de charge, par une marge de 4 voix.

638 des 748 contribuables inscrits sur la liste électorale sont allés aux urnes au cours de la durée de la votation, malgré le froid sibérien qui sévissait.

La campagne électorale qui a précédé le vote a été des plus paisible. Les candidats en lice ont exposé au public leur programme respectif par la voix des journaux.

Le nouveau conseil de ville sera présidé, comme on le sait, par M. Louis Fay qui a été réélu par acclamation maire d'Arvida, la semaine dernière.

Beau geste de la Cie de Téléphone

Arvida (DNC) — Il nous faut signaler le beau geste de la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec qui par l'entremise de M. A. Prouix installera cinq lignes téléphoniques pour le Radiothon qui aura lieu le 5 février, à C.K.R.S. et cela gratuitement. Nous remercions donc infiniment les personnes responsables de ce don généreux.

Communiqué du Comité du Radiothon.

LE FANTOME — par Wayne Boring

LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary

MARISE DUCLAU et sa famille — par McEvoy et Striebel

MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire

Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTONY GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A. CHARLES TREMBLAY, L.S.C., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A. Associés
84 RUE RACINE Tél.: 4-7781 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

ROBERT RACINE
COMPTABLE AGREE
M.S.C., R.I.A., C.A.
46 St-Aimé (Edifice Flamand) JONQUIERE Tél.: 2-2505

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal Boudoux, B.A., C.A. — Paul-E. Thivierge, C.A.
Marcel Richard, C.A. — Charles Fournier, C.A.
Alexandre Lahaye, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 2-4079

J.-L. DELISLE, L.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C., B.Sc.A. — M. L. LAQUERRE, L.S. B.Sc. A., M.E.I.C.
DELISLE & LAQUERRE
INGENIEURS CIVILS
Spécialités: Béton armé — Charpente métallique — Aqueducs et égouts — Développement hydro-électrique — Pont et route — Expertise en mécanique et électricité
188 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-419 Chicoutimi, P. Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1666, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine Tél.: 4-3481 Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C., C. A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
33 Est, Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P. Q.

Georges Vaillancourt — Michel Corriveau
Vaillancourt & Corriveau
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tél.: 4-5296 Chicoutimi

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

AVOCATS

Dr Charles-E. Simard
B.A.,D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de Bureau
9 heures à midi et 2 à 5 heures
Le soir: lundi, mercredi et vendredi de 7 à 9 heures
168, rue Victoria Tél.: 1084
BAGOTVILLE

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagacé, Chicoutimi

ASSURANCES

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice l'héberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est, Racine
CHICOUTIMI, P.Q.

Jean-Paul Gravel
AVOCAT
Edifice Lagacé Chicoutimi

Gustave Claveau
ET FILS ENR.
Courtier en Assurances Générales
Vie - Accident Maladie Incendie
Automobile Responsabilité de toutes sortes
Tél. Bur.: 4-3115 — Rés.: 4-5613
23 est, Racine — Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steingberg
31 Ouest, rue Racine
Chicoutimi, Tél.: 4-8685

OPTOMETRISTES

Edifice Theberge Suite:
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine Tél.: 4-4848
CHICOUTIMI

MEDECINS

BUREAU: Tous les jours de 2 à 5 p.m. et de 7:30 à 9 hres p.m. Tél.: 3-4548
Dr G. Plamondon
MEDECINE GENERALE
Spécialité: accouchement et maladies de la femme.
293, St-Dominique Jonquière

Dr Guy Dion
OPTOMETRISTE
28, rue Elgin Tél.: 1251
BAGOTVILLE
Heures de bureau:
9 à 12 A.M. et 2 à 5 P.M.
Le soir sur appointement

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3568

Dr Daniel Warren O.D.
Optometriste
Examen de la vue
Verres de contact
369, Racine est
Edifice Abel
Chicoutimi Tél.: 4-4916

Dr Maurice Audet
CHIRURGIEN-DENTISTE
202, rue Bossé Tél.: 4-8821
CHICOUTIMI

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le Revenu
11, rue Rhainds,
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone 4-6854

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
ROBIC & BASTIEN
Boîte postale 168 — Station "H"
MONTREAL 18

DESSIN

Credit Ajustment
Edifice Theberge
1e étage
121 Racine est, Chicoutimi
Reglement de comptes de tous genres

ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.-L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
RUE RACINE BOUL. RIV. DU MOULIN
6, BON-CONSEIL CHICOUTIMI, P.Q.
TEL! 5523

Encouragez nos annonceurs

Texte du récent...

(suite de la 4e page)

parce que c'est de l'argent du Québec qui a permis à ses administrés de langue française d'obtenir une école.

M. Dufresne: Très bien.

M. Girard: Monsieur l'Orateur, le seul bilinguisme qui se pratique au pays, il se résume à ceci: Soyez bilingue dans Québec et unilingue dans le reste du pays.

S'il y a des députés dans cette Chambre, qui trouvent que la population de la province de Québec est trop chatouilleuse sur les questions qui touchent ses pouvoirs législatifs, qu'ils méditent les chiffres de nos efforts vers le bilinguisme et de leur récompense dans le fonctionnarisme.

S'il y a des députés qui s'effrayent des rebuffades du Québec envers toutes les mesures du gouvernement central, qu'ils appellent une ingérance politique, qu'ils méditent comment sont exercés nos droits égaux.

S'il y a des députés qui nous jugent trop nationalistes, qui se demandent la raison qui a donné naissance au Bloc populaire, qui a amené des Indépendants dans cette Chambre, qu'ils méditent l'application des droits égaux des deux groupes ethniques.

S'il y a des députés qui trouvent chatouilleux le journal **Le Devoir**, du Québec, et **Le Droit** d'Ontario, **la Liberté** et le **Patriote**, dans l'Ouest et bien d'autres vaillants défenseurs des droits de la langue et de la race françaises, qu'ils méditent encore l'application des droits égaux des deux grandes races.

S'il y a des députés qui se demandent pourquoi les Canadiens français hésitent à rejoindre les rangs des forces armées, bien qu'ils y aient valeureusement combattu en temps opportun, qu'ils méditent sur le sort qui est fait dans l'armée au français, langue officielle du pays.

Trop d'hommes politiques comprennent le fait français comme un malheureux précédent qu'il leur faut tolérer, surtout à cause du vote intéressant qu'il représente; ils nous mesurent l'application de nos droits au compte-gouttes, et croient avoir réalisé une victoire chaque fois qu'ils ont réussi à brimer une ou l'autre de nos prérogatives.

Ils répandent de l'huile dans tous les recoins de nos particularités nationales et nous reprochent ensuite d'y mettre le feu. Nous ne réclamons pas de faveur de personne, nous ne voulons plus de cette tolérance humiliante, contraire à l'esprit de la Confédération. Il est malheureux que le gouvernement canadien nous oblige à lutter, sur le parquet du Parlement, pour obtenir des chèques bilingues, comme l'a fait à plusieurs reprises mon honorable collègue, le député de la Beauce (M. Poulin), et de constater que nous n'occupons qu'une petite partie des postes importants auxquels nous avons droit.

Le bilinguisme et l'unité nationale sont devenus un terme académique, que l'on souffle au vent des beaux discours et que l'on dégonfle sur le premier bout de chèque.

Comment le pays peut-il respecter le caractère bilingue de la double culture qui constitue la seule grande richesse de notre patrimoine national, si le Gouvernement se fait le complice de cette guerre sourde, qui mine peu à peu les droits constitutionnels du français? Qui sont les véritables séparatistes, monsieur l'Orateur? Ceux qui nous rendent la Confédération intolérable ou ceux qui en réclament le respect? Qui brise l'unité nationale? Ceux qui trahissent le caractère biculturel de notre pays ou ceux qui en réclament la protection, après avoir accompli la plus grande partie de rencontre entre les deux races par le bilinguisme.

Il y a heureusement quelques-uns de nos frères canadiens de l'autre langue, qui ont compris le fait français et qui ne l'ont pas oublié. Il y en a d'autres qui nous ont aidés, qui ont fait un effort magnifique dans ce domaine. Je tiens à les féliciter et à les encourager à continuer leur effort. Ceux des nôtres qui sont dans le gouvernement ou ailleurs, qui se servent de leur influence pour aider à la conservation du français méritent toutes nos félicitations. Ils contribuent à faire reconnaître, une fois de plus, nos droits, mais leurs efforts sont isolés et coûtent si chers en efforts de toutes sortes. Me serait-il permis de citer les paroles d'un véritable Canadien, M. Murray G. Ballantyne, du collège Loyola, extrait du journal **Le Soleil** édition du 7 mai 1954:

Le Canada est la patrie des Canadiens français et ils ont le droit de pouvoir se sentir chez eux de l'Atlantique au Pacifique.

A-t-il déclaré à un club social de Montréal, le club **Lions.**

Nous devons accepter le fait que **le Canada est, par sa vocation** historique un pays de deux langues et de deux cultures.

M. Ballantyne a ajouté que:

La Grande-Bretagne n'avait nullement revendique le droit de dénaturer les Français, mais leur avait donné, dans l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, les garanties nécessaires à leur survivance. Les Canadiens français n'ont pas confiance en nous.

A-t-il déclaré:

Ils ont le sentiment que nous ne les acceptons pas comme partenaires égaux dans l'édification du Canada. C'est pourquoi ils s'accrochent opiniâtrement à la seule sauvegarde qu'ils connaissent: les droits constitutionnels de la province de Québec.

Nos concitoyens de langue anglaise devraient comprendre que le voisinage des Etats-Unis, un pays qui a tant de parenté ethnique avec eux, les auraient vite influencés par la force des choses s'ils n'avaient pas eu cette mentalité française, qui est l'autre élément important de la particularité ethnique du Canada, et qui a si loyalement contribué à donner à notre pays un caractère propre, en dépit du voisinage de 160 millions d'américains.

Je ne crains pas, monsieur l'Orateur, de déclarer qu'aucun des citoyens qui joue un rôle dans la vie de la nation, pas un député de la Chambre ne peut prétendre être un véritable Canadien s'il ne peut s'exprimer dans les deux langues qui font l'apanage de notre constitution. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, je réclame du Gouvernement une commission d'enquête pour établir la situation du bilinguisme au pays. Et croyez d'avance que si le groupe français s'y révèle en marge, de son devoir, il ne tardera pas à se conformer à l'esprit de notre constitution, parce qu'il prétend être le plus jaloux observateur de l'esprit et de la lettre du pacte confédératif.

En terminant, monsieur l'Orateur, je voudrais rappeler une autre phrase du livre du très honorable Vincent Massey, dans son livre **On Being Canadian**, page 17; je cite:

(Traduction)

Certaines questions d'un intérêt profond qui se présentent naturellement à l'esprit quand nous parlons de notre avenir naissent des relations entre les deux grandes collectivités qui ont fait le Canada et qui doivent en partager l'avenir.

(Texte)

Eh bien oui, monsieur l'Orateur, si nous sommes jaloux du respect des droits qui nous ont été assurés par la Confédération, c'est parce que nous voulons partager le futur de notre grand pays, qui ne grandira que lorsqu'on aura effectivement reconnu le droit de cité de chacun des deux groupes ethniques qui constituent le caractère bi-culturel de notre mentalité nationale.

Notre-Dame . . .

(suite de la 4e page)

commencement et avant les siècles, une Mère à son Fils unique, pour que d'elle fait chair il naquit dans l'heureuse plénitude des temps, et il l'aima entre toutes les créatures d'un tel amour, qu'il mit en elle seule, par une souveraine prédilection toutes ses complaisances. L'élevant incomparablement au dessus de tous les esprits angéliques et de tous les saints, il la combla de l'abondance des dons célestes, pris au trésor de la divinité d'une manière si merveilleuse, que toujours et entièrement pure de toute tache du péché, toute belle et toute parfaite, elle avait en elle la plénitude d'innocence et de sainteté la plus grande que l'on puisse concevoir au dessous de Dieu et telle que, sauf Dieu, personne ne peut comprendre". Et le Pape rappelant le texte que je vous citais au début montre comment l'Eglise en sa liturgie l'applique à la Sainte Vierge. — "Dieu m'a possédée au commencement de ses voies, avant ses oeuvres les plus anciennes. J'ai été prévue dès l'éternité, dès le commencement, avant les origines de la terre". Et c'est pourquoi, ajoute Pie IX, l'Eglise a coutume d'employer, soit dans les offices ecclésiastiques, soit dans la liturgie sacrée, les termes même des divines Ecritures parlant de la Sagesse incréée et représeneant ses origines éternelles, et d'en faire l'application aux commencements de cette Vierge qui, par un seul et même décret, furent déterminés avec l'Incarnation de la Sagesse divine". (Bulle "Ineffabilis")

Là toutefois ne s'arrête pas la munificence de Dieu. A ce roi et à cette reine, objets de son amour privilégié, ne convenait-il pas de donner une cour et un royaume? C'est alors qu'est décrété pour le Christ et sa Mère la création des Anges et des hommes ainsi que l'existence du monde, ciel et terre, qui les recevront tous deux et les serviront.

Et notons bien qu'il ne s'agit pas encore du péché d'Adam. Ce qui nous incline à croire que le Christ et Marie sont voulus par Dieu indépendemment et hors de la condition pénible dans laquelle le péché du premier homme précipitera l'humanité.

Puis après, le péché est entrevu qui viendra modifier le plan divin. Au lieu d'apparaitre glorieux, triomphateur et impassible, au lieu de prendre possession d'un royaume pacifique dont il serait le roi et Marie la reine, ils viendront tous deux dans ce royaume saccagé par la désobéissance, portant sur eux le poids de l'expiation et de la Rédemption pour replacer le monde dans sa destinée initiale et par là redonner à Dieu la gloire et l'amour qu'il attend de son oeuvre.

C'est là le plan divin décrété et restauré. Au centre de ce plan grandiose, au coeur des mystères de l'Incarnation-Rédemption, Marie tout près de son Jésus resplendit d'une grandeur jamais égalée, jamais concevable autrement que par Dieu lui-même. Toute autre dignité, toute autre place, toute autre fonctions, hormis celles du Christ pour qui elle existe, se courbent et disparaissent devant la fonction, la place et la dignité de la Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Dès lors l'on comprend facilement que tout le monde catholique ait applaudi le geste magnifique par lequel le Souverain Pontife actuel, Pie XII, a voulu terminer l'Année Mariale en décrétant une fête universelle dans l'Eglise sous le vocable de Marie Reine du Ciel et de la terre. Cette dignité est essentielle à celle qui a donné à l'humanité le Christ-Roi. Aussi bien le Pape souligne lui-même qu'il n'entend pas proposer aux fidèles une nouvelle vérité. "Pour conclure heureusement, dit-il, l'Année Mariale . . . et pour accéder aux demandes instantes qui nous parviennent à ce sujet de toutes les partie du monde, nous avons décider d'instituer la fête liturgique de la Sainte Vierge Marie Reine. Nous ne voulons pas proposer par là au peuple chrétien une nouvelle vérité à croire, car le titre même et les arguments qui justifient la dignité royale de Marie ont déjà de tout temps été abondamment formulés et se trouvent dans les documents anciens de l'Eglise et dans les livres liturgiques. Nous entendons seulement les rappeler . . . pour renouveler les louanges de Notre Mère du Ciel, pour enflammer dans tous les esprits une piété plus ardente envers elle, et contribuer ainsi à leur bien spirituel". (Pie XII. "Ad coeli Reginam.)

Admirons donc et félicitons la Sainte Vierge d'avoir été choisie par Dieu, pour une si sublime destinée, mais n'oublions, mes bien chers frères, que nous aussi de par la volonté divine nous avons une place bien précise dans ce plan grandiose, que nous avons une fonction délimitée à remplir sans l'accomplissement de laquelle notre salut serait en danger, nous avons une dignité qui surpasse toutes les dignités terrestres que nous pourrions avoir par ailleurs, c'est la dignité d'être les enfants adoptifs de Dieu le Père, d'être par conséquent les frères de Jésus et les enfants de la Sainte Vierge. Les dignités humaines issues de la chair et de l'argent nous attirent étrangement. Nous nous laissons facilement leurrer par les colifichets des glorioles terrestres, nous aimons *faire valoir nos titres* qui sont parfois immérités, nous soignons avec précaution ce qui de nous-mêmes parait à l'extérieur, soucieux de la façade, de la devanture et oubliant à force de vanité puérile la seule dignité qui fait devant Dieu notre grandeur, notre dignité d'enfants adoptifs du Père céleste. Toutes les autres dignités, toutes les autres grandeurs, nous le savons bien portant, s'estompent devant celle-là qui est l'unique raison d'être de notre existence ici-bas.

Comme à Marie, toute proportion gardée évidemment, Dieu nous a confié un rôle important à jouer dans la réalisation de ses desseins d'amour, Il nous a créés pour que nous devenions ses enfants et pas pour autres choses. Si nous oublions cette fonction primordiale, si nous entendons réaliser notre vie à notre guise, hors de cette volonté amoureuse de Dieu à notre endroit, nous aurions beau multiplier nos activités humaines, nous aurions beau accumuler nos réussites terrestres, recevoir l'encens de la gloire et nous créer à force de travail ou d'argent une situation élevée, enviable dans le monde, nous aurions malgré tous nos efforts manqué notre destinée surnaturelle et notre vie aux yeux de Dieu n'aurait absolument aucune valeur. Contrairement à ce que nous pensons, ce n'est donc pas tant ce que nous faisons qui compte mais ce que Dieu fait en nous et par nous. Tout le reste est inutile et pourrait même à l'occasion devenir périlleux pour nous.

La Sainte Vierge issue d'une lignée royale pouvait revendiquer ses droits à la grandeur humaine. Munie de dons extraordinaires elle aurait bien pu faire valoir aux yeux de ses concitoyens la haute dignité de sa maternité divine, leur révéler les munificences célestes à son endroit, se conduire de telle sorte qu'on aurait été obligé de l'honorer, mais telle n'était pas la volonté de Dieu à son sujet et respectueuse du décret divin qui la voulait Mère du Fils de Dieu ignorée, elle s'entoura de silence et réalisa dans l'humilité d'une condition humaine déconcertante sa haute fonction de mère de Dieu. Ce qui importait pour elle, c'était d'être exactement à la place prévue par le Père à son sujet; c'était de remplir sa sublime fonction dans ses conditions et suivant le mode d'effacement voulu par Dieu. Jamais avant l'heure fixée ses compagnes ou ses proches ne soupçonnèrent quelque chose de sa grandeur surhumaine; jamais elle ne fit ou ne dit rien qui pût trahir sa destinée hors pair. Elle ne fut toujours que la servante humble et fidèle des vouloirs divins dans l'économie de la rédemption. Elle ne s'étonne de rien qui arrive concernant au plan d'amour de Dieu, ni de la naissance virginale de son Jésus dans la grotte de Bethléem, ni de la visite insolite des pauvres bergers, ni de l'adoration des puissants Rois Mages, ni de l'hostilité étonnante du cruel Hérode, ni de la vie cachée de son divin Fils à Nazareth, ni du miracle délicat de Cana, ni de l'extraordinaire renommée de son Jésus à travers la Palestine, ni de l'opposition acharnée des puissants de son peuple contre son enfant, ni de l'entrée triomphante du Christ à Jérusalem, ni de l'horrible passion et crucifixion de son pauvre fils ni de sa glorieuse résurrection, ni enfin de son départ au jour de l'Ascension. Elle n'est toujours que la "servante du Seigneur", attendant dans le silence respectueux que la volonté de Dieu s'accomplisse comme il l'entend en elle ou par elle. Simplement, sans discussion, sans hâte fébrile, sans volonté propre. Et c'est ainsi qu'elle est sans cesse demeurée à la place que Dieu lui avait choisie, qu'elle a réalisé sa haute fonction de Mère de Dieu et qu'elle a fait en tout et partout l'unique volonté du Père.

Chers auditeurs, cette soumission égale et constante, qui a permis à Dieu d'accomplir en Marie de si sublimes choses et qui fit sa grandeur incommensurable, devrait être nôtre pour que le Père puisse réaliser en nous et par nous ce que de toute éternité il a décrété à notre sujet. Dans l'économie de la Rédemption nous est marqué une place que nous devons occuper à l'exclusion de toute autre, Dieu nous a donné une fonction primordiale que nous devons remplir sous la dictée de ses vouloirs d'amour. Ce n'est pas nous qui nous sommes choisis, c'est lui le Père qui nous a élus à telle place, à telle fonction sans qu'il y ait de notre part le moindre mérite ou la plus petite décision. N'allons pas surtout par un manque d'esprit de foi perdre conscience de notre élection en oubliant notre dignité essentielle d'enfants adoptifs du Père, de frères et disciples de Jésus. Au contraire suivant en cela l'exemple sublime que nous a donné la Sainte Vierge, efforçons-nous toujours de comprendre de plus en plus et de mieux en mieux notre destinée surnaturelle afin que le bon Dieu puisse sans obstacle de notre part réaliser en nous, comme il l'a fait en Marie, ses desseins d'amour condescendant.

Tué instantanément dans un accident

Batiscan (PC) — Fernand Lehouiller, âgé de 25 ans, fils de Mme Yve Horace Lehouiller, de Batiscan, a été tué instantanément par un camion qui filait en direction de Québec et qui n'a pas arrêté après l'avoir lourdement projeté sur la chaussée.

M. Lehouiller a eu la tête ouverte et l'estomac enfoncé. Il fut découvert quelques instants après l'accident par des voisins, MM. Yvon et Gonzague Lehouiller, qui n'ont aucun lien de parenté avec lui.

Conseils de . . .

(Suite de la page 5)

chapelière compose, en recourant à une seule couleur ou en mariant les tons, de magnifiques turbans de paille fine, dont la profondeur est ramenée à l'arrière de la tête.

La gamme des chapeaux présentés lors de cette collection est très variée. Dache offre de grands chapeaux en cerceaux et de minuscules bibis; mais en vérité, elle a une prédilection pour les petits chapeaux, parfois tellement repoussés à l'arrière qu'ils font effet de rubans fantaisistes ou de chignons à fleurs. Quant aux grands chapeaux, ils sont portés droit sur la tête, leur couronne est peu profonde et à part un ruban de couleur contrastante, ils ne comportent aucune garniture.

RHUMES TENACES
prenez PERRY DAVIS
PAINKILLER
Des millions l'emploient

Mots croisés

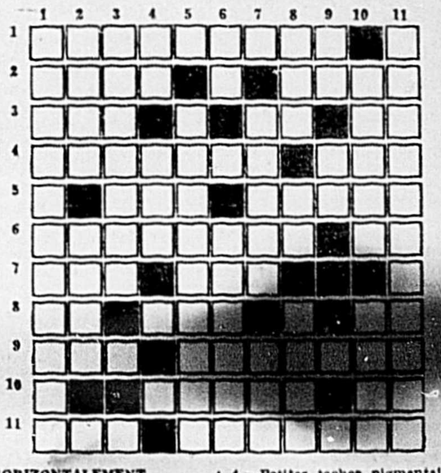

HORIZONTALEMENT

1 — En forme de courge.
2 — Déjà, présentement — Artifice pour [illegible]per.
3 — Sans [illegible]alités — Du verbe rire — Dialecte du langage provençal.
4 — Petites taches pigmentaires de la peau — Interjection.
5 — Verso, revers — Qui rend service.
6 — Petite outre — Conjugaison.
7 — Biographie d'un homme—Epoque.
8 — Note de la gamme — Eclat de la voix — Interjection.
9 — Fille de Cadmus — Il y a peu de temps.
10 — Noir — Pronom personnel.
11 — Agent politique de Louis XV — Qui existent réellement (fém.).

VERTICALEMENT

1 — Ancien canon à main ou monté sur affût, plus long et plus fin que ceux d'aujourd'hui.
2 — Vase de forme variable — Qui est à toi.
3 — Entourer.
4 — Usages, coutumes — Pronom personnel.
5 — Distinguer un objet d'un autre
6 — Du verbe boire — Comm. de l'Isère, arr. de Grenoble, sur le Sonnant.
7 — Cylindre de bois dur — Volonté.
8 — Triage — Equerre — Combat à deux.
9 — Possédé — Deux voyelles.
10 — Enivre — Anneau de cordage.
11 — Peu commun, rare (fém. pl.).

Solution du problème d'hier

E	C	T	O	P	L	A	S	M	E	S
C	H	A	T	I	E	R	■	O	V	E
T	A	■	A	L	S	A	C	I	E	N
R	I	O	L	E	■	G	O	■	■	E
O	N	■	G	■	S	O	R	T	E	S
P	E	L	I	C	A	N	■	E	U	T
I	U	L	E	S	■	I	O	S	■	R
O	R	■	■	A	R	T	I	S	T	E
N	■	M	A	R	I	E	■	O	R	■
■	R	A	I	D	E	■	U	N	I	S
S	A	I	■	A	N	■	E	S	S	E

NIMBUS — par J. Darthel

CONSULTEZ
LES PAGES JAUNES
DE L'ANNUAIRE
CLASSIFIÉ

Pourquoi LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA parce que...
elles constituent une véritable inhalation toujours à portée de la main.
Pastilles FORTES - Pastilles EFFICACES

EPICERIE S.E.
SOYONS UNIS, NOUS SERONS FORTS
S.E.
SPECIAUX du 3 au 10 FEV.

Les épiciers S. E. vous offrent un vaste choix de fruits et légumes. Les arrivages abondants vous assurent des produits frais et plus savoureux. Les viandes que vous offrent les épiciers S. E. sont les meilleures. Ils vous assurent les meilleures coupes que vous pouvez exiger.

Livraison gratuite • Commandez par téléphone

ARTHUR BEAULIEU Tél.: 4-4922
ANTONIO BLANCHETTE Tél.: 4-5635
GILBERT BRASSARD Tél.: 4-2343
EMILE BOIVIN Tél.: 4-4777
WILLIE COTE Tél.: 4-3280
MARCHE FORTIN ARVIDA 8-5165 SHIPSHAW 2-6520
LS-GEO. FORTIN Tél.: 2-6520
ARTHUR LAROUCHE Tél.: 4-4521
XAVIER LAROUCHE Tél.: 4-2387
EPICERIE MONTCALM Tél.: 4-5185
PERRON & TREMBLAY Tél.: 4-5565
MAGASIN PAUL ENR Tél.: 4-3836
JOS POTVIN LTEE Tél.: 4-3717
OSCAR LEVESQUE Tél.: 8-5190
RIVERIN & PERRON ENR Tél.: 4-5825
EDGAR SIMARD & FRERES LTEE Tél.: 4-3871
ALBERT TREMBLAY Tél.: 4-5361
WILFRID TREMBLAY Tél.: 4-5304
ANTOINE VILLENEUVE Tél.: 4-4141

OBTENEZ PLUS DE SATISFACTION A L'ENSEIGNE S. E.

CROUTE DE TARTES "MONARCH" 2 PAQUETS POUR .65
SALADE AUX FRUITS PUNCH BTE 28 oz .45
MACEDOINE DE LEGUMES RAYMOND BTE 20 oz 2 POUR .33
MELANGE ROBIN-HOOD 1 CHOCOLAT 1 DORE les 2 POUR .52
MIEL EN VERRE 12 oz McClarens .38
OIGNONS HOLLANDAIS BLANC 12 oz JARRE GLOBE .39
SARDINE BRUNSWICK 3 BTES .27
CONFITURES YOUVILLE JARRE 4 livres 1.09
CHOUX FLEURS MARINES JARRE 16 oz .43
RAISIN SUNMAID EN SAC CELLO 2 LBS .49
BLE D'INDE EN EPIS LAVAL 5 à 6 EPIS 35 oz .28
SAVON GRANIX GEANT .84

Chicoutimi bat Shawinigan, 5-4

Jim Bartlett marque le but victorieux et provoque une scène de joie indescriptible. — Germain Léger enregistre deux buts. — Brent Macnab et Del Topoll sont les autres compteurs. — Les Cataractes comptent quatre buts de file pour prendre temporairement l'avance. — Les Saguenéens sont les maitres de la quatrième place du classement.

Les Saguenéens de Chicoutimi ont frappé dur et vite, hier soir, en troisième période, pour enfiler deux buts et remporter une victoire de 5-4 sur les surprenants Cataractes de Shawinigan Falls. Cette victoire a permis au club local de s'emparer de la quatrième place du classement deux points d'avance sur les Braves de Valleyfield qui étaient inactifs. Un but de Jim Bartlett, son 22e de la saison, a donné la victoire au club local. Germain Léger s'est grandement illustré dans cette joute en comptant à deux reprises. Brent Macnab et Del Topoll furent les autres compteurs des Saguenéens.

Jim Bartlett était le plus heureux des joueurs du Chicoutimi et selon son habitude il a laissé clairement voir sa joie. Son but était important pour l'équipe locale. Il signifiait la quatrième place du classement.

Fernand Perreault, Erwin Grosse, George Faulkner et Gerry Désaulniers furent les compteurs des perdants.

...il a bien fait

Cette joute a fourni du jeu intéressant et très contesté et le Chicoutimi a dû compter deux buts consécutifs durant la troisième période pour remporter la victoire.

Les deux clubs ont pratiqué une solide mise en échec dans les trois engagements. Mais les gardiens de buts furent passablement occupés.

Les Saguenéens ont pris une avance de 2-0 dès la période initiale. A 15.49 Del Topoll a saisi une passe parfaite de Jim Bartlett pour déjouer Perreault. Jim avait fait une montée d'un bout à l'autre de la patinoire, derrière les filets du

Cette joute a fourni du jeu intéressant et très contesté et le Chi-

...le but de la victoire

cerbère des Cataractes a bataillé avec Lamirande et fait une passe que Topoll n'a pas manqué à loger dans les filets d'un Pererault surpris.

Quelques instants plus tard ce fut au tour de Léger de prendre Miche en défaut. Stan Smrke et Del Topoll ont fait du beau jeu de passes dans le territoire des Cataractes et Stan a relayé à Germain posté juste devant Perreault. Un lancer rapide et précis a eu raison du meilleur cerbère du circuit.

Ces deux buts furent comptés lorsque Bob Turner purgeait une punition mineure.

Dès le début du deuxième assaut, Germain Léger enregistrait son deuxième but sans aide. Il s'empara d'une rondelle perdue, déjoua la défense et lança à bout portant.

Perreault n'eut aucune chance.

Puis les Cataractes enfilèrent trois buts consécutifs pour égaler le pointage. Fernand Perreault a d'abord trompé la vigilance de Phil Hughes avec l'aide de Jean-

deux buts

Paul Denis. Une minute plus tard ce fut au tour de Erwin Grosse de se voir crédité d'un but chanceux. En lançant vers Hughes le disque alla dévier sur le patin de Gerry Glaude et pénétra dans le filet.

George Faulkner a ensuite égalé les chances à 11.12 minutes de jeu sur une belle pièce de jeu de Gilles Dubé.

Bob Turner et Jim Bartlett furent les seuls punis de l'engagement.

Dès la mise au jeu de la période finale, les Cataractes se lancèrent à l'attaque et Gerry Désaulniers

...le but égalisateur

donnait l'avantage aux siens assisté de Jean-Paul Denis.

Les Cataractes ont ensuite pratiqué un système défensif. Ils semblaient s'acheminer vers une victoire, lorsque le toujours fiable Brent Macnab plaça les deux équipes sur un pied d'égalité à 11.04 minutes de jeu. Les frères Lou et Stan Smrke méritèrent des aides sur ce but égalisateur.

A 16.23 minutes Jim Bartlett, qui

(Suite à la 9ième page)

Les As l'emportent sur le Royal au compte de 3 à 1

Montréal (PC) — Les As de Québec ont défait hier soir le Royal de Montréal par 3-1 dans une joute lente et monotone de la ligue professionnelle du Québec. Cette victoire a permis aux As de prendre seuls la deuxième place du circuit.

Avant la joute d'hier soir, les As et le Royal étaient sur un pied d'égalité, mais les As ont cinq parties de plus à jouer.

Une foule de quelque 1,800 personnes a assisté à la joute.

Les As ont compté leur premier but dans les dernières minutes de la première période, lorsque Al Arbour a déjoué Charlie Hodge alors que Jack Bownass et Eddie Mazur du Royal, étaient au banc des punitions. Marius Groleau et Bucky Buchanan ont obtenu des passes sur ce but.

Lulu Denis a égalisé les chances du Royal après deux minutes de jeu de la deuxième période, lorsqu'il enfila une passe de Kelly Burnett dans les filets après une mêlée à côté des buts.

Les As reprirent cependant les devants quelque 10 minutes plus tard lorsque Jacques Malo déjoua Hodge sans aide.

Ludger Tremblay a ajouté un autre but comme bonne mesure dans la dernière minute de jeu, alors que le Royal tentait d'égaliser les chances.

Al Arbour

ALIGNEMENTS

QUEBEC — Buts: Evans; Défenses: Arbour, Houle, Crozier, Ehman; Avants: Powell, Labadie, Regan, Groleau, Buchanan, Levandoski.

MONTREAL — Buts: Hodge; Défenses: Bownass, Harmon, Rousseau, Dewsbury; Avants: Masnick, Hildebrand, Mazur, Blaine, Shevtz, Tessier, Burchell, Burnett, Laplante, Denis.

Arbitre: Charles Deziel; Juges de lignes: Jim Haggarty, Gordie Whitehead.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec: Harbour (Groleau, Buchanan) 9.39
Punitions: Bownass 16.44, Mazur 17.34.

Deuxième période

2—Montréal: Denis (Burnett) 1.48
3—Québec: Malo (Buchanan, Groleau) 12.00
Punition: Rousseau 15.09.

Troisième période

4—Québec: Tremblay (Henry) 19.51
Punitions: Malo 10.35, Arbour 12.45, Shvetz 12.45, Burnett 16.58.

ARRETS:

Evans	10	13	14	— 37
Hodge	6	7	10	— 23

Les Aigles déclassent les Alliés par 10 à 4

Les Aigles de Jacques Lavoie ont compté sept fois dans les deux premières périodes sans que les Alliés en réussissent un seul et ont remporté une victoire relativement facile de 10-4, hier soir, à Alma, dans une partie régulière de la ligue Intermédiaire du Saguenay.

La joute a été disputée à une vive allure et dénuée de rudesse. En effet, l'officiel ne décerna aucune punition. Les Aigles étaient privés des services de Rainer Makila et de Charles Lamirande, deux de leurs plus brillants porte-couleurs.

Jules Tremblay s'est tout particulièrement signalé pour les vainqueurs avec deux buts et cinq "assists". R. Lamirande a aussi bien fait avec deux buts et autant d'assistances. J.-M. Gagnon a compté deux fois et récolté une assistance pour les Aigles.

Coutlée a été le meilleur des perdants avec une paire de buts.

Malgré une température de 45 sous zéro une bonne assistance était témoin de la rencontre.

LE HOCKEY

LIGUE DU QUEBEC

HIER SOIR

Chicoutimi 5 Shawinigan 4
Québec 3 Royal 1

CE SOIR

Chicoutimi à Québec

LIGUE NATIONALE

CE SOIR

Boston à Chicago

LIGUE INTERMEDIAIRE

HIER SOIR

Alma 10 Alliés 4
Jonq.-Kén. 7 Dolbeau 3

Classement

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pt
Canadien	50	29	13	8	163	111	66
Détroit	51	29	15	7	136	98	65
Toronto	51	20	16	15	111	95	55
Boston	48	17	19	12	110	123	46
New-York	51	13	25	11	110	143	39
Chicago	49	9	29	20	108	168	29

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	41	27	13	1	145	89	53
Québec	42	23	18	1	152	145	48
Royal	47	22	22	3	175	159	46
Chicoutimi	47	17	22	3	135	151	37
Valleyfield	43	17	24	2	122	158	35

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonq.-Kén.	25	21	4		152	87	42
Dolbeau	25	13	12		162	144	26
Alma	27	12	15		164	136	34
Alliés	27	6	21		114	225	12

Les Bums sont prêts

Brooklyn (PA) — Les Dodgers de Brooklyn ont déclaré hier que le lanceur Russ Meyer a accepté les conditions de l'équipe et que tous leurs joueurs réguliers, de même que tous leurs lanceurs débutants, sont maintenant sous contrat.

Les termes du contrat de Meyer n'ont pas été divulgés.

L'irascible droitier a conservé un record de 11 victoires contre six défaites, la saison dernière. Il a maintenant gagné 26 parties et en a perdu 11 depuis sa venue avec les Dodgers, il y a deux ans, à la suite d'une transaction avec les Phillies de Philadelphie.

La direction des Dodgers a précisé que 11 seulement de leurs joueurs n'ont pas encore signé leurs contrats pour la saison prochaine. Ce sont, pour la plupart, des jeunes qui ont joué du baseball l'd'hiver dans les Caraïbes.

Ce n'est pas lui!

Etant donné mon antipathie bien connue à l'endroit de Roland Hébert, antipathie que je n'ai jamais manqué de montrer à toutes les assemblées du bureau de direction du Colisée, il était normal qu'on m'accusât d'être l'auteur des notes parues dans le journal montréalais "Potins et Nouvelles" en date de la semaine dernière.

Or, j'affirme SOLENNELLEMENT que je ne suis pas l'auteur de ces notes; que je ne connais pas l'auteur; que ni de près ni de loin je n'ai collaboré à la rédaction de ces notes.

Je fais cette déclaration avec la même forme et ayant le même effet que si elle était faite sous serment.

Léon-Georges Gauthier

LE MIROIR DES SPORTS

avec Gilles Goyette

Si les Canadiens ont le malheur de perdre un match par un score écrasant, les scribes métropolitains sont immédiatement aux abois. On dit aussitôt qu'ils ont été lamentables, médiocres, nonchalants, et toutes ces affaires-là. Ils oublient chaque fois de donner crédit à l'adversaire.

●

Marcel Bonin, un hockeyeur de Joliette, a d'excellentes chances de se voir décerner le titre de meilleure recrue de l'année. Son plus proche rival sera sans doute le long Eddie Litzenberger.

●

Ivan Dugré, une figure sportive très populaire à Sherbrooke et un vrai gentleman, vient d'être élu président du club de baseball Sherbrooke de la ligue Provinciale. Le club de baseball de la Reine des Cantons de l'Est sera quand même sous la tutelle des Indiens de Cleveland.

●

Il déteste la publicité. Mais il faut tout de même rendre hommage à Pierre Joron, commentateur sportif des joutes locales et à l'extérieur du Junior "B" au poste C.I.M.T. Depuis le début de la saison, M. Joron a fait de l'excellent travail comme tel et a aidé à populariser le hockey junior "B" au Royaume.

●

Lorsque Geoffrion a marqué un but samedi soir contre les Bruins, c'était la première fois depuis le 9 janvier que "Boum Boum" n'avait pas allumé la lumière rouge. Sa plus grande dépression depuis son arrivée chez les Canadiens.

●

On nous dit qu'Eddie Mazur ne sera pas une merveille avec le Royal de Montréal. On ajoute même que Dick Irvin aurait déclaré à des intimes qu'il avait peine à croire que Mazur avait joué si longtemps avec le Tricolore.

●

Le gros joueur de défense Al Dewsbury en a surpris plusieurs par sa rapidité. Il a contourné la glace du Forum tout en portant le disque en un temps de 14.8 secondes pour éclipser le record de Lulu Denis, soit un dixième de seconde plus tôt.

●

Ralph Jones, dit le Tigre, sera opposé à Carl Olson, dit le Bobo, le 26 février prochain dans une rencontre non pour le titre des moyens. Le récent vainqueur de Sugar Ray Robinson est le favori des experts pour ...aller au tapis avant la fin du match.

●

Toujours dans le domaine pugilistique, l'ancien champion Paddy DeMarco a été knockouté au cinquième round d'une bataille contre l'invincible champion Séraphin Ferrer de France. Ce n'était que la troisième fois en 81 combats que DeMarco se faisait passer le K.O.

●

Il est bien vrai de dire que chacun son métier et... Au dernier programme de Colin-Maillard, les médecins et les avocats se livraient une belle lutte. Mais ils ont souventes fois plaidé ignorance aux questions sportives.

●

Les 12,000 places du Colisée de Québec étaient vendues pour la première fois hier alors que la Vieille Capitale couronnait sa reine du carnaval. La reine règne sur les événements du carnaval d'hiver de 45 jours. Le carrosse qui la conduira à travers les rues de la ville est évalué à $10,000.

●

Stan Smrke et Jim Bartlett dominaient les compteurs du Chicoutimi avant la joute d'hier soir. Bartlett avait plus de francs buts (21), mais Stan se révélait meilleur fournisseur d'assistances avec un total de 23. C'est Del Topoll qui a cependant plus d'assistances, soit 29.

●

Toujours d'après les statistiques, Jim Bartlett est le joueur le plus puni du circuit Slater. Le bouillant Saguenéen a passé 105 minutes au pénitencier, y compris 3 majeures, 3 mauvaises conduites et une punition de match. Son plus proche rival dans ce domaine est toujours Bob Shvetz du Royal.

●

Le club le plus souvent puni est le Royal. Les joueurs du club montréalais ont totalisé 515 minutes au réfrigérateur. Les As se sont avérés les plus gentilhommes avec seulement un total de 375 minutes.

●

La cour Suprême vient de refuser d'accorder à la boxe le même privilège qu'au baseball. Elle détermine que le pugilat est sujet à la loi contre les trusts. Le baseball est donc un sport et non un commerce.

●

S'il faut se fier aux commentaires des scribes montréalais, les Cataractes de Shawinigan sont assurés de remporter le championnat du circuit. On dit même qu'il serait intéressant de voir une finale canadienne entre un club de l'Ouest.

●

Le gérant des Indiens de Cleveland, Al Lopez, a certes fait plaisir à Gérard Duval en disant que son club est assuré de remporter, une fois de plus, le championnat de la ligue Américaine. Il est toutefois d'avis que les Yankees se sont beaucoup renforcés en faisant l'acquisition des lanceurs Bob Turley et Don Larsen. Et il a tout à fait raison.

Ballon-Balai

Lors d'une réunion spéciale tenue la semaine dernière, un comité fut formé pour s'occuper de la grande soirée annuelle du Ballon-Balai Régionale qui aura lieu cette année le 18 février prochain. Cette soirée a pour but de récréer les membres ainsi que de produire à ces derniers l'occasion de rencontrer leurs nombreux amateurs disséminés un peu partout dans les villes où elle évolue ainsi qu'un peu partout dans la région.

Ce n'est qu'une des nombreuses activités que la Ligue Régionale de Ballon-Balai présente à ses membres, puisque régulièrement elle oppose en des rencontres cédulées tous les mercredis soirs et dimanches après-midi, les six équipes de son circuit. Ces rencontres suscitent beaucoup d'intérêt parmi les nombreux amateurs sportifs de la région que nous invitons de nouveau en grand nombre à venir assister à ces rencontres qui sont un grand pas dans la promotion du sport dans le domaine du Ballon-Balai dans notre région.

Lévis Brassard, publiciste.

Bloc-notes

On se demande souvent pourquoi Roland Hébert se creuse les méninges pour se trouver un autre bon bloqueur.

—●—

Il n'est pas sans ignorer que la chronique sportive de CJMT lui présente toute une galerie de nouveaux hockeyeurs chaque soir.

—●—

C'est terrible !

—●—

Les "bons" commentateurs sportifs sont pourtant très nombreux à Chicoutimi.

—●—

Le concours Monsieur Saguenay '55 est assuré d'un franc succès.

—●—

L'organisation a été solide dans tous les domaines.

—●—

Qui va s'emparer du trophée du Progrès ?

—●—

Plusieurs culturistes de choix se feront la lutte pour l'obtenir.

—●—

Gérald Harvey en fera la présentation pour le journal.

—●—

Il y aura de l'argent à gagner à une joute prochaine du club Jonquière-Kénogami.

—●—

C'est une présentation des "rooters" en collaboration avec le publiciste du club, Conrad Audet.

—●—

Richard Desmeules assiste régulièrement au hockey.

—●—

Mais il ne parle que baseball.

—●—

Son épouse l'assiste dans ses commentaires sur son sport de prédilection.

—●—

Les As de Jonquière de 1948-49 avaient triomphé dans 13 joutes sans la défaite.

—●—

Ils étaient alors sous la direction de Réal Marcotte.

—●—

Qui a donc écrit le "chef-d'oeuvre" dans Nouvelles & Potins ?

Rafraîchit sans alourdir

Achetez le carton de 6 grosses bouteilles

5422F

A VOUS LES PROFITS

Ne manquez pas nos SPECIAUX annoncés à CHAQUE SEMAINE

CHEMISES DE TOILETTE VAL. JUSQU'A 5.95 — 2.49

ROBES DE TOILETTE VAL. JUSQU'A 24.50 — 2.95

HABITS ou PALETOTS POUR HOMMES — DES VALEURS INCOMPARABLES — 21.50

MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES — Valeurs extraordinaires PRIX DE LIQUIDATION — 14.95

PIERRE ABRAHAM Ltée

68-72 RUE RACINE EST CHICOUTIMI

Pour une vie plus agréable

Conçu dans le but d'apporter une contribution positive au développement de la vie canadienne, le Concours international d'architecture Calvert House pour "La Maison Canadienne de Demain" a attiré l'attention de 661 concurrents de 17 pays différents. Jamais un concours de ce genre n'a obtenu un tel succès!

Plan soumis par Victor Prus, Brockville, Ont. Gagnant d'une Mention Honorable.

Une brochure illustrant les plans de maisons choisis et primés par un jury distingué peut être obtenue sur demande. Ecrivez à: Calvert House, 1235, Place Phillips, Montréal.

CALVERT HOUSE

Whisky Canadien

"Pour Une Vie Plus Agréable"

CALVERT DISTILLERS LIMITED
Amherst, Ont.

LA FAMILLE TETEBECHE — 4456 — par Chiv Young

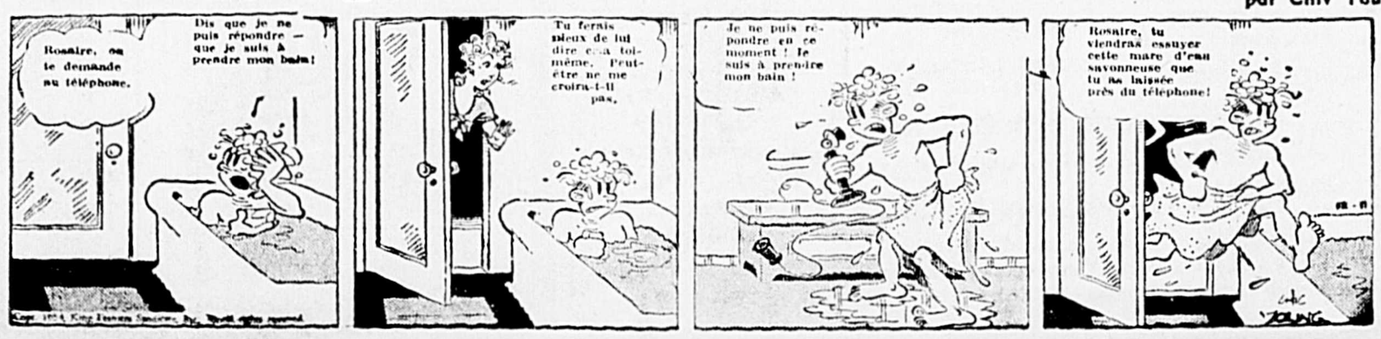

Haltérophiles et Culturistes au Saguenay

par Jean Croteau

Cet événement suscite un immense intérêt, parmi la gent culturiste et haltérophilique de notre région. Pour la première fois dans l'histoire des poids et haltères au Saguenay, ce tournoi de première importance, se déroulera hors de Chicoutimi. L'une des villes les plus sportives de la province, soit Jonquière fut le choix unanime, pour présenter ce gala.

Les années précédentes, "M. Saguenay" avait eu lieu à Chicoutimi, et était organisé par les propriétaires de la populaire revue "Saguenay Loisirs" et le titre était octroyé au leveur qui totalisait la plus forte marque, proportion gardée à sa pesanteur. Adrien Gilbert le puissant haltérophile de Magotville, en fut le récipiendaire pour les années 1950-51-52, en 1953-54, ce concours n'avait point lieu. Une légère différence distingue le gala de cette année, avec celui des années passées. Celle-ci réside en ce que le M. Saguenay 55" sera l'homme le mieux musclé de la région, tandis qu'en les années précédentes ce titre était le prix du leveur le plus puissant, comparaison à son poids.

Le nombre des inscrits pour le tournoi, du 6 est tout simplement formidable, des représentants nous viennent de partout. Alma, Arvida, Bagotville, Port-Alfred, Jonquière, Chicoutimi, Kénogami, St-Fulgence, y ont délégué leurs meilleurs athlètes. Il sera vraiment intéressant de suivre la lutte que se feront ces villes, pour la suprématie de la culture physique, cette lutte sera des plus amicales.

Donc amateurs de poses plastiques, n'oubliez pas le 6 février, cette date sera mémorable dans les annales sportives de la région.

Voici les records canadiens dans les poids et haltères:

Clas.	Dév.	Arr.	E.-J.	Ttl
123¾	181¾	192	252	620
132¾	217½	214¾	268	685
148¾	228¾	218	277	755
165¾	270	260	330	860
181¼	291	283½	351	910
198¾	287½	277½	338	895
Pds lds	381½	300	381	1040

Ce chiffres nous sont fournis par l'association des leveurs de poids du Canada (section de la A.A.U.).

Voici quelques culturistes qui prennent une part active dans plusieurs films: Steve Reese, Dick Dubois, Ed Holochick, Irwin Koszensky, Rex Ravelle, Jack Lalande, Dick Jukiano, Georges Eiffernan, Bob Dexter etc.

* * *

Norbert Schemansky peut être considéré comme l'haltérophile le plus fort de l'histoire des poids et haltères. Ses récentes performances, en Autriche, Allemagne, Angleterre, France et Italie, sont là pour prouver nos avancés, voici d'ailleurs quelques-uns des ces records: épaulé-jeté, 245 livres; arraché, 330 livres; développé 330 livres; total 1074. A Lille (France) devant 14,000 personnes il leva plus de 425 livres, cet haltérophile n'est âgé que de 31 ans (cela est considéré comme très jeune dans le monde des leveurs de poids).

Cependant l'homme possédant la plus grande force brute au monde est toujours le Canadien de Vancouver le colosse Doug Hepburn et Jack Bacon vient en second lieu.

Mlle Heggveit est optimiste

St-Jovite, Qué. (PC) — Anne Heggveit, la mignonne petite skieuse d'Ottawa, reposait hier à l'hôpital de ce centre de ski des Laurentides, la jambe gauche dans un plâtre encombrant. Mlle Heggveit aura amplement de temps pour analyser à loisir ce malheureux accident de lundi, qui pourrait bien réduire ses chances de se tailler une place sur l'équipe canadienne de ski aux Olympiques.

Mais Anne n'est pas pessimiste.

"...J'espère certainement pouvoir faire partie de l'équipe canadienne", déclarait-elle hier dans un interview. "Il me faudra cependant garder ce plâtre environ deux mois et demi, m'a-t-on dit".

Les médecins qui l'ont examinée après qu'elle eut accroché un de ses skis au drapeau de la 25e porte de parcours de slalom de Mont-Tremblant, ont déclaré qu'elle pourra peut-être chausser ses skis, tôt l'hiver prochain.

Vive la Reine!

Québec (PC) — Mlle Estelle Côté, brunette de 20 ans, a été couronnée hier soir reine du Carnaval d'hiver de Québec devant une foule de plus de 10,000 personnes qui l'ont acclamée au Colisée.

Le nombre des votes recueillis par la candidate des Curlers n'a pas été immédiatement annoncé.

Alors que le Bonspiel international se déroule dans la vieille capitale, Estelle Côté, vêtue d'une grande robe de soie blanche dont la longue traine bleue est garnie d'hermine, a reçu les attributs de sa royauté dans un décor de féérie et de lumières.

Un trophée à l'enjeu pour M. Saguenay Jr

L'un des journaux métropolitains de Québec, Le Soleil a voulu aider à la promotion sportive des culturistes en offrant un trophée à M. Saguenay junior.

C'est la première fois au Saguenay, qu'un tournoi, pour l'obtention du titre "M. Saguenay junior" est organisé, auparavant les galas n'étaient que pour les athlètes seniors.

La lutte pour cet emblème, sera sensationnelle, les concurrents en lice sont en très grande forme, et leur calibre est des meilleurs, à date sept inscriptions, nous sont parvenues pour cette classe, de ces culturistes quatre retiennent vraiment notre attention, et les promesses pour l'avenir sont tout simplement formidables.

Voici quelques notes sur ces quatre favoris:

Jean-Eudes Tremblay: Grandeur 5'8" pesanteur 168 livres, il n'est âgé que de dix-sept ans, possède une expérience ayant déjà participé, à plusieurs tournois d'importances, son physique en plus d'être très bien, est des plus puissant, puisqu'il peut lever au-dessus de sa tête 245 livres.

Gabriel Vallée: Grandeur 5'4" pèse environ 145 livres, il est le frère de Yves Vallée, le culturiste le plus en vue de Jonquière, Gabriel devrait faire sensation au concours M. Saguenay junior.

Robert Dumais: Pèse 150 livres, grandeur 5'8", élève du professeur Clément Roy, bien qu'il ne s'entraine que depuis *seulement 2 ans, son* physique est envié de plusieurs.

Arthur Bonneau: Sera le plus jeune concurrent n'étant âgé que de 14 ans, pas connu des amateurs de poses plastiques, puisqu'il ne demeure à Chicoutimi, que depuis 2 mois.

* * *

POTINS ET NOUVELLES REGIONALES

Jonquière sera le rendez-vous le 6 février au soir, de tous les amateurs de poses plastiques, de force, et de musique, en un mot de toutes personnes qui raffolent de sensations saines et fortes.

* * *

Le Studio Vallée avec les frères Vallée, les Nicker, les dolphe Brassard seront les représenté et nous serions aucunement surpris de voir plusieurs de ces culturistes se classer parmi les premiers.

* * *

Paul Bouchard, Théo Tremblay, Gilles Tremblay, Gérald Boily, Rodolphe Brassard: seront les représentants de ce populaire studio. Ils feront aux athlètes de Jonquière, Alma, Arvida, Bagotville, Port-Alfred, une lutte de toute beauté.

* * *

Le Progrès du Saguenay et le Soleil au Saguenay, ainsi que les brasseries Oland et François Lapointe, ont par leur présentation d'un trophée aidé beaucoup à promouvoir l'enthousiasme de nos culturistes.

* * *

Les studios, Roy, Tremblay et Bonneau de Chicoutimi, sont aussi en pleine période d'entrainement, et nous pouvons être assuré, qu'avec un tel entrainement, leurs représentants, seront en condition parfaite, pour le grand concours M. Saguenay 55" qui aura lieu le 6 février au soir à Jonquière.

* * *

La partie musicale de cette soirée sera donnée par un jeune artiste de chez-nous, qui dans un avenir rapproché fera grandement parler de lui, c'est Buddy Jackson, aussi nous nous en voudrions de ne pas parler de notre maitre de cérémonie, qui en plus est l'organisateur avec votre serviteur.

* * *

NOUVELLES INTERNATIONALES

Le concours pour le championnat "Nord Américain" aura lieu cette année dans la vieille capitale, un bon nombre d'haltérophiles de notre région y participeront.

13e victoire de suite pour les gars de Bourdon

Le Club Jonquière-Kénogami a remporté sa treizième victoire d'affilée et sa 21e de la saison aux dépens des Castors de Dolbeau au compte de 7 à 3. La joute a été disputée à Jonquière devant quelque mille spectateurs.

Le trio Racette-Huot-Desbiens a été en évidence en prenant part à six des sept buts de l'équipe habilement dirigée par Armand Bourdon.

SOMMAIRE

Première période

1—J.-K., Desbiens (Racete Huot) 2.27
2—J.-K., Racette (Huot, Gareau) 7.34
Aucune punition.6

Deuxième période

3—Dolbeau, Lupien (Parent) .25
4—Dolbeau, Rivard (Lupien) 5.18
5—Dolbeau, Audet (Lupien, Lalancette) 7.47
6—J.-K., Sarda (Gareau, Bourdon) 11.44
7—J.-K., Huot (Racette, Desbiens) 16.00
8—J.-K., Desbiens (Racette, Huot) 16.20

Punitions: Huot 4.21, Basque 7.40, Audet 8.38, Tremblay 12.46, Néron 16.45.

Troisième période

9—J.-K., Huot (Racette, Desbiens) 11.22
10—J.-K., Gareau (Racette, Desbiens) 12.17

Punitions: Lupien 1.20 et 19.25, Beaulieu 3.18.

Un dur coup au sport amateur

Toronto (PC) — Le sport amateur, en Ontario, reçoit un coup de main de l'imposition d'une taxe de deux pour cent sur les programmes de boxe et de lutte professionnelles.

La loi permet l'imposition d'une taxe de cinq pour cent, mais Merv McKenzie, le président de la Commission athlétique de l'Ontario, rapporte que deux pour cent apportent assez d'argent dans les coffres pour subvenir aux besoins du sport amateur. McKenzie a déclaré hier, dans un interview, qu'on n'a pas songé à augmenter cette taxe.

Cette taxe, prélevée en plus de celle de 12 et demi pour cent pour les hôpitaux, taxe imposée par la province sur tous les sports professionnels, fournit l'argent nécessaire à l'entretien du bureau du commissaire et fournit de l'aide aux clubs amateurs.

Avant 1948, la Commission imposait également une taxe sur les joutes de hockey de la ligue Nationale, les marathons de nage, les concours de patins à roulettes et quelques autres sports professionnels. Cette année-là, la taxe d'hôpital vint supplanter celle de la Commission sur ces sports et la Commission conserva seulement sa taxation sur les programmes de boxe et de lutte professionnelles. La Commission a également le contrôle direct de ces sports.

"Nous avons conservé le contrôle direct de la lutte et de la boxe," a déclaré McKenzie, "parce que nous sommes d'avis que ce sont les deux sports qui doivent être surveillés le plus de près.

La Commission athlétique de l'Ontario n'a jamais prélevé de taxe sur les courses. La taxe d'hôpital s'applique cependant aux courses comme à tous les autres sports. De plus, une taxe spéciale de sept pour cent est perçue sur les paris-mutuels.

UN TRIO EFFECTIF DES V's

Un fameux trio de l'équipe Canadienne qui défendra nos couleurs pour le championnat amateur mondial est formé des trois frères Warwick. De gauche à droite, Grant Warwick, une ancienne étoile de la Nationale, est le joueur-gérant. Il est accompagné de Dick et Bill. Grant a averti ses joueurs d'éviter le "boarding" et les coups portés haut en Allemagne afin de se comporter aux règlements européens.

Activités sportives au Centre Paroissial

C'est leur quatrième victoire consécutive que les Aiglons de la ligue de Ballon-Panier du Centre remporta lundi soir, alors qu'elle disposa des Panthères au compte de 36 à 64 après cinq minutes supplémentaires.

La partie s'avéra des plus intéressante et présenta plusieurs fois une chance égale alors que les opposants vinrent à égalité dans nombres moments de la rencontre pour finalement terminer égaux à la fin de la quatrième période. L'on dut alors détailler dans une demi période supplémentaire durant laquelle les Aiglons surent finalement s'imposer l'emportant cependant par un seul panier de différence.

Vous pouvez juger d'ailleurs par vous-mêmes de l'intérêt de la rencontre par le sommaire suivant:

	1	2	3	4	Su.
Aiglons	10	12	22	34	36
Panthères	8	18	30	34	34

L'on remarqua, chez les vainqueurs la belle tenue de Claude Goulet qui enregistra 16 points à lui seul, cependant que chez leurs adversaires le vétéran Rosaire Desbiens sut une fois de plus prouver sa capacité comptant lui-même également 16 points pour sa part à ses coéquipiers.

L'on a annoncé la semaine dernière que l'équipe des Tigres avait démissionné et que l'on procédait au remaniement complet de l'équipe: nos amateurs seront sans doute heureux d'apprendre que c'est maintenant chose faite, et que de nouveau cette équipe rejoindra nos rangs pour le reste de la saison, maintenant sous l'habile direction du nouveau capitaine Charles Bergeron qui évoluait autrefois pour nos Lions. Nous leur souhaitons donc avec vous de bons succès sportifs dans les rencontres à venir.

Petites Quilles

Ce n'est que huit équipes qui s'opposèrent lundi soir sur les allées du Centre, deux rencontres cédulées ayant été remises à une date ultérieure.

En effet, comme nous le savons, les équipes de la Phcie Claveau et Riverin et Perron ayant démissionné la semaine dernière, ce n'est que dix équipes qui s'affronteront désormais dans notre Ligue de Petites Quilles du Circuit Raymond Genest.

Les deux premières rencontres de ce soir-là eurent un résultat identique puisque l'Emile Boivin disposa de l'Henri Boivin au compte de 3 parties à une, imité en cela par la Boulangerie F.O.M.N. qui sut triompher du Jos Tremblay (Xavier) au même pointage soit 3 parties à 1.

Par ailleurs les deux dernières rencontres eurent également un résultat similaire puisque deux blanchissages furent l'apport des disoutes alors que l'Epicerie Fronsac infligea le premier au L.-H. Lapointe et que l'Albert Tremblay sut en faire subir un également au L.-Arthur Bouchard, ces deux disputes au compte de quatre parties à aucune.

D'autres rencontres auront lieu lundi soir prochain, et nous espérons qu'alors le retour au jeu d'ici la fin de la saison sera complet.

HOCKEY

Quoique les activités de nos porte-couleurs, les Taons, semblent latentes pour le moment, nous devons être fiers des prouesses de nos sportifs qui détiennent actuellement dans le circuit des cinq équipes de la Ligue Inter-paroissiale de hockey de Chicoutimi, dont ils font partie, la première position avec sept parties de jouées et 10 points à leur crédit. Ils sont en égalité cependant avec les Rockets de St-Antoine qui détiennent 10 points également, mais dans huit parties cependant. Les Montagnards de Ste-Anne occupent la seconde position avec 7 parties et 8 points, suivis de près en troisième place par les Alouettes de St-François-Xavier, 7 parties 6 points et enfin du John Collins de St-Joachim en dernière position avec 7 parties 2 points.

Les activités doivent reprendre cette semaine jusqu'à la fin de la saison soit le 13 février prochain alors que débuteront les finales du Circuit pour le Championnat 54-55.

Ballon-Balai

La Ligue de Ballon-Balai Paroissiale du Sacré-Coeur s'avère de plus en plus active alors qu'elle oppose régulièrement ses équipes entre elles dans d'intéressantes parties qu'il ne faut pas manquer de voir. Récemment le L.-H. Lapointe recevait le Nettoyeur Chicoutimi pour faire partie nulle avec ces derniers au compte de 2-2.

La nouvelle recrue Guy Gagnon assisté de Réal Fortin compta le premier but du L.-H. Lapointe cependant que Rémi Tremblay avec l'aide de Benoit Lapointe enregistra le second et dernier but de l'équipe.

Raymond Langlois sut pour sa part s'attirer la vedette du Nettoyeur Chicoutimi alors qu'il compta à lui seul les deux buts de l'équipe assisté au premier de Jean-Eudes Dubé et au second de Rémi Dubé.

Une autre rencontre était à l'affiche hier soir dans les cadres de la Ligue mais le résultat en fut tout à fait différent puisque l'équipe de la Boulangerie St-Pierre infligea une défaite en règle à celle du Salon de Barbier Bertrand Perron qui la visitait disposant de ces derniers au compte de 3-1.

Les buts des vainqueurs furent enregistrés par Jean-Marie Harvey assisté de Bertrand Pineault et J.-P. Boulianne, Bertrand Pineault grâce à l'aide de Amable Dubé et J.-P. Boulianne et le dernier par Emile Bradet, assisté de Bertrand Pineault.

Le seul point des perdants fut l'oeuvre de Roch Aubé qui compta avec l'aide de Cloutier et Harvey. La prochaine rencontre aura lieu ce soir alors que le L.-H. Lapointe, visitera la Boulangerie P. St-Pierre sur la patinoire de St-Antoine, sur la Cte de la Réserve.

QUILLES

Les différentes positions de la "Price Bros Workshop Bowling League" qui a ses rencontres sur les allées du Centre tous les mardi, se lisent ainsi au 25 janvier:

ÉQUIPES	
Fernand Morin No 5	36
T.-E. Tremblay No 1	31
Ghislain Gagnon No 3	29
Maurice d'Amour No 2	21
Robert Tremblay No 4	21
Xavier Gagnon No 6	18
Positions des Joueurs Hommes	
F. Morin	119.5
G. Lavoie	115.8
G. Fournier	115.7
R. Fortin	115.2
G. Gagnon	113.3
Dames	
Mlle H. Bouchard	111.0
Mde F. Gaudreault	109.8
Mde F. Morin	100.8
Mde P. Desgagné	94.6
Mde R. Tremblay	92.3

Plus haut simple pour dames
Mre F. Morin 170
pour hommes
M. Robert Tremblay 176
Plus haut triple pour dames
Mme Fernand Gaudreault 387
pour hommes
M. Fernand Morin 412
M. Robert Tremblay 412
Plus haut simple à date (dames)
Mme F. Gaudreault 175
(Hommes)
M. Roland Fortin 180
Plus haut triple à date (dames)
Mme Fernand Gaudreault 408
(Hommes)
M. P.-E. Desgagné 451

Lévis BRASSARD, pub.

LE SKI

par "Ben" Desbiens

SKI A ARVIDA

Monsieur Roger Arsenault qui est responsable de l'organisation du ski au Shipshaw Ski Park n'aura pas la tâche facile cet hiver à son centre. C'est lui qui a eu l'initiative de diriger le Club Ecole de Ski qui groupe un nombre considérable de jeunes skieurs enthousiastes suivant avec un vif intérêt tous les cours de ski qui leur sont donnés. Le Shipshaw Ski Park organisera pour le 12 février sa compétition Midget annuelle. Ce concours est ouvert à tous les jeunes skieurs de moins de 14 ans. Les 26 et 27 février, se dérouleront, au même Centre les concours régionaux Inter-Scolaire. Tous les étudiants de tous les collèges de la région peuvent y prendre part. C'est donc à vous skieurs intéressés de faire en sorte pour bien figurer à ces concours.

CENTRE DE SKI DE CLAIRVAL

C'est dimanche dernier que les skieurs ont inauguré avec éclat le Chalet des Skieurs du Manoir Clairval. Ce chalet présente certainement tous les conforts et les commodités dont le skieur a besoin. D'autres améliorations seront apportées d'ici quelque temps à ce Centre de ski qui devient de plus en plus populaire. Comme les skieurs ont pu le constater ces derniers jours, la pente a subi de grosses améliorations, beaucoup de bosses ont été enlevées et le monte-pente fonctionne à merveille. Certains skieurs se plaignent que ce monte-pente ne fonctionnait pas assez vite. Il serait très facile de l'accélérer mais pour un très grand nombre qui ne sont pas trop familiers avec ce genre de monte-pente, il est préférable de l'opérer à vitesse moyenne. Au tout début de la saison, on vous annonçait que le Centre de Ski de Clairval amménageait une pente et un monte-pente pour les jeunes et les commençants. Ces derniers seront certainement très heureux d'apprendre que cette amélioration est chose complétée depuis dimanche dernier. Donc, bonne chance dans votre Baby-Ski-Tow (c'est le nom qu'on vient de lui donner).

IL FAIT FROID

C'est vrai qu'il fait froid de ce temps-ci. Mais cette température n'a pas empêché un très grand nombre de skieurs de faire de la planche. On nous rapporte que tous les centres de ski de la région ont été très échalandés en cette dernière *fin de semaine, beaucoup* de spatulistes se sont moqués des 15 ou 20 sous zéro pour dévaller les pentes et faire mordre leurs skis dans une neige dure. On ne rapporte aucune engelure. C'est dans ces occasions qu'il est possible de constater la belle collaboration entre sportifs car à l'instant ou une joue ou un bout de nez paraissait vouloir blanchir, immédiatement on s'empressait d'en avertir le patient ou de lui frotter la partie qui semblait vouloir geler.

POTINS

Solange nous prie de vous communiquer que depuis qu'elle a fait annoncer dans cette chronique qu'elle avait perdu un ski, elle ne cesse d'en recevoir. Ecoutez skieurs, faut tout de même pas abuser. Il a été annoncé qu'elle n'avait perdu qu'un SKI seulement alors tachez s'il-vous-plait stoppez de lui en envoyer, son appartement est déjà trop petit . . . Les moustaches ont blanchi dimanche dernier hein Paul-Marie . . . Gilles L. et G. Barbeau avaient l'intention de faire du ski dimanche dernier mais (raison) faisait trop "frette" . . . Antoine (Padoue) fait du ski à la Emile Allais . . . Elle s'est acheté des Head-Ski et il est allé les montrer aux skieurs d'Alma dimanche dernier . . . Pour les entêtés qui persistent à fouiller dans la neige, c'est peine perdue parce qu'elle devient de plus en plus dure avec cette température froide, à moins que vous n'ayez un nez à la Camillien . . . Depuis quelques jours, on est loin d'avoir la puce à l'oreille, on l'a plutôt au nez . . . Ne vous découragez pas, comme disent les vieux, le froid finira par tomber.

Chicoutimi bat...

(Suite de la page 8)

avait joué comme un forcené depuis le début, vit ses efforts couronnés de succès quand il enregistra le but de la victoire.

Les Cataractes ont retiré le cerbère Perreault à une minute de la fin, mais ce fut peine perdue, malgré que Phil Hughes eut à sauver la situation une couple de fois sur des lancers de Perreault, Broden, Désaulniers et Roger Léger.

SHAWINIGAN FALLS - buts: R. Perreault; défenses: R. Léger, Hodgson, Talbot, Lamirande; avants: Désaulniers, Wray, F. Perreault, Turner, Katchur, Thornson, Denis, Broden, Grosse, Faulkner, Dubé.

CHICOUTIMI - buts: Hughes; défenses: Glaude, Roy, Taillefer, Macnab; avants: Dussault, Power, S. Smrke, L. Smrke, Bartlett, Topoll, G. Léger, Hicks, Sasakamoose, Arbitre: Corriveau; juges de lignes: Levesque, Boileau.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi, Topoll (Bartlett) 15.49
2—Chicoutimi, Léger (S. Smrke, Topoll) 16.04

Punitions: Dussault 5.54, Turner 14.15, Macnab 17.25.

Deuxième période

3—Chicoutimi, G. Léger 2.45
4—Shawinigan Falls, F. Perreault (Denis) 7.13
5—Shawinigan Falls Grosse 8.56
6—Shawinigan Falls, Faulkner (Dubé) 11.12

Punitions: Bartlett 10.46, Turner 16.57.

Troisième période

7—Shawinigan Falls, Désaulniers (Denis, F. Perreault) 0.21
8—Chicoutimi, Macnab (L. et S. Smrke) 11.04
9—Chicoutimi, Bartlett (Topoll, L. Smrke) 16.23

Punition: Turner 2.54.

Ligue Provinciale de Grosses Quilles

La Pâtisserie Vaudreuil remporte la première ronde des séries éliminatoires dans la course au championnat de la région.

Grâce à la belle performance de Johnny Perron l'équipe de M. L.-S. Doxtie a réussi à éliminer le Raymond Légaré de Port-Alfred lors de la deuxième rencontre des éliminatoires qui avait lieu au Centre de Récréation d'Arvida, jeudi dernier. En effet grâce à Johnny la Pâtisserie Vaudreuil qui était en déficit de 31 points après la première rencontre a réussi à vaincre le Raymond Légaré par 417 à la deuxième rencontre pour un gain net de 386 points. Johnny a obtenu des simples de 235, 203 et 192 pour un beau triple de 630, Raoul Perron un simple de 214 et Dan Delledonne un simple de 213. Lors de cette rencontre la Pâtisserie Vaudreuil a roulé le plus haut triple de la saison soit 2,895, grâce à un simple de 1,002. Pour les perdants Paul Truchon a été le meilleur avec un simple de 213 et un triple de 570. Résultat de la rencontre:

PATISSERIE VAUDREUIL

	1	2	3	Total
J. Perron	203	192	235	630
R. Perron	176	214	194	584
P. Perron	191	173	157	521
R. Lorenson	179	178	...	357
A. Reny	203	184	...	387
D. Delledonne	.....	.....	213	213
A. Desleng-champs	...	...	203	203
TOTAL	952	941	1002	2895

R. LEGARE, PORT-ALFRED

	1	2	3	Total
P. Truchon	213	181	176	570
R. Légaré	119	134	126	379
R. Marchand	147	175	196	518
R. Gagné	167	181	138	486
G. Simard	177	172	176	525
TOTAL	823	843	812	2478

Dimanche dernier la Pâtisserie Vaudreuil se rendait à la salle du Boulevard à Jonquière pour rencontrer le Brading de l'épicerie Henri Grenier de Jonquière, dans la première partie de la semi-finale et perdirent la rencontre par la faible marge de 6 points. La deuxième rencontre aura lieu dimanche prochain à 2.00 p.m. au Centre de récréation d'Arvida.

Rolland Lavoie a été le meilleur de l'Epicerie Henri Grenier avec un simple de 217 et un triple de 565. Pour la Pâtisserie Vaudreuil, Raoul Perron a obtenu un simple de 206.

Le gagnant de la semi-finale entre le Olands et le Timken rencontrera le gagnant de la série Brading vs Pâtisserie Vaudreuil pour le championnat du Saguenay et le droit de rencontrer le gagnant de la section de Québec pour le Championnat Provincial.

R.L.

Ce n'est pas
UNE COPIE
Le calculateur
Remington
avec le résultat sur le papier. Voyez le dernier modèle, un chef-d'oeuvre de précision.

Un économisateur de temps. Un gobe-sous à votre avantage. Sur demande une démonstration vous sera faite sur vos propres problèmes.

LA LIBRAIRIE COMMERCIALE LTEE
20 est, Cartier Tél.:4-4407
"A Chicoutimi depuis 1926"

PLUS DE SAVEUR
PLUS DE GÂTEAU
BRODIE'S
XXX
MÉLANGE À GÂTEAU BLANC
Etagé *

Tout comme les bons gâteaux d'autrefois faits à la maison . . . grâce au nouveau procédé Brodie's XXX pour mélange à gâteau blanc!

*Deux gros gâteaux de 8 pouces, empaquetés séparément dans deux enveloppes différentes pour un gâteau étagé parfaitement égal!

Ajoutez simplement de l'eau, mélangez et mettez au four pour un gros gâteau meilleur que jamais.

Jusqu'à ½ de plus que tout autre mélange!

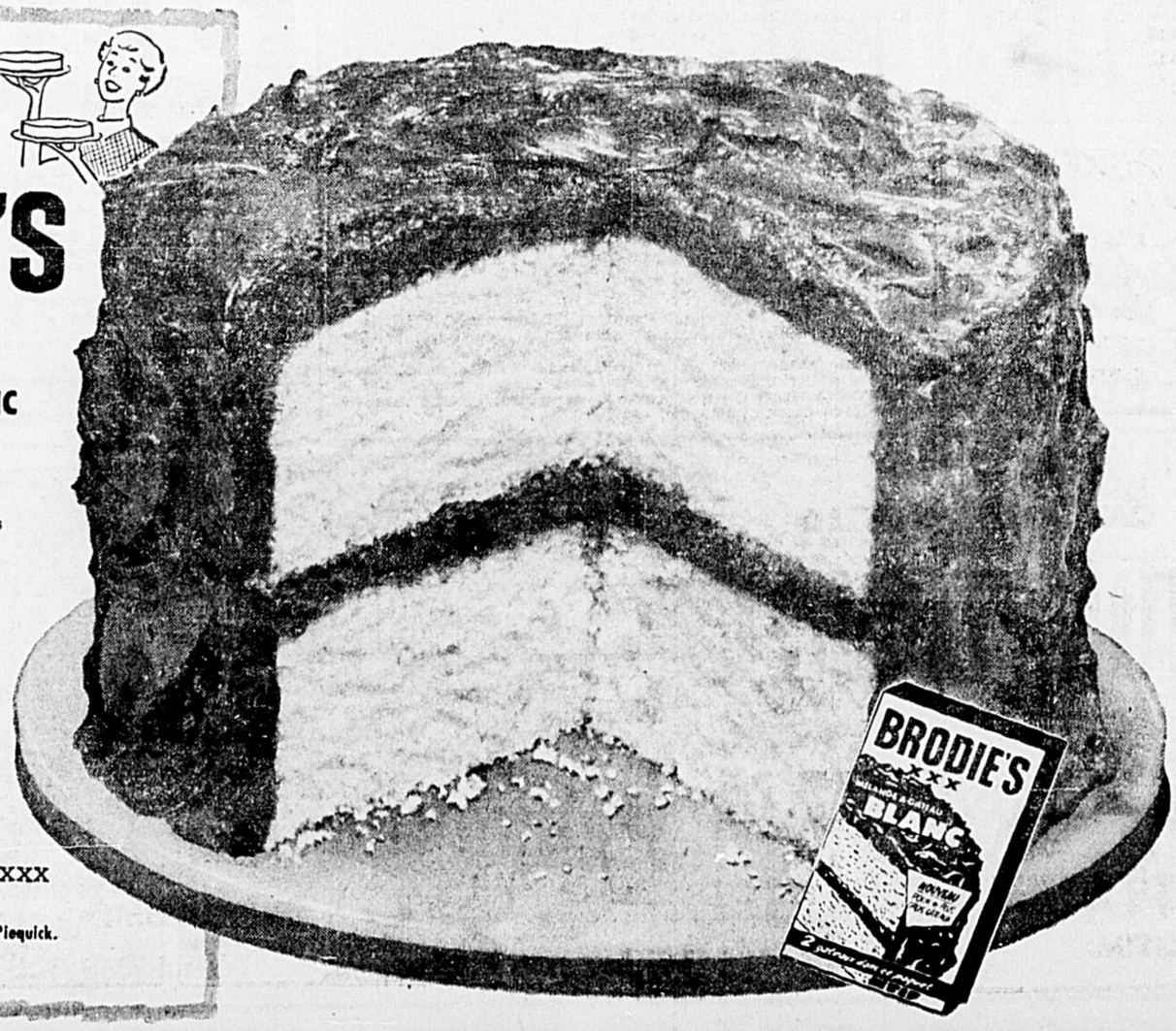

DEMANDEZ LE NOUVEL EMPAQUETAGE JAUNE AVEC DE GRANDES LETTRES ROUGES

Mélanges à Gâteaux Brodie's XXX

Faites aussi l'essai de ces autres célèbres mélanges Brodie's XXX... Chocolat, Combiné, Épices, des Anges et Piequick.

Cirages à l'Épreuve de l'Eau avec

10 TEINTES POPULAIRES

LE GENERAL CHARPENTIER DONNE SON POINT DE VUE

Au cours d'une visite faite à la 1ère brigade de l'Infanterie canadienne, à Soest, Allemagne, le général M. Charpentier, donne son point de vue concernant le nouvel automatique FN qui vient d'être donné à nos forces armées. Jacques Boira de la ville de Québec et Raoul Tremblay, de Farnham, ont démontré quelques instants après, la puissance de tir de ce nouvel automatique.

Décès de Mme O. de Launière

Chambord (DNC) — A Chambord le 27 janvier, est décédée à l'âge de 66 ans et 3 mois Mme Oscar de Launière, née Régina Boivin. Elle disparaît après une maladie souffertte avec une admirable patience et une grande résignation. Sa grande bonté lui a valu l'estime et l'amitié de tous. Mme de Launière laisse pour pleurer sa perte, outre son époux M. Oscar de Launière, une fille: Mme Arthur Ménard, (Béatrice) de Baie-Comeau; cinq fils: Hidola, de Toronto; Irénée et Guy de Chambord; Marcel de Notre-Dame-de-Lorette et Clément de Glace-Bay, Nouvelle-Ecosse. Un gendre, M. Arthur Ménard, de Baie-Comeau. Ses belles-filles, Mme Hidola de Launière (Colette Lafrance); Mme Irénée de Launière (Rita Cloutier), Mme Marcel de Launière (Marie-Anne Gravel); Mme Guy de Launière (Jacqueline Laforest).

Ses petits-enfants: Roch Ménard, étudiant au Séminaire de Rimouski; Andrée, Claire et Louise Ménard; Richard de Launière, étudiant à l'Ecole Apostolique de Chicoutimi; José, Michel, Irène, Lisette, Danielle, André, Camille, Gilberte, Renée, Roger, Robert, Béatrice, Régine, Marc-André, Jean-François, Johanne et Chantal de Launière. Mme de Launière laisse encore dans le deuil son beau-frère et sa belle-soeur: M. et Mme Arthur Boivin de Montréal; son oncle et sa tante, M. et Mme Alfred Boivin de Roberval; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Philibert de Launière du Lac-Bouchette, Mlle Maria de Launière de Roberval; M. et Mme Joseph de Launière de Chambord; M. et Mme Calixte de Launière de St-Edmond-des-Plaines; Mme Wilbrod de Launière de Chambord et M. et Mme Alphonse de Launière, maire de la paroisse de Chambord.

Lui survivent aussi de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

Aux parents éprouvés nous offrons nos plus vives condoléances!

Funérailles de Mme W. Painchaud

Le 18 janvier dernier avait lieu à Normandin les funérailles de Mme Méthildey Hébert, épouse de feu Wellie Painchaud, décédée subitement à l'âge de 80 ans.

La dépouille mortelle était conduite par des membres de la Garde Paroissiale.

Le service fut chanté par le Rév. Père André Saucisse, aumônier du collège Notre-Dame de Roberval.

Dans le choeur on pouvait remarquer M. l'abbé E. Levesque curé de St-Méthode, Rév. Frère Sylvio Fortin des Clercs de St-Viateur et petit-fils de la défunte ainsi que le R.P. Rosaire Painchaud des frères St-Vincent-de-Paul et neveu de la défunte.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses fils et belles-filles MM. et Mmes: Ernest Painchaud, (née Elianne Langevin), Ludger Painchaud (née Maria Bouchard), Etienne Painchaud (née Ida Vézina), Jessy Painchaud (née Emma Racine) de Dolbeau, Alexandre Painchaud (née Mantia Bauchard), de St-Méthode, Onésime Painchaud (née Yvette Bouchard).

Ses Gendres et filles M.M. Mmes Joseph Doucet (née Alma) de St-Méthode, Lionel Fortin (née Angélina) d'Ontario Nord, Joseph Nadeau (née Etiennette) de Normandin.

Elle laisse en outre 89 petits enfants et plusieurs arrières petits enfants.

Lui survivent deux frères, MM. Alexandre Hébert de Normandin et Antonio Hébert de Mistassini et deux Beaux frères et une belle-soeur M. Alex Painchaud de St-Hyacinthe et M. Mme Alfred Painchaud de St-Méthode.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les postes de radar exercent une surveillance constante pour la défense de l'Amérique du Nord

Des journalistes et des photographes ont reçu la permission, pour la première fois, le 12 janvier, de visiter un poste de radar. Le CARC les a escortés dans une base située quelque part en Ontario. Ils ont dû se plier à certaines exigences afin de ne pas enfreindre les mesures de sécurité. L'article suivant précise le rôle du radar dans la défense de l'Amérique du nord.

(par Dave MCINTOSH de la Presse Canadienne)

Quelque part en Ontario (PC) — Ce poste de radar est érigé sur une colline bien au-dessus de la vallée et des rivières qui la sillonnent.

A l'intérieur des trois dômes semblables à de gigantesques yeux protubérants au-dessus de la campagne, les antennes de radar tournent continuellement, 24 heures par jour.

Dans cette base qui ne peut être identifiée pour des raisons de sécurité, 280 hommes et femmes du CARC ainsi que des civils attendent et surveillent sans relâche. Ils font partie de la première ligne de défense de l'Amérique dans le cas d'une attaque aérienne par le nord.

Le poste fait partie du réseau Pine Tree, échelonné à travers le continent, le long de la frontière canado-américaine. Une escadrille de chasseurs américains ou canadiens est attachée à chacun de ces postes.

Advenant une attaque aérienne sur notre continent, ce poste du CARC de même que les autres serviront à dépister les avions ennemis, et à guider les appareils d'interception afin qu'ils puissent abattre les aggresseurs.

C'est un travail qui se poursuit constamment. Il arrive fréquemment que le radar décèle des avions qui ne peuvent être identifiés sur-le-champ. Un chasseur se charge de l'identification.

La règle générale est de ne prendre aucun risque. Tout appareil doit être regardé comme hostile jusqu'à preuve du contraire.

Le radar n'a pas changé fondamentalement depuis que sir Robert Watson-Watt, de Grande-Bretagne, l'a inventé avant la seconde Guerre mondiale. Toutefois, il s'est bien perfectionné depuis. Sa portée est plus grande et son faisceau d'ondes est plus précis.

Le radar est un appareil qui émet des ondes hertziennes. Ces signaux voyagent à travers l'espace jusqu'à ce qu'ils viennent en contact avec un objet que les repousse à leur point de départ. En mesurant la portée du faisceau, on peut déterminer la distance entre l'antenne de l'objet. Un calcul semblable permet d'estimer la hauteur de l'objet.

La portée des appareils de radar demeure secrète mais on la croit beaucoup plus considérable qu'au cours de la Seconde Guerre. L'un des désavantages du radar, c'est que son faisceau ne suit pas la surface de la terre mais plonge plutôt directement dans l'espace. Sa portée s'en trouve donc réduite. C'est pour cette raison que les postes de radar sont aménagés sur des collines.

Le Canada et les Etats-Unis désirent être avertis plus à bonne heure de l'approche d'avions ennemis. C'est pourquoi on entreprendra bientôt la construction d'un autre réseau de radar le long du 55e parallèle. On projette également d'établir une troisième barrière dans l'Arctique. Plus il y aura de centres-sentinelles, plus le Canada et les Etats-Unis auront du temps à leur disposition pour poster les appareils d'interception au bon endroit et au moment voulu.

L'une des principales raisons pour lesquelles l'Allemagne a envahi si rapidement la France en 1940, c'est que l'aviation française n'a pu utiliser ses avions à bon escient. L'alerte arrivant trop tard, plusieurs appareils ne purent jamais décoller.

Les avions d'interception canadiens sont repartis tout le long du continent mais avec l'aide du radar ils peuvent être rassemblées rapidement à l'endroit où leur présence est le plus nécessaire. C'est le grand avantage du radar en tant qu'arme défensive.

La portée des postes de radar se chevauche de telle sorte que si un poste est réduit au silence pour des réparations, la région qu'il couvrait peut être confiée aux bases avoisinantes.

Ce poste a coûté à lui seul plusieurs millions de dollars. Les Etats-Unis ont défrayé les deux tiers des dépenses, le Canada, le reste. La quantité d'équipement électronique requise pour le fonctionnement d'un poste est presque incroyable. Et cet équipement est fort dispendieux.

Le Pape Pie XII accorde une audience privée au 1er ministre de la Turquie

Cité du Vatican (PA) — Le pape Pie XII a accordé aujourd'hui une audience privée de 20 minutes au premier ministre de la Turquie, M. Adnan Menderes.

Amsterdam est une ville industrielle de 32,500 âmes, dans la vallée de la Mohawk, à quelque 35 milles à l'ouest d'Albany.

Le ministre des Affaires étrangères du pays musulman, M. Fuat Koptulu, s'est joint à la conversation durant un quart d'heure, probablement à titre d'interprète.

On rapporte de bonne source que l'entretien a porté sur des sujets politiques, la défense de l'Ouest et un projet d'établissement de relations diplomatiques entre la Turquie et le Saint-Siège.

L'audience indique que le Souverain-Pontife s'intéresse aux pays musulmans. On prédit de temps à autre que les relations entre le Vatican et le monde musulman deviendront plus étroites par suite de leur opposition mutuelle au communisme.

UNE DECORATION PAPALE

Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger remet l'insigne de Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre à Me René Paré, président général de la Société des Artisans. La cérémonie s'est déroulée dimanche en présence de plusieurs dignitaires et des dirigeants de cette coopérative d'assurance. Le Cardinal Léger a rappelé que la Société des Artisans est une oeuvre de paix dont l'Eglise reconnait le mérite en décorant l'homme qui l'identifie.

Anniversaire de M. St-Laurent

Ottawa (PC) — Le premier ministre a célébré hier son 73ème anniversaire de naissance et les membres de son cabinet lui ont envoyé un message de félicitations.

Le ministre du Commerce, M. C.D. Howe, agissant comme chef du gouvernement en l'absence du premier ministre, a fait parvenir le message à Londres où M. St-Laurent assiste à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth.

"Nos collègues se joignent à moi," a écrit M. Howe, pour vous transmettre félicitations et meilleurs voeux à l'occasion de votre anniversaire dans l'espérance que vous jouirez d'une bonne santé et serez heureux pour plusieurs années à venir".

Le secrétaire du premier ministre a révélé que quelques messages de souhaits lui étaient parvenus de ses amis intimes. Mme St-Laurent se trouvait alors à sa résidence de Québec et sans doute, affirme le secrétariat, a-t-elle communiqué avec lui à cette occasion.

M. St-Laurent pratiquait le droit dans le Québec avant de se joindre, il y a 13 ans, au monde de la politique. Il a succédé en 1948, au premier ministre Mackenzie King et a connu depuis la victoire à deux reprises au cours d'élections nationales.

M. Harris n'ose pas dire si les taxes diminueront

Ottawa (PC) — Le ministre des Finances M. Walter Harris, a refusé de nouveau hier, d'indiquer si les Canadiens bénéficieraient cette année de réductions de taxes.

M. Donald Fleming PC—Toronto Eglinton avait d'abord demandé, en Chambre des Communes, si l'on avait rapporté correctement un discours de M. Harris prononcé à Weston et affirmant que seule une réduction des dépenses pour la défense permettait d'alléger la taxation.

M. Fleming a ensuite fait remarquer que les prévisions budgétaires pour l'année 1955-56, présentées aux Communes la semaine dernière, montraient que les dépenses pour la défense n'étaient plus aussi fortes. Il a demandé si cette diminution justifiait une réduction des taxes.

M. Harris lui a répondu qu'il avait dit, en son discours à Weston, que les deux ministères les plus dispendieux, ceux de la Défense et de la Santé, donnaient le meilleur espoir d'une diminution de dépenses.

Son budget seul, a-t-il ajouté, révélera si cet amoindrissement permet que l'on diminue les taxes.

Mais M. Fleming a repris sa question: "Puis-je demander au ministre d'être assez bon pour me répondre?" a-t-il dit.

M. Harris n'a rien répondu.

On abandonne les recherches

Yarmouth, N.-E. (PC) — On a abandonné hier les recherches infructueuses entreprises pour retrouver un bambin de 6 ans, Howard Howell, disparu depuis 11 jours dans des bois touffus.

Hier, des officiers de la gendarmerie royale projetaient de fouiller les rives de la Petite Rivière qui traverse la région pour se jeter dans l'Atlantique. Mais la glace formée à la surface était trop mince pour qu'un homme s'y aventure et trop épaisse pour qu'une embarcation s'y fraie du chemin.

La police a tristement déclaré: "Nous ne pouvons fouiller nulle part ailleurs. Nous avons parcouru chaque pied carré de terrain".

Au cours des battues, il est tombé une neige légère et dans la nuit de lundi la température est descendue en dessous de zéro.

MACARTHUR CELEBRE SON 75e ANNIVERSAIRE

Cette photo a été prise au moment où l'on présentait un gâteau de fête au Général MacArthur à l'aéroport de New-York, quelques instants avant son départ pour Los Angeles, à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance. Mme MacArthur, à droite, admire le délicieux gâteau. (Photo P. C.)

Nouveau-né trouvé dans un incinérateur à Pointe-St-Charles

Montréal (PC) — La police a révélé ce matin qu'elle avait découvert dans un incinérateur municipal de Pointe St-Charles le corps d'un nouveau-né.

Le corps est tombé d'une valise au moment où un camion d'ordures ménagères déversait sa cargaison dans l'incinérateur. La police précise qu'il était enveloppé de papier-journal et complètement gelé.

Un bas de femme était enroulé dans le cou du bébé, ce qui amène la police à penser qu'il s'agit d'un cas de strangulation.

L'autopsie doit s'ouvrir aujourd'hui.

La police précise que le corps n'a pas été recueilli à Pointe St-Charles.

Construction d'un nouvel hôtel de ville à Ottawa

Ottawa (PC) — La Commission municipale d'Ottawa a lancé un concours de $5,000 pour le choix d'un plan en vue de la construction d'un nouvel hôtel de ville. Le premier prix sera de $2,500, le deuxième de $1,500 et le troisième de $1,000.

M. Léo McCauley ambassadeur à Ottawa

Dublin (PC) — L'ambassadeur de la république d'Irlande à Madrid, M. Leo McCauley, remplacera M. Sean Murphy, à Ottawa. C'est ce qu'a annoncé hier le gouvernement irlandais, sans toutefois préciser le poste que M. Murphy occupera en quittant Ottawa.

C'est à Marcel Tremblay, gérant de la mercerie chez Lessard sur la côte que revient l'honneur d'inaugurer la rubrique de la Vedette de la Semaine. Marcel vous offre pour cette semaine, un paletot d'hiver de toute première qualité. C'est un paletot confectionné dans des tissus tout laine, à patrons différents et valant jusqu'à $72.50. Comme l'inconnu Georges Roy, vous pouvez obtenir ce paletot de qualité Lessard sur la Côte, au prix dérisoire de $28.97.

Marcel Tremblay, Vedette de la Semaine, chez Lessard sur la Côte, vous invite à profiter de ce spécial qu'il espère pouvoir maintenir pour vous durant toute la semaine.

COMMENT COUPER COURT A UNE LONGUE HISTOIRE...

En transigeant directement avec le manufacturier, vous évitez les frais d'un intermédiaire et vous assurez ainsi un meilleur service.

Manteaux de Rat Musqué $190 $275 $325

MOUTON de PERSE (TEINT NOIR) $295 $350 $490

MANTEAUX de CASTOR $550 $650 $750

MOUTON de PERSE GRIS $390 $550 $750

RAT MUSQUE (PEAUX ALLONGEES) $390 $450 $550

RAT MUSQUE RASE $295 $395 $450

Notre vente ELIMINATION consiste en un choix de nos plus jolis manteaux de modèles récents que nous devons sacrifier pour faire place à notre production qui ne doit pas s'accumuler.

ROLAND ROY, PRESIDENT

Ateliers de Fourrure Ltée GAGNON FRERES

406 EST, RACINE - 252 RIVERIN — CHICOUTIMI — TEL.: 4-1501 Loc. 4-6

asthme

Enfin, un laboratoire important et sérieux de France met à la disposition des asthmatiques un produit vraiment **capable de couper immédiatement les crises d'asthme.** DYSPNE-INHAL a été éprouvé par le corps médical, qui en a reconnu la valeur. C'est un appareil composé d'un flacon de solution médicamenteuse et d'un pulvérisateur spécial qui permet de vaporiser par la bouche un véritable brouillard composé de particules microscopiques de la solution, qui pénètre ainsi dans les cavités profondes des bronches. D'où son effet immédiat. Traitement simple et efficace; DYSPNE-INHAL est économique, puisque, une fois l'appareil acheté, seule la solution doit être renouvelée et elle dure très longtemps (habituellement **quelques coups de poire suffisent pour arrêter la crise d'asthme**); DYSPNE-INHAL est commode puisque offert dans un étui de poche qui en permet l'utilisation n'importe où et n'importe quand. Satisfaction garantie ou argent remis.

LABORATOIRE DU DYSPNE-INHAL INC., 350, rue Le Moyne, Montréal 1

VOYEZ VOTRE PHARMACIEN

HATEZ-VOUS! DERNIERE SEMAINE POUR JOINDRE LES MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS QUI ONT PROFITE DE LA

LIQUIDATION TOTALE

DU STOCK NOUVEAU DE R. POTVIN MEUBLES

CHEZ E.-A. Turcotte LE FOYER DU MEUBLE

145 Est, rue Racine CHICOUTIMI Tél.: 4-3865

SPECIAL DE FIN DE SEMAINE 100 LAMPES assorties Valeurs régulières $10.00 $5.00